6 and 7b
45 a 50
CXXXVIIJ
50218/B
H.xvi
18/5

54.D.19 23734

Felix
Paris 09

3 -

TRAITÉ
DES BANDAGES
ET DES APPAREILS.

TRAITÉ

DES BANDAGES

ET DES APPAREILS.

23734

TRAITÉ DES BANDAGES ET DES APPAREILS;

AVEC UNE DESCRIPTION ABBRÉGÉE

DES BRAYERS OU BANDAGES

Et de plusieurs Machines propres à différentes Maladies.

Par M. SUE, Professeur & Démonstrateur en Anatomie aux Ecoles Royales de Chirurgie, de l'Académie Royale de Peinture & Sculpture, Censeur Royal, & Conseiller du Comité de l'Académie Royale de Chirurgie, & de la Société Royale de Londres.

SECONDE ÉDITION.

A PARIS.

Chez GUILLAUME CAVELIER, rue S. Jacques, au Lys d'or.

Et chez l'Auteur, rue des Fossés S. Germain-l'Auxerrois.

M. DCC. LXI.

Avec Approbation & Privilége du Roi.

WELLCOME
HISTORICAL
MEDICAL
LIBRARY

PREFACE.

L'ACCUEIL favorable, qu'on a fait à la premiere Edition de cet Ouvrage, nous donne lieu d'eſpérer que celle-ci n'aura pas moins de ſuccès, d'autant mieux qu'elle ſe trouve augmentée de pluſieurs Bandages & Appareils, non moins utiles pour la Pratique. On y a encore ajouté un petit Traité des Bandages ou Brayers, &c.

La connoiſſance des Bandages, des Appareils & l'art d'en ſçavoir faire une juſte application eſt auſſi néceſſaire dans la guériſon des maladies externes, que celle de bien opérer.

En effet, perſonne n'ignore

qu'il n'y a preſque point de Maladies Chirurgicales, où l'on ne ſoit obligé d'employer un Bandage & ſon Appareil; cette application ne ſçauroit être méthodique ni utile ſi le Chirurgien n'a pas acquis les lumieres convenables à ce ſujet.

Hippocrate, (*a*) Galien (*b*), & pluſieurs autres célèbres Médecins & Chirurgiens qui ont écrit ſur la Chirurgie, ont fort recommandé l'indiſpenſable néceſſité, où l'on eſt de poſſéder cette partie de l'art de guérir.

L'expérience confirme cette aſſertion; car, on ne ſçauroit diſconvenir que dans la plus petite des opérations & dans preſque toutes les maladies externes, on ne ſoit obligé d'appliquer un Bandage & ſon Appareil. D'où il réſulte que celui qui poſſéderoit

(*a*) Livre de Médecine-Pratique.
(*b*) Livre des Bandages.

toutes les autres parties de la Chirurgie, s'il n'avoit pas la connoissance des Bandages, des Appareils, & l'art d'en sçavoir faire une juste application, n'auroit qu'une pratique absolument défectueuse & même dangereuse : il seroit exposé sans cesse à commettre les fautes les plus graves dans le traitement des maladies, & sur-tout dans celles dont le principal objet pour la guérison, consiste dans l'application convenable du Bandage & de son Appareil. Telles sont les fractures, les luxations, les playes simples dans les grandes hémorrhagies, &c. Ces faits sont si connus des personnes de l'Art, qu'il est inutile d'en rapporter d'autres exemples. Conséquemment, il est facile de juger que cette partie de l'art de guérir ne peut être négligée que par ceux qui ne sentent pas les secours

mutuels que toutes les parties d'un art ſe prêtent. Faute de les poſſéder toutes également, on ne peut parvenir au but qu'on s'étoit propoſé. De plus, il eſt certain que celui qui poſſede parfaitement la matiere des Bandages, s'attirera plus facilement l'approbation de ceux qui ſeront préſens à ſes opérations; &, ſuivant M. *Heiſter*, il gagnera plus aiſément la confiance du malade, ce qui devient un point eſſentiel pour accélérer la guériſon.

C'eſt par toutes ces conſidérations que dans ce Traité nous avons fait enſorte d'expoſer, de la maniere la plus ſimple & la plus intelligible, les Bandages & les Appareils les plus utiles pour la guériſon des Maladies Chirurgicales, & pour faciliter l'étude des Eléves & applanir les difficultés qui pourroient ſe rencontrer, nous avons fait un choix des

meilleurs & des moins embarraſſans, tant de ceux des Anciens que de ceux des Modernes, obſervant toujours l'ordre de leur application. Ce Traité eſt diviſé en trois Parties. Dans la premiere, on expoſe les Bandages & les Appareils en général. Dans la ſeconde, nous les décrivons tous en particulier, & nous indiquons en même tems la longueur & la largeur que doivent avoir les bandes & les piéces de linge qui doivent être employées.

Dans la troiſieme Partie, il eſt fait mention de différens Bandages ou Brayers, avec la maniere de les conſtruire, ainſi que de pluſieurs Machines dont l'uſage des unes eſt relatif à certaines fractures, & celui des autres eſt pour redreſſer les os des Rachitiques ; d'autres enfin peuvent être employées dans certaines Maladies particulieres.

TABLE
DES CHAPITRES
& ARTICLES,
Contenus dans cet Ouvrage.

PREMIERE PARTIE.

CHAP. I. *Des Bandages en général*, Page 1
CHAP. II. *De la Bande & de ſes conditions*, 7
CHAP. III. 12

SECONDE PARTIE.

CHAP. I. *Des Bandages en particulier*, 24

I. Bandage. *Le Bandeau circulaire & ſon Appareil*, 25
II. Bandage. *Le Bandeau en triangle & ſon Appareil*, 26
III. Bandage. *La Fronde & ſon Ap-*

pareil, pour les playes simples du cuir chevelu, 27
IV. Bandage. *Le Bandage unissant & son Appareil pour les playes simples en long,* 29
V. Bandage. *Le Circulaire oblique & son Appareil pour les playes situées aux parties latérales & moyennes de la tête,* 31
VI. Bandage & *Appareil pour les playes cutanées simples avec différens angles,* 32
VII. Bandage & *Appareil du double & triple T.* 33
VIII. Bandage. *Le grand Couvre-chef,* 34
IX. Bandage & *Appareil du petit Couvre-chef,* 37
X. Bandage & *Appareil du moyen Couvre-chef à six chefs, surnommé le* Bandage de Galien, 38
XI. Bandage *de la Capeline de la tête ou du bonnet d'Hippocrate,* 40
XII. Bandage. *Le Solaire ou Chevestre oblique, à l'occasion de l'ouverture de l'artère temporale, & son Appareil,* 42

XIII. Bandage & *Appareil après l'extirpation de la glande Parotide*, 44
XIV. Bandage & *Appareil pour les Maladies des Paupieres*, 45
XV. Bandage. *L'œil ſimple*, 46
XVI. Bandage. *L'œil double & ſon Appareil*, 47
XVII. Bandage & *Appareil pour l'opération de la Cataracte*, 49
XVIII. Bandage & *Appareil pour l'opération de la Fiſtule lacrymale*, 50
XIX. Bandage & *Appareil pour la fracture & la luxation des os du nez*, 52
XX. Bandage & *Appareil qui s'applique après l'extraction du Polype dans le nez*, 54
XXI. Bandage. *De l'Appareil du Bec-de-lievre & du Bandage qui le ſuit*, 56
XXII. Bandage & *Appareil pour la fracture & la luxation de la Mâchoire inférieure*, 58
XXIII. Bandage. *Le Cheveſtre ſimple pour la fracture de la mâchoire inférieure d'un côté*, 60
XXIV. Bandage. *Le Cheveſtre double*

pour la fracture des deux côtés de la Mâchoire inférieure, 62
XXV. Bandage *pour la réunion de la Langue*, 64
XXVI. Bandage & *Appareil pour la réunion des playes transversales de la gorge*, 65
XXVII. Bandage & *Appareil appellé* Divisif *pour servir lorsque la partie antérieure du col est brûlée*, 67
XXVIII. Bandage. *Le Contentif du col, & son Appareil pour la saignée de la Jugulaire*, 70
XXIX. Bandage & *Appareil pour certaines tumeurs, playes & ulcères du col*, 71
XXX. Bandage & *Appareil pour l'opération de la Bronchotomie*, 72

CHAP. II. *Des Bandages & des Appareils du Tronc*, 75

XXXI. Bandage & *Appareil pour les Maladies des Mammelles*, ib.
XXXII. Bandage *du corps avec son Scapulaire pour les Maladies de la Poitrine*, 78

XXXIII. Bandage & *Appareil pour l'opération de l'Empyème*, 79
XXXIV. Bandage & *Appareil pour la fracture du Sternum*, 81
XXXV. Bandage & *Appareil pour la fracture des côtes*, 82
XXXVI. Bandage & *Appareil pour la luxation des vertèbres*, 84
XXXVII. Bandage & *Appareil pour la Gastroraphie*, 85
XXXVIII. Bandage & *Appareil pour l'opération de la Paracentèse*, 87
XXXIX. Bandage & *Appareil pour les Maladies de la Verge*, 89.
XL. Bandage & *Appareil pour les Maladies des Bourses*, 90
XLI. Bandage & *Appareil pour l'opération de la Castration*, 92
XLII. Bandage. *Le double T. avec les Appareils qui conviennent aux Maladies du Coccix, de l'Anus & du Périnée*, 93
XLIII. Bandage & *Appareil pour la Fistule à l'anus*, 96
XLIV. Bandage & *Appareil qui suit l'opération de la Taille*, 98
XLV. Bandage. *Du Bandage triangulaire pour les Maladies des*

Aînes, des Fesses & de leur Appareil, 101
XLVI. Bandage & *Appareil pour l'opération du Bubonocèle,* 103
XLVII. Bandage. *Spica double pour les Descentes des deux côtés,* 106

CHAP. IV. *Des Bandages & Appareils qui servent aux extrémités supérieures,* 108.

XLVIII. Bandage & *Appareil pour la luxation & la fracture de la clavicule,* ibid.
XLIX. Bandage & *Appareil pour la la fracture & la luxation des deux clavicules à la fois,* 114.
L. Bandage & *Appareil pour la fracture de l'Omoplatte,* 116
LI. Bandage & *Appareil pour la luxation de l'Humerus,* 117
LII. Bandage. *Spica de l'Humerus,* 118
LIII. Bandage & *Appareil pour la fracture simple du Bras,* 120
LIV. Bandage & *Appareil pour la luxation de l'Avant-bras,* 124
LV. Bandage & *Appareil pour la saignée du Bras,* 126

LVI. Bandage & *Appareil pour l'Anévrisme du Bras*, 129
LVII. Bandage & *Appareil pour la fracture simple & composée de l'Avant-bras*, 133
LVIII. Bandage & *Appareil pour la luxation du Poignet*, 134
LIX. Bandage & *Appareil pour la fracture des Os du Carpe & du Métacarpe*, 137
LX. Bandage. *Le Spica pour la luxation & la fracture du pouce, & son Appareil*, 138
LXI. Bandage & *Appareil pour la fracture & luxation des quatre derniers Doigts*, 140
LXII. Bandage & *Appareil pour le Panaris*, 142
LXIII. Bandage & *Appareil pour la saignée de la veine Salvatelle, & la Céphalique du Pouce*, 144
LXIV. Bandage & *Appareil pour l'Amputation des Doigts*, 146
LXV. Bandage. *Des Echarpes en général*, 147
LXVI. Bandage. *De l'Echarpe moyenne ou triangulaire*, 149

LXVII. Bandage. *La petite Echarpe, ou l'Echarpe d'Officier*, 150

CHAP. V. *Des Bandages & Appareils des extrémités inférieures*, 151

LXVIII. Bandage & *Appareil pour la luxation de la cuisse*, ibid.
LXIX. Bandage & *Appareil pour les maladies qui arrivent aux Fesses*, 153
LXX. Bandage & *Appareil pour la suture entre-coupée qu'on pratique à la partie antérieure de la cuisse*, 155
LXXI. Bandage & *Appareil pour la luxation de la Rotule*, 156
LXXII. Bandage & *Appareil unissant pour la fracture en long de la Rotule*, 158
LXXIII. Bandage. *Le Kiastre pour la fracture en travers de la Rotule, & son Appareil*, 160
LXXIV. Bandage. *Le Doloire pour la luxation du Tibia, & l'Appareil qui lui est propre*, 163
LXXV. Bandage & *Appareil circulaire pour la fracture simple de*

la Cuisse & celle de la Jambe, 165
LXXVI. Bandage & *Appareil pour la fracture simple & composée de la Jambe,* 170
LXXVII. Bandage & *Appareil pour les fractures compliquées des extrémités tant supérieures qu'inférieures,* 174
LXXVIII. Bandage & *Appareil pour la réunion du Tendon d'Achille,* 178
LXXIX. Bandage & *Appareil pour la luxation du Pied,* 180
LXXX. Bandage & *Appareil nommé l'Etrier pour la saignée du Pied,* 182
LXXXI. Bandage & *Appareil pour l'amputation des extrémités,* 184
LXXXII. Bandage & *Appareil pour l'amputation de la Cuisse & celle de la Jambe,* 187
LXXXIII. Bandage. *De la Capeline à deux chefs pour les mêmes opérations dont nous venons de parler,* 190
LXXXIV. Bandage & *Appareil pour*

l'extirpaiion du bras ou l'amputation dans l'article, 192
LXXXV. Bandage & *Appareil pour les femmes nouvellement accouchées*, 195
LXXXVI. Bandage & *Appareil pour un Enfant nouveau-né*, 197
DES APPAREILS IRRÉGULIERS, 200
I. Appareil. *Pour une grande playe à la tête ſuivie de pourriture & de carie*, 202
II. Appareil. *Pour les Maladies du Sinus Maxillaire*, 203
III. Appareil. *Pour ſervir à la ſuite d'un abſcès ou d'une carie à la Mâchoire inférieure*, 207
IV. Appareil. *Pour l'application du Cautère*, 205

DES BANDAGES OU BRAYERS, *& de pluſieurs Machines propres à contenir quelques parties*, 209

CHAP. I. 211

§. I. *Des Bandages ou Brayers en général*, ibid.
§. II. *De la maniere de prendre la meſure pour un Bandage*, 215
§. III. *De la maniere d'appliquer les*

Bandages, 218
§. IV. *De ce qui doit être observé après l'application du Bandage*, 219
§. V. *Des Bandages ou Brayers en particulier*, 222
§. VI. *Du Bandage simple élastique*, 223
§. VII. *Du double Bandage élastique*, 225
§. VIII. *Bandage de la Hernie par le trou Ovalaire*, 228
§. IX. *Bandage pour la Hernie au Périnée*, 230
§. X. *Des Bandages pour l'Exomphale en général*, 231
§. XI. *Du Bandage simple pour l'Exomphale*, 233
§. XII. *Du Bandage composé pour l'Exomphale avec un ressort à Boudin*, 234
§. XIII. *Du Bandage pour l'Exomphale composé de plusieurs ressorts*, 236
§. XIV. *Bandage pour la Hernie Ventrale*, 239
§. XV. *La Ventriere & la Pelote élastique*, 241

CHAP. II. *Des moyens pour s'opposer à l'incontinence de l'urine, à la chûte du rectum, & à celle de la matrice*, 244

§. I. Bandage *pour l'incontinence de l'urine dans l'homme*, 246

§. II. Bandage *compressif pour l'incontinence de l'urine des femmes*, 248

§. III. *De l'Urinal portatif*, 251

§. IV. Bandage *pour la Chûte du Rectum*, 257

§. V. *Des Pessaires*, 260

Bandage *compressif pour l'incontinence de l'urine aux femmes, accompagné d'un Pessaire*, 263

CHAP. III. *De plusieurs Machines propres à différens usages*, 265

§. I. *De l'Abbat-jour pour s'opposer à la trop grande lumiere*, 266

§. II. Bandage *compressif pour la dilatation du sac lacrymal*, 269

§. III. Bandage *compressif pour l'Anevrisme vrai*, 272

§. IV. *Et autre Bandage compressif pour l'Anevrisme*. 274

§. V. *Machine pour le transport & le pansement de ceux qui ont la Cuisse ou la Jambe fracturée*, 275.

§. VI. *Machine pour tenir un membre en extension dans une fracture oblique*, 278

§. VII. *Boîte pour la fracture compliquée de la Jambe*, 280

CHAP. IV. *Des Moyens propres à corriger la mauvaise conformation des Os*, 282

§. I. *Des Corps pour ceux qui ont la taille difforme*, 284

§. II. *Demi-Corps, ou Corset pour soutenir le ventre de ceux qui ont l'Abdomen fort gros & saillant*, 288

§. III. *De différentes Bottines pour remédier à la difformité des Jambes*, 291

§. IV. *Premiere espéce de Bottines*, 292

§. V. *Des Bottines ordinaires*, 294

§. VI. *Des Bottines composées pour la Courbure des Os de la Jambe & pour le pied tourné en-dedans, ou en-dehors*, 296

Fin de la Table.

Extrait des Regiſtres de l'Académie Royale de Chirurgie.

Du 25. Septembre 1760.

Messieurs Bordenave & Dupleſſis, qui avoient été nommés pour examiner un *Traité des Bandages & des Appareils avec une Deſcription abbrégée des Brayers, & de pluſieurs Machines propres à différentes Maladies*, par M. Sue le jeune. Seconde édition. En ayant fait un rapport avantageux, l'Académie a conſenti que l'Auteur prenne dans ſes titres celui de *Membre de l'Académie*. En foi de quoi j'ai donné le préſent Extrait de nos Regiſtres.

Morand,
Secrétaire perpétuel.

APPROBATION DU CENSEUR ROYAL.

J'ai lû par ordre de Monſeigneur le Chancelier un *Traité des Bandages & des Appareils de Chirurgie, &c.* Par M. Sue le jeune, Membre du Collége de Chirurgie de Paris : *Seconde édition.* J'y ai trouvé des augmentations intéreſſantes, & j'ai jugé l'Ouvrage digne de l'impreſſion. A Paris, ce 14. Novembre 1760.

Morand.

ERRATA.

PAGE 8. *ligne* 17. des fils : *lisez* de fils.
Pag. 18. *lig.* 2. dans de certaines, *effacez* de
Pag. 29. *lig.* 11. que la ſituation de la playe : *liſ.* & que la ſituation de la playe.
Pag. 46. *lig.* 15. au titre. Bandage : *liſ.* XV. Bandage.
Pag. 78. *lig.* 23. tous les deux ils ſeront : *effacez*, ils.
Pag. 79. *lig.* 17. étoient dans l'uſage, *liſ.* en uſage.
Pag. 131. *lig.* 14. & l'autre au-deſſus : *liſ.* & l'autre au-deſſous.
Pag. 135. *lig.* 21. paſſer entre le pouce : *liſ.* paſſés entre le pouce.
Pag. 174. *lig.* 13. différent que celui : *liſ.* différent de celui.
Pag. 205. *lig.* 26. ailleurs. Il y a : *liſ.* ailleurs, il y a.
Pag. 206. *lig.* 23. afin qu'elles n'agiſſent pas : *liſ.* afin qu'elles n'agiſſent pas.
Pag. 219. *lig.* 11. qu'il n'y ait pas de vuide : *liſ.* qu'il n'y a pas de vuide.
Pag. 231. *lig. pénult.* d'une ceinture de fer ni d'acier : *liſ.* d'une ceinture de fer ou d'acier.

TRAITÉ DES *BANDAGES* ET APPAREILS.

PREMIERE PARTIE.

CHAPITRE PREMIER.

Des Bandages en général.

EN GÉNÉRAL, on entend par *Bandage*, les moyens que la Chirurgie employe pour contenir dans la situation naturelle, quelque partie déplacée, ou pour maintenir les compresses & les médicamens dont on aura fait choix pour y réussir.

Cette définition générale nous donne lieu de les diviſer en *Bandages* proprement dits, tels ſont ceux dont on ſe ſert pour les playes, les fractures, les luxations, &c.

Les autres, qui ne ſont pas abſolument connus ſous le nom de *Bandages*, & dont l'uſage regarde les hernies ou deſcentes, qu'on nomme *Brayers*, les *Bottines* pour la courbure des os; le *ponton* (comme l'appelloit M. l'Abbé Bourdelot) pour l'anévriſme, & pluſieurs autres bandages ou machines dont il ſera fait mention en ſa place.

Définition du Bandage.

Le bandage proprement dit, eſt l'application d'une ou de pluſieurs bandes autour de quelque partie bleſſée, pour la conſerver dans ſon état naturel, maintenir les compreſſes & les médicamens qu'on y aura appliqués.

Différence des bandages.

Les Bandages different les uns des autres en pluſieurs manieres. Prémierement, par leur matiere; ſecondement, par leur figure; troiſiémement, par rapport aux parties ſur leſquelles on les applique; quatriémement par leur uſage.

Différence pour la matiere.

Je dis premierement leur matiere; les uns ſont faits de toile de chanvre,

d'autres de toile de coton ou de futaine; il y en a de soye ou de laine, & même de peau, &c.

Quant à leur figure; on en voit de carrés, de triangulaires, de rhomboïdes, de ronds, d'ovales, de longs, de courts, d'étroits, de larges, d'épais, de minces, &c. Par la figure.

Par rapport aux parties sur lesquelles on les applique, ils se divisent en *communs* & en *propres*; les communs sont ceux qui conviennent à plusieurs parties, & à différentes maladies; comme le bandage de corps, qu'on employe pour les maladies de la poitrine & celles du bas-ventre; le bandage circulaire pour les fractures simples, la capeline, &c. Par les parties.

Les *propres* sont ainsi nommés, parce qu'ils ne conviennentqu'à une sorte de maladie, comme à une seule & même partie, tels que le *chevestre* pour la fracture de la mâchoire inférieure; le *solaire* pour arrêter le sang de l'artère temporale; le *kiastre* pour la fracture de la rotule, &c.

Eû égard à leur usage; on les appelle *contentifs*, *expulsifs*, *unissans*, *incarnatifs*, *divisifs* & *compressifs*. Par l'usage.

Le bandage *contentif* est celui qui

Le bandage contentif. ne ſert qu'à contenir les compreſſes & les médicamens qu'on a mis ſur une partie.

L'uniſſant L'on entend par bandage *uniſſant*, celui qui par une douce & légere preſſion ſur les bords d'une playe, les approche & en procure la réunion.

L'incarnatif. *L'incarnatif* eſt un bandage, qui étant appliqué mollement ſur une playe ou à ſes environs, y facilite la régénération des chairs.

Le diviſif. On nomme bandage *diviſif* celui qui par la maniere dont il eſt appliqué ſur quelque partie, tend à diviſer & à écarter les bords d'une playe pour en empêcher la réunion.

L'expulſif. Le bandage eſt nommé *expulſif*, quand par la maniere dont on l'applique, il ſert à faire ſortir quelque matiere retenue ou ſtagnante dans un ſinus.

Le compreſſif. Si un bandage eſt plus ou moins ſerré, ſoit pour s'oppoſer à une hémorrhagie, ſoit pour empêcher la dilatation de quelque partie, on lui donne le nom de *compreſſif*.

Diviſion des bandages. On diviſe les bandages en *ſimples* & en *compoſés*. Le ſimple eſt celui qui n'eſt fait qu'avec un lez de bande. Celui-ci ſe diviſe en *égal* & en *inégal*.

L'égal eſt appellé *circulaire*, ſi la bande eſt également employée ſur une partie, & ſi l'on n'apperçoit que le dernier tour. Diviſion du bandage ſimple. L'égal.

L'inégal eſt celui où les circonvolutions de la bande ſont inégales, & plus ou moins éloignées les unes des autres, ou obliques. L'inégal.

Ce bandage ſe ſubdiviſe en quatre eſpéces connues ſous le nom de *doloire*, de *mouſſe* ou *obtus*, de *renverſé*, & de *rempant*. Subdiviſion du bandage ſimple.

On entend par *doloire*, lorſqu'un tour de bande, ſuccédant à celui qui vient d'être appliqué, le laiſſe à découvert d'une quatriéme partie, du tiers ou de la moitié. Le doloire.

Cette différence a donné lieu de ſubdiviſer le doloire en *grand*, en *moyen* & en *petit*.

Le *mouſſe* ou *l'obtus* eſt, lorſque les tours de la bande ne couvrent qu'environ un quart du précédent, ou qu'ils ſont placés ſucceſſivement à côté les uns des autres. L'obtus ou mouſſe.

Le *renverſé* ſe fait lorſque la bande étant plus lâche d'un côté que de l'autre & formant des gaudets, on eſt obligé de renverſer le jet de la bande de bas en-haut, ou de haut en-bas. Le renverſé.

Ces deux manieres de renverſer la bande donnent lieu de diſtinguer deux ſortes de *renverſés*, ſçavoir l'*aſcendant*, & *le deſcendant*.

Le Rempant. Lorſqu'on fait monter ou deſcendre la bande autour d'une partie, & qu'on lui fait prendre la forme d'une ſpirale, les tours de bande ſe nomment *rempans*.

Bandage compoſé. Le bandage devient compoſé, lorſque pour le faire, on eſt obligé de coudre pluſieurs bandes ou morceaux de linge les uns aux autres, ou quand il faut fendre les bandes en pluſieurs chefs.

Diviſion du Bandage compoſé. Les bandages compoſés peuvent ſe diviſer en deux claſſes.

1e. Claſſe. Celui de la premiere eſt quand pluſieurs bandes couſues enſemble qui doivent former le bandage, ne ſouffrent aucun changement dans leur figure, ainſi qu'on l'obſerve au bandage en *T*, à la fronde, &c.

2e. Claſſe. Le bandage compoſé de la 2e. claſſe, eſt nommé *figuratif*. Ce bandage reçoit dans ſa compoſition quelque piéce de linge coupée en différentes figures, ainſi que l'épervier, le triangle, le quadrangulaire, &c.

CHAPITRE II.

De la Bande & de ſes conditions.

LA BANDE eſt en général un lien de toile, de ruban, de drap ou de peau, beaucoup plus long que large, deſtiné à lier, aſſujettir, contenir, borner ou entourer quelque partie. Définition générale.

La bande ſtrictement priſe, n'eſt autre choſe qu'un lien fait de toile de chanvre ou autre linge, plus long que large, dont l'uſage eſt d'entourer quelque partie du corps, pour différentes indications. Définition particuliere

Eû égard aux diverſes parties d'une bande; on la diviſe en corps, en extrémités & en bords. Diviſion de la bande.

Par ſon corps, on entend ſon milieu ou ſon centre, ſuivant ſa longueur. Ses extrémités ſont les deux bouts qui la terminent. Ses bords ſont les deux côtés de ſa ſurface.

Il y a deux ſortes de bandes relativement à leur uſage. Les unes ſont remedes par elles-mêmes; telles ſont celles qui ſervent aux fractures ſimples, à réunir certaines playes, ou à arrêter quelque hémorrhagie. Différences de la bande.

Les autres ne ſont que contentives, c'eſt-à-dire, qu'elles ne ſervent qu'à contenir les médicamens & les compreſſes qu'on a employés.

Conditions des bandes.

Il eſt à propos de marquer ici quelles ſont les conditions que doivent avoir les bandes; 1°. il faut que la longueur & la largeur ſoient proportionnées à la grandeur & groſſeur de la partie; 2°. que le linge dont on ſe ſert, ſoit, autant qu'il eſt poſſible, de toile de chanvre; 3°. que ce linge ne ſoit ni trop gros ni trop fin; 4°. qu'il ne ſoit ni trop vieux ni trop neuf, c'eſt-à-dire, qu'il ſoit à demi-uſé; 5°. la bande ne doit point avoir d'ourlet, ni de liziere, ni des fils qui paſſent ſur les côtés; 6°. il faut que le linge ſoit propre, & autant qu'on le peut, blanc de leſſive; 7°. que la bande ſoit roulée en un ou deux chefs, & prête à être appliquée.

La bande s'appelle *roulée à un chef*, lorſque commençant à la rouler par un bout, on finit par l'autre. On la nomme *à deux globes*, ou *à deux chefs*, quand elle eſt roulée par deux bouts à la fois, ſoit également ſoit inégalement.

La bonne application & la ſoli-

dité d'un bandage dépend souvent de la position du premier tour de bande, c'est-à-dire, qu'il n'est pas indifférent de commencer certains bandages plutôt à droite qu'à gauche, & quand il doit être naturellement commencé par l'un ou l'autre côté, alors l'application devient toute différente de celle qu'on s'étoit proposé de faire, l'indication ne sçauroit être remplie, & cette différence devient nécessairement nuisible à la maladie.

Comment on doit commencer l'application d'une bande.

Plusieurs choses essentielles doivent être observées pendant l'application de la bande, & après qu'elle est faite. 1°. le malade doit être placé dans une situation la plus convenable à la partie souffrante; 2°. il faut que le Chirurgien soit le moins gêné qu'il se pourra pendant son application; 3°. il doit appliquer la bande, tantôt sur l'endroit malade, tantôt à l'opposite, tantôt à côté; 4°. il faut qu'il opère le plus promptement qu'il lui sera possible; 5°. qu'il prenne garde de trop serrer la bande, de la tenir trop lâche, ou de la laisser faire des gaudets. On entend par *gaudet*, lorsqu'un jet de la bande qui est appliqué autour d'une partie, est tendu d'un de ses

Ce qu'on doit observer pendant l'application de la bande, & après qu'elle est faite.

côtés, & de l'autre se trouve fort lâche; ce qui fait qu'elle laisse de l'un à l'autre un vuide considérable; 6°. le Chirurgien fera ensorte de ne point donner de secousse à la partie blessée dans le tems qu'il employera la bande; 7°. il aura l'attention de terminer toujours le bout de bande au côté opposé du mal.

Situation de la partie blessée.

A l'égard de la situation qu'on donnera à la partie; elle sera différente suivant l'endroit affecté. Si les extrémités supérieures sont blessées, & que le malade soit obligé de garder le lit, on mettra toute la partie sur un oreiller, de sorte, par exemple, s'il s'agit de la main, qu'elle soit plus élevée que le reste du bras. Si au contraire cette même maladie peut permettre au malade de se lever, on met le bras dans une écharpe qui sera différente selon l'endroit malade. Dans les blessures des extrémités inférieures & surtout dans les fractures, il est nécessaire que le malade soit dans son lit, & la situation de la partie doit être bien droite; comme s'il est question du pied, qu'il soit plus haut que le genou, celui-ci plus haut que l'aîne, le tout posé sur des oreillers, & assuré de tous côtés.

Lorſqu'après l'application du bandage, il ſurvient au-deſſous une petite tumeur d'une tenſion médiocre & d'une chaleur modérée, de ſorte que l'impreſſion du doigt s'y faſſe avec facilité & ſans douleur, on peut alors être aſſuré que le bandage eſt bien fait. Comment on connoît que le bandage eſt bien fait.

On s'apperçoit que les bandes ſont trop ſerrées tant à la main qu'au pied & ailleurs, par une tumeur dure, froide, douloureuſe & plombée; quelquefois même accompagnée de phlitènes; il faut alors les relâcher. Signes qui dénotent que le bandage eſt trop ſerré.

Si quelque tems après que le bandage eſt appliqué, il ne ſe fait aucun gonflement dans la partie ſouffrante, ſi le malade ſent des picotemens à l'endroit de la fracture, & que les parties ſoient trop à leur aiſe; il eſt aiſé de juger que le bandage eſt trop lâche: il faut le défaire pour le ſerrer davantage. Marques d'un bandage trop lâche.

Le Chirurgien doit avoir attention en défaiſant le bandage, de ne point laiſſer traîner la bande, mais de la recevoir ſucceſſivement de l'une & de l'autre main. Si elle eſt trop collée ſur elle-même & ſur les autres parties de l'appareil, alors, pour ne pas donner Attentions que le Chirurgien doit avoir en défaiſant le Bandage.

de ſecouſſes qui pourroient non ſeulement exciter de la douleur, mais encore donner occaſion aux parties de ſe déranger, on humecte le bandage avec une liqueur convenable.

CHAPITRE III.

APRE'S avoir donné l'idée générale de ce qui concerne la différence des bandages, les conditions que les bandes doivent avoir, la maniere de les bien appliquer, & les ſignes qui annoncent que l'application a été bien ou mal faite; nous allons ſuivre le même ordre ſur les différentes parties dont les appareils ſont compoſés.

Le mot *d'Appareil* peut ſe prendre en deux manieres; ſçavoir, dans une ſignification générale, & dans une ſignification particuliere.

Appareil en général.

Appareil en général ſignifie les différentes piéces qui ſervent à faire une opération, ou à être appliquées ſur une partie, comme ſont les inſtrumens, les médicamens, les compreſſes, les bandages, &c.

Appareil proprement dit.

L'appareil proprement dit, eſt tout ce qui s'applique ſur les parties

léſées, ſoit qu'on ait fait quelque opération, ou non; outre les bandes qui lorſqu'elles ſont appliquées, ont le nom de *bandage*.

Les différentes piéces qui compoſent l'appareil conſidérées en particulier, ſont connues ſous le nom de *charpie*, de *plumaceau*, de *bourdonet*, de *tente*, de *meche*, de *ſéton*, de *ſyndon*, de *tempon*, d'*emplâtre*, de *croix de Malte*, de *compreſſes*, de *lacs*, de *liens*, de *tourniquets*, de *longuettes*, d'*atelles*, de *cartons*, de *palettes*, de *couſſins*, de *talonnieres*, de *ſemelles*, de *pelotes*, de *tibiales*, de *fanons*, &c.

La *charpie* eſt un amas de pluſieurs filamens qu'on a tirés de quelques morceaux de linge à demi-uſé qui ne doit être ni gros ni fin. La charpie.

On nomme *plumaceau* un arrangement particulier de pluſieurs brins de charpie, qui ſe fait beaucoup plus large qu'épais, de figure ronde ou ovale, & qui eſt propre à être mis dans une playe, ou à la couvrir. Il y en a de trois eſpéces, ſçavoir des grands, des moyens & des petits. Le plumaceau.

Le *bourdonet* eſt un petit rouleau de charpie de figure oblongue, mais pour l'ordinaire plus épais que large, Le Bourdonet.

destiné à remplir une playe. On y attache quelquefois un fil, & pour lors il se nomme *bourdonet lié.*

La tente. Ce qu'on appelle *tente*, est l'assemblage de plusieurs brins de charpie de figure cylindrique & pyramidale, ou bien un morceau de linge en rouleau & effilé par ses bords les plus étroits. Cette différence de composition a donné lieu de les distinguer en *vraies* & en *fausses.*

Fausses tentes. Les *fausses tentes* sont celles qui sont faites avec un morceau de linge roulé: elles servent ordinairement à absorber le pus ou quelque liqueur épanchée dans quelque cavité ou sinus.

Vraies tentes. Les *vraies tentes* étant faites de charpie, sont propres à remplir quelque ouverture, comme pour les playes de poitrine, les fistules à l'anus, &c. usages que quelques-uns ont adopté.

La meche. Le nom de *meche* se donne à l'assemblage de plusieurs brins de charpie d'une certaine longueur, ou à une petite bandelette de linge un peu roulée; elle tient souvent lieu de tente; on s'en sert dans certaines playes profondes, &c.

Le séton. On appelle *séton* une petite bande-

lette enduite de quelque médicament que l'on fait passer au travers d'une partie afin d'y entretenir un égout pour l'écoulement du pus ou de quelqu'autre humeur.

Le *syndon* est une petite piéce qui entre dans l'appareil du trépan : on le fait avec plusieurs petits brins de charpie, liés par le milieu avec un fil, éparpillés en rond ; ou bien simplement avec un petit morceau de linge, de figure ronde, dont le diametre est d'environ huit à dix lignes, par le milieu duquel on passe un fil avec un petit nœud, afin de pouvoir le retirer quand on renouvelle le pansement. On l'applique immédiatement sur la dure-mere après le trépan. Le syndon.

Quelques-uns nomment *tempon*, un ou deux petits plumaceaux de l'épaisseur des os du crâne, ronds, assez fermes & propres à boucher exactement une ouverture faite au crâne par un trépan, ou accidentel ou artificiel. Le tempon.

Les *emplâtres* se font avec des morceaux de linge, de taffetas, ou de peau, couverts de quelque onguent emplastique. Leur usage ordinaire est de les appliquer sur les tumeurs, sur certaines playes, ou ulcères, &c. L'emplâtre.

Leur grandeur & leur figure doit être proportionnée à celle de la maladie.

La croix de Malte.

La *Croix de Malte* n'eſt autre choſe qu'un morceau de linge carré ſimple ou double, coupé par les quatre angles, à une certaine diſtance de ſon centre. Elle ſert principalement à couvrir l'extrémité de quelque partie, ſoit qu'elle ait été coupée ou non.

Les compreſſes.

On entend par *compreſſes*, des morceaux de linge, plus ou moins grands, ſimples ou pliés en un ou pluſieurs doubles, deſtinés à être placés ſur quelque partie offenſée, ſoit pour y remplir certains vuides, ſoit pour ſervir d'appui aux bandes, ſoit pour comprimer quelque partie molle ou dure, ſoit enfin pour contenir certains médicamens, & garantir les parties bleſſées des agens extérieurs.

Conditions requiſes pour les compreſſes.

Pour que les compreſſes ayent toutes les conditions requiſes, il faut 1°. qu'elles ſoient faites avec du linge à demi-uſé; 2°. qu'elles n'ayent ni ourlet ni liziere; 3°. qu'elles ſoient blanches de leſſive; 4°. qu'elles ne ſoient ni trop grandes ni trop petites, & toujours proportionnées à la partie affectée.

On peut diviſer les compreſſes en ſimples & en compoſées.

Diviſion générale des compreſſes.

Les *ſimples* ſont celles qui ne ſont faites que d'un ſeul lez de linge; telles ſont les compreſſes dont on ſe ſert pour les fractures ſimples de la jambe ou du bras, &c.

Des compreſſes ſimples.

Les compreſſes *compoſées* ſont celles dans la compoſition deſquelles il entre pluſieurs lez de linge.

Des compreſſes compoſées.

Elles ſe diviſent en *graduées unies* ou *égales* & en *graduées inégales* ou *irrégulieres*.

Diviſion des compreſſes compoſées.

Les compreſſes *graduées unies* ou *égales* ſont quand les lez de linge qui entrent dans leur compoſition ſont tous égaux, & que la compreſſe n'eſt pas plus épaiſſe d'un côté que d'un autre.

Compreſſes unies ou égales.

Leur dimenſion varie relativement à celle de la partie & à la qualité de la maladie. Elles s'appliquent de différente grandeur les unes ſur les autres en commençant par les plus étroites.

Celles qu'on nomme *graduées inégales* ou *irrégulieres* ſont d'une ſeule piéce de linge qui étant ployée pluſieurs fois ſur elle-même, ſe trouve plus épaiſſe d'un côté que de l'autre.

Compreſſées graduees inégales ou irrégulieres.

Ces ſortes de compreſſes ne s'em-

ployent qu'avec le bandage expulsif, ou dans de certaines fractures, comme celle de la jambe, &c.

Lacs. Les lacs, sont des espéces de bandes plus ou moins longues faites de laine, de soye, ou de fil, ils sont destinés à fixer quelque partie, ou à faire quelque extension.

Division. On les divise en *égaux* & *inégaux*. Les premiers servent à tirer également une partie ou à fixer à la fois deux parties égales. Les *inégaux* sont plus longs d'un côté que de l'autre. Ils servent à employer plus de force du côté qu'ils sont les plus longs.

Noms différens des Lacs. Les lacs ont reçu divers noms suivant leur Inventeur, ou relativement à leurs usages. Suivant ces différences, ils sont appellés l'*herculien*, le *chiaste*, le *nautonnier*, le *loup*, le *Cartésien* le *syndonien*, & une quantité d'autres.

Liens. Les liens sont des bandelettes de toile ou de ruban qui servent à lier & assujettir certains appareils dans les fractures; comme les fanons, les cartons, &c. On peut encore mettre au nombre des liens, plusieurs brins de fil rassemblés & cirés, avec lesquels on fait la ligature de quelque vaisseau.

Tourniquet. On appelle *tourniquet*, une machine,

ou une eſpéce de ligature dont on ſe ſert pour faire une forte compreſſion autour d'une partie, ſoit pour diminuer la vélocité du ſang, ſoit pour l'arrêter entiérement. Il y en a de deux ſortes : le premier ſe fait avec une compreſſe fort épaiſſe, large environ de quatre travers de doigts en carré-long, qu'on place ſur le trajet de l'artère qui doit être comprimée. Sur cette compreſſe, on en met une autre circulaire en quatre doubles, ſur laquelle on place un lien qui doit faire deux tours ſur la partie, on l'arrête avec une anſe ; obſervant que ce lien ſoit aſſez lâche, pour qu'on puiſſe gliſſer par-deſſous un morceau de carton, de cuir, ou une piece de corne en ovale ; enſuite, entre ce lien & ce corps ovale, on paſſe une eſpéce de fuſeau qui ſe nomme *garot*, que l'on tourne en moulinet autant de fois qu'il le faut pour la compreſſion qui ſe doit faire.

Le ſecond *tourniquet* proprement dit, & dont l'invention eſt dûe au célébre M. Petit, eſt compoſé de deux plaques de bois ou de cuivre, garnies d'un couſſinet & d'une vis de même matiere, d'une eſpece de courroye de

peau & d'une pelote mobile ſur la courroye. Cette eſpece de tourniquet eſt très-utile quand on veut arrêter le ſang, lors de l'amputation du bras ou de la jambe, ou dans l'opération de l'anévriſme.

Longuettes. On nomme *longuettes*, de petites compreſſes de linge, un peu épaiſſes, longues de huit ou dix pouces, & larges de deux doigts, qu'on employe à pluſieurs fractures.

Atelles. Les *atelles* ſont des piéces de carton ou de bois mince, larges pour l'ordinaire de deux doigts & longues environ d'un demi-pied. Leur uſage regarde les fractures des extrémités.

Carton. Ce qu'on appelle *carton* ſont des piéces de carton preſque ovales, plus ou moins longues & larges, qu'on plie en forme de goutiere. On s'en ſert quelquefois dans certaines fractures.

Fanons. Les *fanons* ſont de petits cylindres faits de paille, au milieu deſquels on met une baguette de bois ſouple. On les lie avec de la ficelle; enſuite chaque cylindre eſt entouré par les deux bouts les plus étroits d'une grande ſerviette, juſques à environ un demi-pied de diſtance l'un de l'autre. Ils ſont très-propres à maintenir les fractures des

extrémités inférieures dans leur ſituation.

Les *faux-fanons* ſe font avec une ſerviette en pluſieurs doubles, roulée à plat par ſes deux extrémités: on ne s'en ſert que lorſqu'on ne veut comprimer une partie que par certains côtés. Ils conviennent particuliérement à la fracture de la rotule. Faux-fanons.

La *palette* & la *ſemelle* ſont des morceaux de bois ou de carton, ou de fer blanc, deſtinés à donner à la main ou au pied une ſituation convenable. La palette & la ſemelle.

La *pelote* eſt un petit globe de linge, ou de charpie qui ſe met à l'entrée d'une playe, comme après l'opération du bubonocèle, ou bien dans la main à la ſuite d'une fracture au bras ou à l'avant-bras. La Pelote.

Par *couſſins* on entend de petits ſachets remplis de coton, ou de plumes, ou des compreſſes de gros linge fort épaiſſes, que l'on place entre les fanons & la partie malade, pour éviter que la compreſſion des fanons ne porte ſur les parties les plus ſaillantes. Couſſins.

La *talonniere* n'eſt autre choſe qu'une compreſſe roulée ſur elle-même, de maniere qu'elle forme un Talonniere.

creux dans ſon milieu, pour recevoir le bout du talon dans certaines fractures.

La tibiale. On entend par *tibiale*, une compreſſe large de deux pouces, & longue d'environ un pied & demi: ſon uſage eſt de la placer à la partie antérieure de la jambe lorſqu'elle eſt fracturée.

Les Gouttieres. Les *gouttieres* ſont des eſpeces de demi-cylindres concaves, de fer blanc, d'écorce d'arbre, ou de carton pour loger le bras ou la jambe dans le cas de fracture.

Archet. L'*archet* eſt un demi-cerceau de bois, large d'un pied ou environ, qui ſert à élever & ſoutenir la couverture & le drap, pour qu'ils ne portent point ſur la partie malade, particulierement lorſqu'il y a fracture aux os de la jambe.

Remarques *Nota*: que le jeune Chirurgien ayant préparé toutes les piéces de l'appareil dont il a beſoin ſelon l'opération qui ſe trouve à faire, doit obſerver, 1°. que l'appareil ſoit prêt avant qu'on commence l'opération; 2°. que toutes les piéces de l'appareil ſoient rangées ſur un plat ou autre

choſe ſemblable, ſuivant l'ordre dans lequel elles doivent être appliquées, de ſorte qu'elles ſe préſentent, pour ainſi dire, d'elles-mêmes; 3°. quand il ſera obligé d'appliquer un bandage ſous les aiſſelles, ou dans quelque autre partie où il y aura de grands plis ou creux, il aura le ſoin d'en garnir la cavité de charpie, ou de linge mollet; ce qui non-ſeulement épargne de la douleur au malade, & prévient ſouvent l'excoriation de la peau; mais rend encore l'application plus exacte.

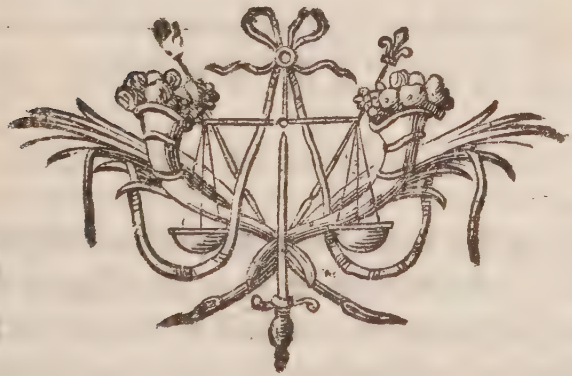

TRAITÉ DES *BANDAGES* ET APPAREILS.

SECONDE PARTIE.

CHAPITRE PREMIER.

Des Bandages en particulier.

CELUI qui veut acquérir une parfaite connoiſſance des Bandages & des Appareils, ne doit pas ſe contenter de les étudier dans les meilleurs Traités, & de ſçavoir quelles ſont toutes les différentes piéces qui doivent concourir à tel ou tel appareil; il faut encore qu'il ſoit enſeigné par des perſonnes verſées dans cette partie; que lui-même répete enſuite pluſieurs

ſieurs fois l'application de chaque Bandage & Appareil, afin qu'il puiſſe ſe faire une habitude sûre, lorſqu'il s'agira de les mettre en pratique.

Pour éviter la confuſion, nous ne ferons ici mention que de ceux qui nous paroiſſent les plus ſimples, les plus sûrs & les moins embarraſſans; nous commencerons par décrire les Bandages & les Appareils pour les différentes maladies de la tête.

I. BANDAGE.

Le Bandeau circulaire, & ſon Appareil.

LE *Bandeau* eſt un de ces Bandages communs auquel on doit donner la préférence dans les playes ſimples du front, d'autant plus qu'il eſt facile à faire. Les piéces de cet Appareil conſiſtent en un ou deux plumaceaux trempés dans une liqueur convenable; ou ſi la playe eſt contuſe, les plumaceaux ſeront couverts de baume d'Arceus, ou d'un digeſtif approprié. On mettra un emplâtre par-deſſus, ſi

on le juge à propos, & des compreſſes carrées ou triangulaires, ſuivant la ſituation de la playe ſur laquelle s'applique le bandeau. Le Bandage ſe fait avec un morceau de linge plus long que large, qu'on plie en trois ou quatre doubles ; ou un mouchoir plié ſuivant ſa longueur en trois ou quatre parties égales. Il s'applique par le milieu ſur le front, ou vis-à-vis le mal, & ſe fixe derriere la tête avec des épingles ou quelques points d'aiguille.

Les Anciens (*a*) s'en ſervoient non-ſeulement pour les playes ſimples de cette partie, mais encore ils en faiſoient quelquefois un Bandage uniſſant.

II. BANDAGE

Le Bandeau en triangle & ſon Appareil.

Ce Bandage ſe fait avec un linge d'environ deux pieds en carré, ou un mouchoir que l'on plie en triangle, enſorte que les coins qui ſont oppoſés au pli, ſe trouvent parallèles ou vis-

(*a*) Fournier, liv. 2. pag. 2.

à-vis l'un de l'autre ; enſuite on applique le reſte de l'Appareil qui eſt le même que celui du Bandage précédent, ſur lequel on met le centre du Bandeau. On conduit les deux bouts derriere la tête, où on les fait croiſer l'un ſur l'autre, pour les ramener pardevant & les y fixer avec des épingles.

III. BANDAGE.

La Fronde & ſon Appareil, pour les playes ſimples du cuir chevelu.

Ce Bandage n'eſt pas ſeulement recommandable par ſa légéreté, mais encore parce qu'il peut être employé pour toutes les playes ſimples du cuir chevelu. Il peut auſſi ſervir pour les playes qui ſont à la partie poſtérieure & ſupérieure du col.

L'Appareil conſiſte en un ou deux plumaceaux ſelon la longueur de la playe, & quelques compreſſes pardeſſus. Le Bandage ſe fait avec un morceau de linge de demi-aune & ſix doigts de large, qui ſera fendu à égale diſtance par ſes deux extrémités, à la

réſerve d'un pouce. On l'applique différemment ſuivant la ſituation de la playe ; de maniere que tantôt il ſera poſé en devant, d'autres fois ſur les côtés, en arriere, ou ſur le ſommet de la tête. Si, par exemple, le cas échéoit pour cette derniere poſition, le centre du Bandage doit ſe trouver ſur le vertex vis-à-vis de la playe. Les deux premiers chefs ſeront portés de devant en arriere pour les y fixer avec des épingles, & les deux autres doivent être arrêtés ſous le menton. Si au contraire on avoit à ſoutenir un Appareil derriere la nuque, les chefs ſupérieurs ſeroient portés autour de la tête ſur le devant, pour les y attacher avec quelques épingles, & l'on gliſſeroit les deux autres de derriere en devant pour y être arrêtés.

IV. BANDAGE.

Le Bandage uniſſant & de ſon Appareil, pour les Playes ſimples en long.

TOUT le monde ſçait qu'une playe ſimple demande une prompte réunion ; ce que l'on peut obtenir par différens moyens, du nombre deſquels ſont l'Appareil & le Bandage ſuivant; pourvû que la playe ſoit de celles qui s'étendent en long ou un peu obliquement, que la ſituation de la playe & de la partie permettent de les pratiquer. D'abord, on placera deux compreſſes à quelque diſtance du bord des lévres de la playe, à la longueur de laquelle elles doivent être proportionnées. Un plumaceau trempé dans quelque baume ou autre liqueur convenable ſera mis ſur la longueur de la playe : par-deſſus, on poſera le Bandage ſuivant. Quant à la longueur que la bande doit avoir, on ne ſçauroit la déterminer ; c'eſt ſur la grandeur de la partie qu'on doit ſe régler. La bande ſera roulée à deux

chefs, & fendue au milieu, de ſorte qu'elle puiſſe laiſſer paſſer un des globes. Pour en faire l'application on prend de chaque main un des globes; on porte le plein de la bande à l'oppoſite de la playe, & on la conduit vis-à-vis le mal où la fente doit préciſément ſe trouver. Vous paſſez alors un des globes dans la fente, & vous ſerrez par gradation juſqu'à ce que vous ayez les bords de la playe. Vous rapprochez à l'inſtant & conduiſez la bande par derriere, pour y croiſer & revenir ſur la playe. Il faudroit paſſer un des globes dans une autre fente qui ſe feroit à la bande, ſi la longueur de la playe l'exigeoit. Le reſte de la bande ſera employé, de maniere que, ſi la partie a une certaine étendue, après avoir fait quelques circulaires avec les deux chefs, celui qui ſe trouvera vers la partie ſupérieure ſera terminé par doloires en montant; & avec l'autre qui ſe trouvera vers la partie inférieure, on fera des doloires en deſcendant.

V. BANDAGE.

Le Circulaire oblique & ſon Appareil pour les Playes ſituées aux parties latérales & moyennes de la Tête.

Ce Bandage eſt nommé ainſi, parce que les circulaires que l'on fait décrire à la bande autour de la tête ſont preſque tous obliques. On le fait en appliquant le bout de la bande derriere la nuque; enſuite on la conduit obliquement au-deſſus de l'oreille du côté de la maladie, en continuant la même direction ſur le front. De-là on monte ſur le pariétal oppoſé, pour enſuite deſcendre derriere la nuque & revenir en doloire du côté malade, comme ci-devant; continuez pluſieurs tours toujours de même juſques à la définition de la bande, & que les compreſſes ſoient entiérement couvertes. L'Appareil conſiſte en un ou deux plumaceaux trempés dans une liqueur convenable, ou couverts de quelque baume ou onguent ſelon l'indication : on met par-deſſus une ou deux compreſſes.

VI. BANDAGE

Et Appareil pour les Playes cutanées ſimples avec différens angles.

Ce que nous avons dit au ſujet du Bandange uniſſant prouve aſſez que l'art nous fournit différens moyens pour la réunion des playes, & que ces moyens doivent être employés différemment ſelon les cas, la ſituation de la playe, & autres circonſtances qui peuvent l'accompagner. Si, par exemple, il ſe rencontre une playe ſimple peu profonde, avec pluſieurs angles, le Bandage uniſſant ne pouvant avoir lieu, on employera de petits morceaux de toile un peu forte ſur leſquels on étendra quelque onguent glutineux, comme celui d'*André de la Croix*, &c. coupés en forme de gril, ou en lozange, ce qu'on appelle *emplâtre fenêtré*, ou coupés par petites bandelettes plus ou moins larges & longues, ſelon la grandeur de la playe.

Lorſqu'on voudra appliquer ces eſpéces d'emplâtres, il faudra faire

attention de bien rapprocher les bords de la playe. Après les avoir mis en place, on met par-deſſus un ou pluſieurs plumaceaux, & des compreſſes; le tout ſoutenu par un Bandage contentif. Quelques-uns peut-être trouveront ce moyen déplacé : mais pour peu qu'on veuille faire attention à ſa nature, on verra qu'il doit être plutôt mis au nombre des Bandages uniſſans, que parmi les ſutures.

VII. BANDAGE

Et Appareil du double & triple T.

QUOIQUE les deux *Bandages* dont nous allons donner la deſcription, ne ſoient guéres d'uſage pour les playes de la tête; cependant on peut s'en ſervir lorſqu'on ne veut point la ſurcharger.

L'Appareil eſt le même que nous l'avons décrit dans le troiſiéme Bandage pour les playes ſimples.

Ils ſe font avec une bande large de trois doigts, dont la longueur doit entourer la tête. On y ajoute à ſon milieu

deux ou trois bandes d'un doigt & demi de large sur environ 18 pouces de long; ce qui forme un *double* ou *triple T*. On applique la premiere bande autour de la tête que l'on fixe avec des épingles. Ensuite vous renversez les deux ou trois autres bouts de bande de devant en arriere, & les attachez derriere la nuque sur la bande circulaire.

VIII. BANDAGE.

Le grand Couvre-chef.

Le *Bandage* dont nous allons donner la description est sans contredit un des meilleurs, des plus solides, & des plus chauds qu'on puisse employer pour les grandes playes de la tête, & sur-tout à la suite du *trépan*.

Appareil du grand couvre-chef.

Son Appareil est un *syndon* trempé dans l'esprit-de-vin ou le baume de Fioraventi, qu'on glisse entre la dure-mere & le crâne. On bouche le trou du trépan avec un tempon ou une plaque de plomb, selon l'indication; puis on met sous les lambeaux des petits plumaceaux, & d'autres plus larges par-

dessus pour couvrir toute la playe, & un emplâtre avec deux ou trois compresses carrées qui seront trempées dans quelque liqueur spiritueuse, comme l'eau-de-vie, &c.

Tout cet Appareil sera soutenu par le grand Couvre-chef, que vous ferez avec une serviette plus longue que large, pliée en travers, de maniere qu'un des bords soit éloigné de l'autre d'environ un pouce & demi. Marquez le milieu de la serviette, comme si vous vouliez la pincer: cela fait, ouvrez la serviette en deux, & glissez en même tems dessous les quatre doigts de la main gauche au côté droit de la serviette, & de même les quatre doigts de la main droite au côté opposé environ à 4. travers de doigt du milieu, ou de l'endroit pincé, tenant les pouces en-dessus à quelque distance du milieu. Après, on pose la serviette sur la tête, évitant de l'entraîner en devant ou en arriere, de crainte de déranger les piéces de l'Appareil; observant que les plis du milieu soient toujours vis à-vis du nez.

Maniere de faire le grand Couvre-chef.

Alors il faut donner à un Aide les deux bouts externes de la serviette

qui pendent en devant ſous le menton, pour qu'il les tienne : ou bien, ſi on n'avoit perſonne pour les tenir, il faudroit les fixer ſous le menton pour un moment avec une épingle. On prend enſuite le bord de la ſerviette qui touche le front, & on le renverſe ſur l'autre bord, le conduiſant inſenſiblement de chaque côté juſques derriere la nuque, pour l'y attacher avec une forte épingle poſée tranſverſalement. Après, on prend les deux bouts qui ſont ſous le menton, pour y faire un nœud plat qui s'appelle le *Nœud de la Cravatte*. Au moyen de ce nœud, les plis qui ſe trouvent ſur les côtés deviennent égaux. On releve les bords de la ſerviette qui pendent ſur les côtés, ce qu'on appelle la *Patte d'oye*, pour les fixer ſur le vertex vis-à-vis du nez avec quelques épingles. On releve de même la portion de la ſerviette qui ſe trouve par derriere, pour l'arrêter auſſi avec des épingles. Le Bandage fait, on mettra par-deſſus un bonnet aſſez large pour affermir encore tout l'Appareil & garantir du froid la partie malade.

IX. BANDAGE

Et Appareil du petit Couvre-chef.

Le *petit Couvre-chef* étant deſtiné au même uſage que le précédent, n'a pas un Appareil différent. Il eſt fort uſité dans les campagnes; non-ſeulement, parce qu'il eſt facile à exécuter; mais parce qu'il eſt aiſé de trouver tout ce qu'il faut, pour le faire. Pliez un mouchoir en triangle; marquez le milieu par un petit pli; paſſez les mains par-deſſous à quelque diſtance du pli, & l'appliquez ſur la tête, de même que le grand Couvre-chef. Après, on prend à pleine main les deux bouts du mouchoir qui ſont pendans ſur les côtés de la tête, & les conduiſez par derriere la nuque pour les engager l'un ſur l'autre, & les ramener en-devant; obſervant que les bords ſoient en haut, pour les attacher avec des épingles ſur le coronal ou aux environs.

A l'égard de l'angle poſtérieur; après l'avoir tiré du haut en bas pour

diminuer la quantité des plis; on le ploye & on le renverse sur l'occiput, & l'on attache ses angles au mouchoir même avec des épingles.

Quelques uns se servent encore de ce Bandage pour contenir l'Appareil dans certaines maladies des yeux & de toute la tête.

X. BANDAGE,

Et Appareil du moyen Couvre chef à six chefs, surnommé le Bandage de Galien.

APRÉS avoir appliqué toutes les piéces qui concourent à la formation de l'Appareil & qui ont rapport au trépan, telles que nous l'avons dit plus haut; plusieurs Praticiens mettent en usage le Bandage suivant, connu sous le nom de *Couvre-chef de Galien.* Il est simple, commode & très-bon pour toutes les grandes playes de la tête. Pour le faire, ayez une piéce de linge d'environ trois quarts d'aune de long, sur environ quatorze pouces de large, que vous fendrez par les deux bouts & suivant sa longueur en trois

parties égales; laiſſant dans le centre du linge trois ou quatre doigts de ſon intégrité. Le réſidu ſera de ſix chefs; trois de chaque côté, pliés ſuivant leur longueur les uns ſur les autres. Portez-les tranſverſalement ſur le vertex, de ſorte que celui du milieu ſoit en-deſſous. Dépliez & relevez ſur la tête les chefs poſtérieurs. Laiſſez pendre les moyens, & les fixez pour un inſtant ſous le menton. Puis vous prenez à pleine main les deux chefs antérieurs que vous appliquez ſur le front en les conduiſant derriere la tête, pour les fixer avec des épingles. Vous prenez de la même maniere les chefs poſtérieurs, en les conduiſant de derriere en devant, pour les y arrêter avec quelques épingles. Vous attachez enſuite ſous le menton les chefs moyens avec un ruban; ou bien vous les relevez, comme les Dames font les barbes de leur coëffure.

XI. BANDAGE.

De la Capeline de la tête, ou du Bonnet d'Hippocrate.

On ne ſe ſert gueres aujourd'hui de la *Capeline* pour les fractures du crâne : cependant elle peut être utile dans certains cas, comme dans un écartement des ſutures, lorſqu'il y a quelque lambeau un peu conſidérable du cuir chevelu, ou dans l'hydrocéphale. Si vous l'employez à la ſuite d'un écartement de quelque ſuture, l'application de l'Appareil ſera la même; c'eſt-à-dire, que les compreſſes doivent être placées de façon qu'elles tendent à rapprocher exactement les parties ſéparées. Si c'eſt à l'occaſion de l'hydrocéphale, on comprimera les os du crâne avec des compreſſes circulaires & le Bandage qui ſuit.

Il ſe fait avec une bande de trois doigts de large & de ſix aunes de long, roulée à deux chefs : vous appliquez le plein de la bande au milieu

du front, & vous conduiſez les chefs derriere la nuque pour les y engager l'un ſur l'autre : & vous renverſez auſſi-tôt celui de deſſous, pour le coucher le long de la future ſagittale juſqu'à la racine du nez, pour vous y arrêter un moment, pendant que l'autre chef ſera conduit autour de la tête, pour le faire paſſer par-deſſus le premier, & le continuer juſqu'à l'oreille oppoſée, pendant que vous renverſez une ſeconde fois le premier chef qui eſt vis-à-vis du nez, pour former un doloire ſur la future ſagittale, en le conduiſant juſqu'au bas de la nuque pour l'engager ſous celui qui tourne autour de la tête. Vous continuez de même alternativement, formant des doloires à droite & à gauche, juſqu'à ce que tout le crâne ſoit couvert. Le reſte de la bande ſera employé en circulaires autour de la tête. Cette maniere d'appliquer ce Bandage, convient dans l'écartement des futures coronales & lambdoïdes ; mais pour la future ſagittale & les temporales, au lieu de faire les renverſés de devant en arriere, comme ci-devant, on les feroit paſſer tranſ-

verſalement d'une temple à l'autre. Quant à l'hydrocéphale, le Chirurgien fera choix de la maniere de l'appliquer ſelon la meſure de la tête (*a*).

XII. BANDAGE.

Le Solaire ou Cheveſtre oblique, à l'occaſion de l'ouverture de l'Artère temporale, & ſon Appareil.

LES moyens qu'on employe pour arrêter le ſang qui ſort par l'artère temporale, lorſqu'elle a été ouverte, ſont d'abord de mettre par-deſſus l'ouverture, un morceau d'agaric de chêne ou de hêtre; enſuite des compreſſes graduées, dont la premiere aura un pouce en carré, les autres plus grandes à proportion. Elles ſeront en quatre doubles, afin que la bande ait un point d'appui ſuffiſant, au moyen de laquelle on fera le Bandage *Solaire* dont la bande aura environ quatre aunes de long, & trois doigts de large. On la roulera en deux globes; enſuite on en prend un de chaque main,

(*a*) Heiſter. Chir. 37. fig. 9.

& on applique le milieu de la bande ſur les compreſſes, puis vous la conduiſez en déroulant les globes juſques ſur la temple oppoſée pour y engager les deux chefs l'un ſur l'autre, & revenez de la même maniere vis-à-vis de la playe, y engager encore les deux chefs, de ſorte que le globe qui vient par la partie poſtérieure de la tête, doit paſſer par-deſſus l'antérieur. Alors vous rétrogradez, pour ainſi dire, chaque chef de la bande; ſçavoir, l'un que vous dirigez au bas de la tête & l'autre vers le haut; ce qui vous produit un croiſement en forme de nœud, d'où il a pris le nom *d'Emballeur.*

Cela fait, vous conduiſez un chef vers le ſommet de la tête, tandis que vous dirigez l'autre ſous le menton, pour aller gagner une ſeconde fois avec les deux chefs la temple oppoſée, & les y croiſer. De-là, vous revenez par le tour de la tête, vis-à-vis les compreſſes, & vous formez un ſecond nœud d'emballeur à côté du premier. Vous retournez autour de la tête au côté oppoſé; vous croiſez encore & revenez de même vis-à-vis

les compresses, pour y engager les deux chefs. Alors vous serrez un peu fort, pour que le point d'appui soit plus considérable, & continuez par des circulaires autour de la tête, & votre Bandage sera fait.

XIII. BANDAGE

Et Appareil après l'extirpation de la Glande Parotide.

Les maladies qui peuvent affecter les glandes parotides, sont des tumeurs, des playes,&c. Les premieres sur-tout éxigent quelquefois l'extirpation de ces glandes; ce qu'on ne sçauroit faire sans courir risque d'ouvrir quelque rameau considérable d'artère qui peut donner beaucoup de sang, dont il faut néceſſairement se rendre le maître: pour cela, il faudra mettre sur l'orifice du vaisseau ouvert, un morceau d'agaric de chêne. Ensuite un ou plusieurs bourdonets ou des petits lambeaux de linge. Ceci sera soutenu par des compresses graduées, ensuite vous ferez le solaire ou le nœud d'emballeur

qui ſera commencé comme le précédent, à la différence que vos nœuds, au lieu d'être appliqués ſur la temple, ſeront placés immédiatement vis-à-vis du lieu affecté (*a*).

XIV. BANDAGE

Et Appareil pour les Maladies des Paupieres.

Les yeux ſont des organes ſi délicats & ſi compoſés qu'il n'eſt pas ſurprenant qu'ils ſoient ſujets à un grand nombre de maladies. Les unes attaquent les paupieres, d'autres affectent le ſac lacrymal; tandis que pluſieurs ſe fixent au globe de l'œil même. Comme toutes ces maladies ont des différences, le Bandage & l'Appareil demandent quelquefois à être variés. Si une paupiere ou toutes les deux ſont malades, on applique deſſus des plumaceaux, ſi on le juge néceſſaire; ou s'il en eſt beſoin, un emplâtre proportionné à la grandeur du mal. Enſuite vous poſez des com-

(*a*) Heiſt. liv. 2. pl. 37. fig. 8. *a. b. c. d. e.*

preſſes en carré-long au nombre de deux, que vous ſoutiendrez avec le Bandeau ou le mouchoir en triangle qui ne differe du petit Couvre-chef que dans la maniere de l'appliquer. De ſorte que s'il n'y a qu'un œil malade, on le poſe de biais; s'ils le ſont tous les deux, on le place horiſontalement. Dans ce dernier cas, on le fera deſcendre près l'extrémité inférieure du nez. La même choſe ſe fera ſi vous vous ſervez de Bandeau que l'on fixe au bonnet avec des épingles. D'autres préferent le Bandage qui ſuit.

BANDAGE.

L'Œil ſimple.

Il ſe fait avec une bande longue de trois aunes & large d'un pouce & demi, roulée à un globe. On le prend de la main oppoſée à l'œil malade, & le bout de la bande ſe tient de l'autre main. Vous appliquez le plein de la bande au milieu du front, pour aller derriere la nuque y engager le bout & venir avec la bande du côté

malade pour passer sur l'angle de la mâchoire inférieure en montant obliquement, proche la racine du nez, & de-là sur le pariétal opposé; descendre ensuite derriere l'occiput, continuer votre chemin pour retourner sur la mâchoire inférieure en passant un peu plus haut que le premier jet de bande, pour former un doloire angulaire, jusqu'à la racine du nez; vous ferez les mêmes tours trois fois de suite & le quatriéme sera un circulaire qui sera suivi d'autres semblables qui termineront le reste de la bande à la circonférence de la tête.

XVI. BANDAGE.

L'Œil double & son Appareil.

DANS l'Appareil pour les deux yeux, on doit observer que les compresses soient mollettes & qu'elles occupent l'espace qu'il y a d'une temple à l'autre pour couvrir les yeux, & qu'elles soient posées de maniere qu'elles ne fassent pas le moindre pli sur ces organes. Car la plus légere pres-

ſion peut occaſionner une inflammation ou quelque autre accident.

L'œil double peut être employé, lorſque ces deux organes ſont affectés. Pour l'exécuter comme il convient, la bande doit avoir cinq aunes de long & un pouce & demi de large. Elle doit être roulée à un chef. On commence par l'appliquer au milieu du front. Vous l'engagez derriere la nuque, pour venir paſſer ſur l'angle de la mâchoire inférieure, montant obliquement ſur la joue. Vous paſſez ſur la racine du nez pour aller gagner le pariétal oppoſé. Vous revenez par la partie moyenne & ſupérieure de l'autre pariétal, pour deſcendre ſur la racine du nez y former un croiſé, continuant en deſcendant ſur l'angle de la mâchoire inférieure à pareille diſtance de l'autre côté. Vous allez derriere la nuque, vous revenez par où vous avez commencé, ayant l'attention de placer toujours les jets de la bande en doloire. Vous croiſez de nouveau ſur la racine du nez, en montant ſur le pariétal oppoſé, & revenez par l'autre, comme ci devant. Continuez la même choſe trois fois,

&

& terminez le reſte de la bande par circulaires à un des côtés de la tête.

XVII. BANDAGE,

Et Appareil pour l'opération de la Cataracte.

QUOIQUE l'Appareil qui ſuit d'ordinaire l'opération de la *Cataracte*, ſoit aſſez ſimple, néanmoins il ne laiſſe pas de demander de l'attention de la part du Chirurgien. En effet, il eſt très-important d'éviter de faire la moindre compreſſion ſur cette partie, parce que ſi l'œil ſe trouvoit trop comprimé, il s'enſuivroit immanquablement une inflammation, qui ſeroit capable d'attirer d'autres accidens plus graves, & même peut-être la perte de l'organe. Pour éviter cette compreſſion, & en même tems l'action de l'air ſur la partie, on doit ſe ſervir d'un plumaceau de coton bien fin, cardé, & ſans ordures ni grumeaux, qui ſera trempé dans une liqueur défenſive, comme de l'eau tiéde.

Il faut mêler à cette eau environ une

dixieme partie d'eſprit-de-vin bien rectifié: ou bien vous employerez quelque autre collyre. Deux compreſſes en carré-long qui puiſſent embraſſer d'une temple à l'autre, ſeront trempées dans la même liqueur : on les appliquera ſur les deux yeux, & on les ſoutiendra avec le Bandeau ou le mouchoir en triangle. Quelques-uns donnent la préférence à l'Œil ſimple ou double, comme il a été dit ci-deſſus.

XVIII. BANDAGE,

Et Appareil pour l'opération de la Fiſtule lacrymale.

L'OPÉRATION de la *Fiſtule lacrymale* ne laiſſe pas quelquefois d'offrir des difficultés, tant dans ſon exécution que dans le choix des piéces qui doivent compoſer l'Appareil. Dans certains cas, on ſe ſert ſimplement d'une tente ou d'une bougie. Dans d'autres, on eſt obligé de ſe ſervir d'une canule de plomb, ou *d'or*, & quelquefois même de l'éponge préparée. Enſuite on remplit le fond de la playe

avec de la charpie, ſur laquelle on met un petit plumaceau & un petit emplâtre échancré, de façon qu'il n'anticipe pas ſur l'œil. Des petites compreſſes graduées & pliées en triangle ſeront miſes ſur le grand angle les unes ſur les autres, en commençant par les plus petites, juſqu'à ce que le creux qui ſe trouve entre le nez & le grand angle ſoit rempli : ces compreſſes ſeront ſoutenues par une ou deux autres compreſſes carrées pour couvrir tout l'œil, & placées un peu obliquement. Le tout ſera ſoutenu par le Bandage ſuivant.

Le *Monoculus* ſe fait avec une bande de cinq aunes de long & trois doigts de large, roulée à un chef. Vous laiſſez tomber ſur la poitrine du côté malade, le bout de la bande, d'environ trois quarts d'aune, la tenant aſſujettie ſur la baſe de la mâchoire inférieure, avec une main, tandis que de l'autre, vous montez vers le grand angle de l'œil du côté malade, pour donner un circulaire à la tête, & deſcendre obliquement derriere la nuque. Vous paſſez autour du col & à la nuque, pour venir ſur l'angle de la mâchoire

inférieure du côté malade. Alors, vous vous arrêtez pour un moment; pendant que vous renverſez ſur le premier jet de bande que vous avez poſé ſur la joue, le bout de la bande qui pendoit. Après cela, vous continuez à monter obliquement ſur la joue & ſur le pariétal oppoſé, pour venir former trois doloires, de même qu'à l'Œil ſimple, & vous finiſſez par des circulaires.

XIX. BANDAGE,

Et Appareil pour la fracture & la luxation des Os du Nez.

La fracture & la luxation des os du nez ſont quelquefois accompagnés de playe & d'accidens très-graves. C'eſt à raiſon de la nature de la fracture ou de la luxation, que l'Appareil doit être différent. On commence d'abord par panſer l'intérieur du nez avec des bourdonets mollets, imbibés dans une liqueur convenable, afin que ces os puiſſent être ſoutenus dans leur ſituation naturelle. S'il y a

playe dans l'extérieur, on la panſera ſelon les régles de l'art, avec de la charpie, des plumaceaux & des compreſſes imbibées dans quelque liqueur appropriée. Enſuite l'on ſoutiendra cet Appareil avec le Bandeau ou la Fronde. D'autres donnent la préférence au Bandage qui ſuit.

Le *Drapeau* ou *l'Epervier*. Il ſe fait avec un morceau de linge coupé en triangle, de longueur & de largeur proportionnée au nez. Vous pratiquez d'abord deux petites ouvertures vers la partie inférieure du linge qui doit répondre aux narines.

Enſuite vous couſez à chaque angle de cette piece triangulaire, une bandelette d'une aune & demie ſur un travers de doigt de large; après quoi le milieu du Bandage ſe poſe ſur le nez, de façon que les bords de la piece où ſont les petites ouvertures poſent ſur la lévre ſupérieure. Vous conduirez en même tems derriere la nuque les deux bandes qui répondent à ce bord, pour les engager l'une ſous l'autre, & revenir par-devant en paſſant ſur les angles de la mâchoire inférieure pour monter & les faire

croiſer vis-à-vis les os du nez, & de-là ſur chaque pariétal. Vous conduiſez enſuite vos chefs à l'occiput, & revenez ſur le devant, en paſſant au-deſſus des oreilles. Vous gagnez encore une ſeconde fois la nuque pour les fixer autour de la tête : le chef qui eſt couché ſur la future ſagittale doit être aſſujetti avec une épingle ou un point d'aiguille.

XX. BANDAGE,

Et Appareil qui s'applique après l'extraction du Polype dans le Nez.

On ſçait que le *Polype* dans le nez forme une tumeur plus ou moins conſidérable. C'eſt une excroiſſance de chair, qui s'éleve en quelque partie intérieure du nez, & qui ſouvent incommode beaucoup le malade, ce qui le détermine à ſe faire faire l'opération. Après qu'elle eſt faite, on lui fait reſpirer du vin par le nez : enſuite on porte ſur le lieu malade les piéces de l'Appareil néceſſaires ſoit pour arrêter le ſang, ou pour déter-

ger & diſſiper le reſte de la maladie.

S'il y a hémorrhagie, on pouſſe avec une ſeringue quelque liqueur aſtringente (*a*), ou bien on remplit la narine d'une tente de charpie aſſez longue & trempée dans quelque liqueur ſtiptique. Il y en a qui donnent la préférence à quelques bourdonets liés, imbibés dans une liqueur aſtringente. On pourroit ſe ſervir avec ſuccès des morceaux d'agaric auſſi liés. On met encore en uſage des poudres aſtringentes avec une canule. On ſoutient cet Appareil avec la Fronde qui ſe fait avec une bande de trois quarts d'aune de long, fendue en Fronde, au milieu de laquelle on pratiquera une échancrure, ou deux petites ouvertures pour le paſſage de l'air. Enſuite on fixera les deux bouts ſupérieurs au ſommet de la tête, & les inférieurs à l'occiput (*b*). Il y a des Auteurs qui dans certains cas, conſeillent de paſſer une eſpéce de ſéton par la narine, pour le faire ſortir par la bouche, afin de détruire les portions de Polype qui ſont reſtées (*c*).

(*a*) Voy. op. Dionis 4. ed. pag. 584.

(*b*) Voy. M. le Dran. Trait. d'op. pag. 461. & ſuiv.

(*c*) Op. Dionis, pag. 531.

XXI. BANDAGE.

De l'Appareil du Bec-de-lievre & du Bandage qui le ſuit.

POUR le *Bec-de-liévre*, ſoit qu'il arrive par un vice de conformation ou à la ſuite de quelque opération, ou bien par accident, l'Appareil ſera à peu près le même. Cependant, il y a certaines circonſtances qui obligent le Chirurgien de varier les piéces & l'application de l'Appareil, comme vous le verrez plus bas. Pour l'ordinaire, l'opération étant faite, on place les aiguilles & le fil ſelon les régles de l'art. Deux petites compreſſes ſeront poſées ſous les extrémités des aiguilles : on met ſur la playe, un petit plumaceau trempé dans le baume blanc du Pérou & un petit emplâtre agglutinatif un peu échancré pour qu'il ne bouche point les narines, & qu'il ſoit cependant aſſez grand pour couvrir tout le plumaceau. Une compreſſe en quatre doubles, figurée de même, trempée dans une liqueur émolliente, &

légérement ſpiritueuſe, ſera miſe par-deſſus ; le tout ſoutenu par la Fronde.

Si au contraire il ne falloit point ſe ſervir d'aiguilles, comme il arrive dans une playe à l'une des lévres ſans perte de ſubſtance, l'Appareil ſeroit le même que nous l'avons décrit pour la réunion des Playes en long ; mais, ſi au contraire dans un Bec-de-liévre l'écartement étoit conſidérable, & qu'on eût de la peine à rapprocher les bords, alors indépendamment de l'Appareil ordinaire décrit ci-deſſus, il faudroit mettre des compreſſes longuettes, légérement graduées ſur les parties latérales de la face, c'eſt-à-dire, ſur les joues, pour ramener les chairs vers le centre, & par-deſſus mettre le Bandage uniſſant.

XXII. BANDAGE,

Et Appareil pour la fracture & la luxation de la Mâchoire inférieure.

La mâchoire inférieure peut être luxée ou fracturée par un de ses côtés ou tous les deux à la fois. Si elle eſt fracturée d'un côté ſeulement, après que la réduction aura été faite, on mettra par-deſſus une compreſſe double fendue d'un côté, trempée dans un défenſif, qui ſera ſuivie d'une autre aſſez épaiſſe taillée en Fronde. Le tout ſera aſſuré par la Fronde à quatre chefs, que vous ferez avec un linge de trois quarts d'aune de long, & ſix pouces de large. Vous le couperez ſelon ſa longueur en quatre chefs, à la réſerve de trois travers de doigts ou environ dans ſon milieu où vous pratiquerez une ouverture de huit à dix lignes de long, un peu ovale, pour loger la pointe du menton; après cela prenez entre le pouce & les autres doigts de chaque main, les deux chefs du Bandage les plus poſtérieurs, en les appliquant ſous le menton. Vous montez perpendicu-

lairement le long des joues ; & de-là ſur le vertex pour y fixer les bouts avec des épingles au bonnet du malade, après quoi vous ſaiſiſſez l'extrémité des autres chefs en les pliant par le milieu ſelon leur longueur, & vous les couchez ſur le menton, de maniere qu'ils ne débordent pas la lévre inférieure. Enſuite vous conduiſez les deux bouts en montant juſqu'à la nuque pour les y attacher ; ou bien s'ils ſe trouvoient trop longs, vous les ferez croiſer ſur la nuque, pour venir les attacher ſur les côtés de la tête au bonnet du malade avec quelques épingles. De plus, s'il y avoit une fracture oblique, au lieu de diriger les deux derniers chefs du Bandage preſque horiſontalement, vous les porteriez obliquement de bas en haut ſuivant la direction de la fracture. Si enfin la fracture ou la luxation ſe trouvoit de deux côtés ; dans cette circonſtance, il faudroit mettre les mêmes piéces de l'Appareil d'un côté comme de l'autre. On peut encore ſe ſervir de ce Bandage pour pluſieurs autres maladies de la face. Obſervez encore, que quand la fracture de la mâchoire in-

férieure eſt conſidérable, c'eſt-à-dire, lorſqu'il y a fracas, la Fronde n'eſt pas ſuffiſante pour maintenir la fracture ; & qu'alors il faut mettre par-deſſus la Fronde, le Cheveſtre ſimple ou double, ſelon que la fracture ſera d'un ou de deux côtés.

XXIII. BANDAGE.

Le Cheveſtre ſimple pour la fracture de la Mâchoire inférieure d'un côté.

Le *Cheveſtre ſimple* ſe fait avec une bande de cinq aunes de long & trois doigts de large, qui ſera roulée à un globe, excepté environ une demi-aune. Le Chirurgien tiendra le globe d'une main & le bout de l'autre ; le milieu ou environ de cette portion de la bande déroulée, ſera appliqué ſur le bas du front, & l'on conduira les deux parties de la bande derriere la nuque. Là vous y engagerez le bout ſous le jet de la bande ; enſuite vous la conduirez en devant du côté oppoſé à la fracture, pour la faire paſſer ſous le menton, & de-là monter

le long de la joue malade, proche le petit angle de l'œil, continuant sur le vertex, pour descendre derriere l'oreille opposée & revenir par-dessous le menton, passant une seconde fois sur la joue, formant un petit doloire, en continuant de monter au-dessus de la tête & descendre obliquement sur la nuque, pour revenir du côté de la maladie; vous passerez deux fois de suite sur le menton & derriere la nuque, en forme de circulaire, & une autre fois dessous le menton: après ce troisieme tour, vous montez le long de la joue près le petit angle du côté opposé à la maladie, jusqu'au sommet de la tête, d'où vous descendez en revenant devant par le même côté opposé au mal, pour passer sous le menton & monter pour donner un second doloire sur la joue malade. Quand vous serez parvenu sur le pariétal opposé, vous retournez de nouveau vers le côté malade jusques vis-à-vis la région temporale & finirez le reste de la bande par des circulaires autour de la tête.

XXIV. BANDAGE.

Le Cheveſtre double pour la fracture des deux côtés de la Mâchoire inférieure.

LORSQUE la mâchoire inférieure ſe trouve fracturée des deux côtés ; pour contenir comme il faut, ces deux fractures & l'Appareil, on doit ſe ſervir du Cheveſtre double. L'Appareil de cette fracture compoſée, différe de celui de la fracture ſimple, en ce que les piéces ſeront une fois plus longues & fendues de chaque côté, de maniere qu'elles puiſſent embraſſer toute l'étendue de la mâchoire, depuis une temple juſqu'à l'autre. Le Bandage ſe fait avec une bande roulée à un chef, que l'on tient de la main droite, & le bout de l'autre, à la diſtance d'une demi-aune. Elle ſera appliquée par ſon milieu ſous le menton, montant le long des joues, paſſant près des petits angles juſqu'au ſommet de la tête, pour engager le bout de la bande : vous deſcendez enſuite obliquement derriere la nu-

que & revenez en-devant par le côté gauche en paſſant ſous le menton, & dirigez la bande à droite, montant par doloire proche le petit angle du côté droit, & de-là au ſommet de la tête. Vous gliſſez obliquement la bande vers la gauche de l'occiput, pour paſſer à droite en rétrogradant à gauche, pour venir en-devant paſſer ſous le menton & monter une ſeconde fois ſur la joue gauche, en formant un doloire pour revenir derriere la nuque, comme ci-devant, & revenir par le même côté gauche paſſer ſur le menton, ſous la lévre inférieure. Vous y paſſerez deux fois en forme de circulaire; puis vous paſſerez un autre tour de bande ſous le menton. Vous montez enſuite pour la troiſieme fois du côté droit, formant un petit doloire. Faites de même au côté gauche, revenez à droite, donnez un troiſieme doloire: après cela terminez la bande par des circulaires autour de la tête, & fixez en le bout avec une ou deux épingles.

XXV. BANDAGE,

Pour la réunion de la Langue.

On ſçait que la Langue eſt un organe très-mobile & qui peut changer de forme à chaque inſtant, &, pour ainſi dire, de ſituation. C'eſt à raiſon de ce changement, qu'en certaines occaſions elle peut ſe trouver entre les dents, les mâchoires ſubitement & fortement rapprochées, & ſe trouver coupée preſqu'entiérement. Dans un pareil cas, les Anciens conſeillent de pratiquer la ſuture; mais M. Pibrac (*a*) a trouvé un Bandage ſimple pour la réunion de cette partie, ſans ſuture. Ce Bandage conſiſte à faire avec un petit morceau de linge fin, une poche en forme de bourſe, proportionnée à la langue. On y aſſujettit un fil d'archal reployé ſous le menton, ſur lequel on fixe un ruban. Lorſque la langue ſera coupée; pour la réunir, il faudra faire ouvrir la bouche au malade & la main-

(*a*) Voy. Mémoires de l'Acad. Roy. de Chir. 3. vol. pag. 418.

tenir avec un baillon. Enſuite vous mettez la langue dans la petite bourſe qui eſt ſoutenue par le petit fil d'archal dont une partie entre dans la bouche avec la poche, & l'autre portion qui eſt en-dehors, eſt reployée ſous le menton ſur le milieu de ce fil d'archal, c'eſt-à-dire, la portion qui ſe trouve entre la lévre inférieure & le menton: on place un ruban de chaque côté avec lequel on fixe le Bandage derriere la tête.

XXVI. BANDAGE,

Et Appareil pour la réunion des Playes tranſverſales de la Gorge.

Les Auteurs ſont partagés ſur les moyens curatifs des playes tranſverſales à la partie ſupérieure & antérieure du col, les premiers conſeillent de faire des points de ſuture, & les autres les proſcrivent comme étant pernicieux. Il eſt conſtant que quand on pourra maintenir les bords de la playe rapprochés, il faudra ſe donner de garde d'employer les points de ſuture,

ce que l'on peut ſur-tout toutes les fois qu'une playe ſera ſituée dans une partie que l'on pourra fléchir ou étendre. Or le col eſt dans ce cas, comme nous l'avons fait voir en parlant du Bandage uniſſant, pag. 29. Le panſement de cette playe conſiſte donc à faire d'abord fléchir la tête pour rapprocher les bords de la playe, enſuite on mettra par-deſſus un plumaceau trempé dans quelque liqueur ſpiritueuſe, qui débordera un travers de doigt de la playe. On aura beſoin de contenir la peau en haut & en bas avec des petites compreſſes graduées. Une autre compreſſe embraſſera le tout, & on ſoutiendra cet Appareil avec une petite bande qui ſera employée en circulaire autour du col. Tandis qu'on fait ainſi tenir la tête du malade fléchie, on l'aſſujettit avec un autre Bandage qu'on nomme *Uniſſant du col.* Ce Bandage ſe fait avec une bande d'environ deux aunes de long & trois ou quatre travers de doigts de large. Le malade ayant un bonnet ou coëffe ſur la tête, on aſſujettit le milieu de la bande au bonnet vers la partie ſupérieure de l'occipital avec quelques points d'ai-

guille, ou avec des épingles. Enſuite on deſcendra croiſer les chefs de la bande ſur la partie antérieure du ſternum, & les aſſujettir à un Bandage de corps qu'on aura mis à la partie ſupérieure de la poitrine, ſoit avec des épingles, ſoit avec quelques points d'aiguille.

XXVII. BANDAGE,

Et Appareil appellé Diviſif, *pour ſervir lorſque la partie antérieure du Col eſt brûlée.*

Si une perſonne a le malheur de ſe brûler la partie antérieure du col, ce qui arrive plus communément aux enfans, il faut ſe bien donner de garde de laiſſer trop-tôt rapprocher les bords de la playe; & ſur-tout dans les enfans, pour former la cicatrice. Car ſi le Chirurgien n'a pas cette attention, dans la ſuite les parties de l'enfant venant à croître, la peau du col qui eſt remplie de cicatrices, ne peut s'étendre à proportion de l'extenſion des autres parties; & les parties ſai-

nes de la peau qui les environnent, ſe trouvent tiraillées, & la tête ne ſçauroit s'élever, & reſte panchée ſur la poitrine, comme je l'ai vû dans une fille âgée d'environ onze ans, à qui un pareil accident étoit arrivé, & dont la tête étoit tellement panchée ſur la poitrine, & la peau du viſage ſi tendue, ſur-tout du côté gauche, que la bouche étoit de travers, & la lévre inférieure tirée en bas & béante. Ce tiraillement ſe communiquoit même juſqu'à la paupiere inférieure, & occaſionnoit un éraillement de l'œil, ce qui rendoit le viſage de cette jeune Demoiſelle très-difforme.

Pour prévenir des ſuites ſi fâcheuſes, on doit panſer la playe avec des onguents convenables, dont on couvrira des plumaceaux; ou l'on fera des emplâtres qui ſeront proportionnés à la figure & à la grandeur de la playe. Des compreſſes ſeront miſes par-deſſus, & on les ſoutiendra par un petit Bandage circulaire avec une bande d'une aune ou environ de long. Après cela, on fera le Bandage Diviſif qui ſert à tenir la tête élevée, & l'on em-

pêche qu'elle ne panche en devant. Pour bien exécuter ce Bandage, ayez deux bandes, l'une d'une aune, & l'autre de trois ou quatre de long. Cette derniere ſera roulée en deux globes. La petite bande ſera poſée ſur la tête, ſuivant la ligne verticale, dont un des bouts pendra ſur le viſage, & l'autre tout le long de la partie poſtérieure du col. Prenez l'autre bande, appliquez le milieu ſur le coronal, pour le conduire obliquement entre les deux épaules, enſuite y croiſer les deux chefs, paſſer ſous les aiſſelles de derriere en devant, juſques vis-à-vis le milieu de la poitrine. Là, vous prenez les deux globes d'une ſeule main, tandis que de l'autre, vous renverſez de devant en arriere le bout de la petite bande, & les fixez avec l'autre bout entre les deux épaules. Continuez après avec la grande bande de monter ſur le ſternum, en croiſant & portant vos chefs en arriere, pour paſſer une ſeconde fois ſous les aiſſelles, & vous terminez le tout par quelques circulaires autour du corps.

XXVIII. BANDAGE.

Le Contentif du Col, & ſon Appareil pour la Saignée de la Jugulaire.

QUOIQUE la ſaignée de la Jugulaire ne demande pas un grand nombre de piéces pour ſon Appareil, il n'eſt pas moins néceſſaire qu'un jeune Chirurgien en ſoit inſtruit. Cet Appareil ne conſiſte ordinairement qu'en une ou deux compreſſes carrées, épaiſſes d'un demi-pouce que l'on trempe quelquefois dans l'eau de-vie : on l'applique ſur la ſaignée, & pour qu'elle ne ſe dérange pas & que tout l'Appareil ne deſcende pas ſur les clavicules, il faut deux bandes, dont l'une ſera d'une aune, & l'autre d'une aune & demie. La premiere ſera poſée ſur la tête, de façon que les extrémités flottent ſur les côtés du col. Après, vous appliquerez la compreſſe ſur la petite playe, & avec la ſeconde bande, on fera deux tours, de maniere que les bouts de la premiere bande qui pendoient, ſeront engagés par-deſſous les

premiers circulaires. Cela fait, vous renverſez ſur la tête les bouts de la premiere bande; le reſte de la ſeconde ſera employé autour du col par des circulaires pour l'y fixer avec un ou deux points d'aiguille.

XXIX. BANDAGE,

Et Appareil pour certaines Tumeurs, Playes & Ulceres du Col.

On ſçait que le col eſt ſujet à différentes maladies, de même que toutes les autres parties du corps, qui exigent également des panſemens & un Appareil convenable conſiſtant en bourdonets & plumaceaux, quand il y a playe; ou des emplâtres & des cataplaſmes, ſelon les différentes circonſtances. Par-deſſus tout cela, on met quelques compreſſes en carré-long. Il eſt bon d'obſerver, que comme le col eſt plus large par ſa partie inférieure, afin que les compreſſes ne godent point, on doit les entailler par leur partie inférieure. Le Bandage dont on peut ſe ſervir pour contenir

cet Appareil, est le petit Contentif du col. Il se fait avec un morceau de linge ployé en deux ou trois, de façon qu'étant ployé il soit large de trois ou quatre travers de doigt. On l'applique autour du col, le fixant par derriere avec deux épingles ou quelque point d'aiguille.

Nota. Que quelquefois ce Bandage n'est pas suffisant. Alors, on doit y substituer une bande d'environ deux aunes sur un pouce de large, avec laquelle on fait des circulaires autour du col; le bout doit être fixé derriere la nuque avec une ou deux épingles.

XXX. BANDAGE,

Et Appareil pour l'opération de la Bronchotomie.

Le larynx, le pharynx, & la trachée-artère sont susceptibles de certaines maladies, qui quelquefois exigent l'opération de la Bronchotomie. Ces maladies sont l'inflammation portée en un certain degré, la paralysie de

de l'épiglotte, l'introduction de quelques corps étranger dans la trachée-artère, &c. enſorte que la plûpart des moyens les mieux indiqués par l'art, ſont quelquefois inſuffiſans, & le mal devient ſi preſſant que le malade eſt ſur le point d'expirer, ſi le Chirurgien ne lui procure un prompt ſecours, qui eſt l'opération de la Bronchotomie.

Elle conſiſte à faire une inciſion aux tégumens & à la trachée-artère pour faciliter le paſſage de l'air à la faveur d'une canule d'argent ou de plomb, qu'on introduit dans la trachée-artère par l'ouverture qu'on y a pratiquée. Les petits anneaux qui ſont à l'extrémité de la canule ſont deſtinés à recevoir un petit ruban qui ſert à la fixer autour du col, de crainte que par les mouvemens que le malade pourroit faire, elle ne tombe dans la poitrine. On place vis-à-vis l'orifice de la canule un morceau de gaze ou de mouſſeline claire, enſuite une compreſſe ouverte dans ſon milieu qui réponde au trou de la canule. On mettra par-deſſus, un emplâtre fenêtré qui doit être plus long que large, couvert d'une ou de deux compreſſes,

auſſi fenêtrées. Cet Appareil ſera ſoutenu par le Bandage nommé le *petit Contentif du Col*, qui doit être auſſi fenêtré, & aſſez long pour qu'il puiſſe entourer tout le col & ne ſe puiſſe déranger. Si ce Bandage n'étoit pas aſſez ſolide, on pourroit y ſubſtituer une bande, & alors il faudroit que les tours de bande qui ſe trouveroient vis-à-vis la canule, fuſſent fenêtrés, pour laiſſer le paſſage de l'air libre.

CHAPITRE II.

Des Bandages & des Appareils du Tronc.

XXXI. BANDAGE,

& Appareil pour les maladies des Mammelles.

Les Mammelles ſont ſujettes à bien des maladies ; la plus cruelle de toutes eſt ſans doute le Cancer. C'eſt l'Appareil qui ſuit cette opération, que nous décrirons comme le plus compliqué, & celui qui demande le plus d'attention de la part du Chirurgien : il faut qu'on commence par ſe munir d'agaric de chêne ou du hêtre, en cas d'hémorrhagie conſidérable, de bon fil ciré, & d'aiguilles convenables pour lier les vaiſſeaux en cas de beſoin ; il faut auſſi ſe pourvoir de quelques bourdonets, ou lambeaux de linge pour comprimer les vaiſſeaux, de la charpie brutte dont on en remplira tout le fond de la playe. Des compreſſes quarrées & épaiſſes ſeront

miſes par-deſſus au nombre de trois ou quatre : le tout ſera ſoutenu par le Suſpenſeur des mammelles ou par un Bandage convenable qui ſera fait, avec une bande de cinq ou ſix aunes, ſur trois travers de doigt de large, roulée à un chef. On commencera par appliquer le bout de la bande ſous l'aiſſelle oppoſée à la mammelle malade amputée. On conduira la bande ſur les compreſſes, en paſſant ſous la maladie, conduiſant la bande de devant en arriere, paſſant derriere le dos, pour revenir en devant ſur l'Appareil, former un circulaire au premier tour de bande ; enſuite on continuera les mêmes tours, en obſervant de monter par petits doloires juſqu'à ce qu'on ſoit parvenu au-deſſous des clavicules, & que les compreſſes ſoient entiérement couvertes. S'il reſtoit quelque portion de l'Appareil à couvrir, alors on paſſeroit un ou deux jets de bande autour des épaules. Après, on finiroit par un circulaire autour du corps, ayant l'attention d'arrêter le bout de la Bande avec deux épingles ſur la partie latérale antérieure du côté oppoſé au mal ;

quelque tems après l'opération, lorſqu'on n'a plus à craindre l'hémorrhagie, on peut ſupprimer ce Bandage & y ſubſtituer le Bandage à quatre chefs ou le Bandage de corps.

Le Bandage à quatre chefs ou Suſpenſeur des mammelles, ſe fait avec un morceau de linge d'environ un pied en quarré. On ajoute à chaque angle un bout de bande d'environ trois quarts d'aune ſur un pouce de large. On fixe autour du corps au-deſſous des mammelles deux de ces chefs, & vous renverſez de bas en haut le corps du Bandage ſur les piéces de l'Appareil, conduiſant les autres chefs au-deſſus & par derriere les épaules, pour les y croiſer, & de-là revenir en devant, en paſſant ſous les aiſſelles & venir les attacher au-deſſous de la mammelle malade. Quelques-uns donnent la préférence au Bandage que nous décrirons ci-après, avec le Scapulaire.

XXXII. BANDAGE.

Le Bandage du Corps avec ſon Scapulaire pour les maladies de la Poitrine.

COMME le Bandage du corps eſt un de ceux qui ſervent à pluſieurs maladies tant de la poitrine que de celles du bas-ventre ; je le décrirai avant que de parler des Appareils qui y ont du rapport. Pour mettre en exécution ce Bandage, on prendra une ſerviette plus longue que large, que l'on pliera en trois ou quatre doubles ; après quoi on la roulera par ſes deux chefs, dont l'un des rouleaux ſera plus grand que l'autre. Alors, on tiendra de chaque main un rouleau, de façon que le plein ou le milieu de la ſerviette ſera appliqué ſur les compreſſes. Enſuite vous déroulerez le grand chef, de maniere qu'il faſſe preſque tout le tour du corps, & le ramenez en devant pour l'engager ſous l'autre chef où tous les deux ſeront fixés avec des épingles ou des points d'aiguille. Pour rendre ce Bandage

plus ſolide, il doit être ſoutenu par le Scapulaire que l'on fait de la maniere qui ſuit. Au milieu d'un morceau de linge d'une aune ou environ & de huit pouces de large, pratiquez une fente aſſez grande pour paſſer la tête du malade, de façon qu'un des bouts pendra en devant ſur le Bandage du corps & y ſera fixé avec des épingles, ou couſu, tant au bord ſupérieur qu'inférieur du Bandage. La même choſe doit être pratiquée à l'égard du chef poſtérieur.

XXXIII. BANDAGE,

Et Appareil pour l'Opération de l'Empyème.

Les Anciens étoient dans l'uſage dans l'opération de l'Empyème, de ſe ſervir d'une groſſe tente un peu platte, qu'on introduiſoit dans la poitrine après l'inciſion faite. Mais aujourd'hui cette tente eſt preſque généralement proſcrite: à la place, on ſe ſert ſimplement d'une petite bandelette de deux doigts de large ou en-

viron, ſur huit ou dix de long, qu'on inſinue en double dans la poitrine par l'ouverture qu'on y a faite, de ſorte que les deux bouts reſtent en dehors: on gliſſe entre ces deux bouts dans la poitrine un ou pluſieurs lambeaux de linge ou des bourdonets liés ; cette méthode eſt d'autant plus préférable à la premiere dans preſque tous les cas, que la tente par ſa longueur & ſa dureté occaſionnoit des accidens qui aggravoient encore la maladie. Quant au reſte de l'Appareil, il conſiſte en une compreſſe carrée ſur laquelle vous renverſez les bouts de la bandelette, & ſur cette compreſſe, on en mettra une ou deux autres plus grandes que vous aſſurerez avec le Bandage du corps, qui ſera ſuivi de ſon Scapulaire.

XXXIV. BANDAGE,

Et Appareil pour la fracture du Sternum.

LORSQUE le *Sternum* se trouve fracturé dans quelques-unes de ses parties ; après la réduction faite, on doit appliquer l'Appareil & le Bandage qui suit. Si la fracture est compliquée de playe, on la pansera suivant les regles que l'art prescrit, puis on met par-dessus des compresses carrées avec le Bandage du corps avec le Scapulaire (*a*), observant cependant, que si la fracture est à la partie supérieure de cet os, on ne peut se dispenser de donner la préférence à l'Etoilé simple que nous allons décrire. Ce Bandage se fait avec une bande de quatre aunes, sur trois doigts de large, roulée en un globe. On tient le globe de la main droite, & le bout de la bande de la main gauche : on pose le bout sous l'aisselle droite, en

(*a*) Voyez Traité des Maladies des Os de M. Petit, dern. éd. T. II. pag. 104.

montant sur l'épaule opposée, descendant par derriere & revenant par-dessous l'aisselle gauche, sur le Sternum, pour y croiser en forme d'X. Vous continuerez votre chemin du côté droit, pour passer derriere comme ci-devant, & pour revenir par l'aisselle du côté droit sur le Sternum, faire les mêmes croisés, observant que les jets de bande soient placés l'un sur l'autre en petits doloires. Continuez pendant trois fois de suite, & terminez la bande par des circulaires autour du corps.

XXXV. BANDAGE,

Et Appareil pour la fracture des Côtes.

Comme les Côtes peuvent se fracturer en différentes manieres, sçavoir en-dehors & en-dedans; la façon d'en faire la réduction, & d'appliquer l'Appareil, doit être différente. Dans le premier cas, les compresses seront placées sur le lieu de la fracture (*a*): & dans l'autre, on place au-devant

(*a*) Voyez Traité des Maladies des Os, de M. Petit, dern. éd. T. II. pag. 104.

des côtes une compreſſe, & une autre derrière : & ſur la fracture, une ou deux autres compreſſes aſſez grandes & de figure carrée. Dans ces deux cas, on aſſujettit le tout par le Bandage du corps, ou avec une bande de quatre ou cinq aunes de long, roulée en un globe, avec laquelle on fait des circulaires autour des côtes. Si l'on veut, on peut ſe ſervir du Bandage qui ſuit, qu'on nomme *Quadriga*, qui ſe fait avec une bande de cinq aunes, ſur deux pouces de large, roulée en deux globes. Le milieu de la bande s'applique ſous l'aiſſelle du côté malade, après en avoir garni les creux avec du linge ou de la charpie. Vous montez enſuite avec les deux chefs ſur l'épaule, pour y croiſer, conduiſant un des chefs de la bande derriere l'aiſſelle oppoſée, & l'autre par-devant, pour y croiſer auſſi.

Enſuite vous conduirez les deux chefs ſur l'épaule du même côté, pour revenir ſous l'aiſſelle par où vous avez commencé, y croiſer une ſeconde fois ; obſervant que le chef antérieur ſoit engagé dans le poſtérieur. Cela fait, vous renverſez le chef qui eſt

dirigé de devant en arriere ; après quoi vous allez par des doloires autour du corps, ayant attention de faire chaque fois des renverſés avec le chef de la bande qui paſſe de devant en arriere, juſqu'à ce qu'elle ſoit entiérement employée, & la fixez avec des épingles ou avec quelques points d'aiguille.

XXXVI. BANDAGE,

Et Appareil pour la luxation des Vertèbres.

Les Vertèbres peuvent être luxées en différentes maniéres, ce qui en rend la réduction plus ou moins difficile, & les accidens plus ou moins graves. Cependant on en vient à bout ſur-tout lorſque la luxation eſt incomplette. Pour l'Appareil, ſuivant Ambroiſe Paré (*a*) il faut ſe ſervir d'attelles de plomb. Verduc (*b*) veut qu'on mette d'abord deux compreſſes lon-

(*a*) Livre VI. pag. 557.
(*b*) Pag. 123.

guettes, enſuite deux lames de plomb (comme Paré le conſeille) poſées en long, à côté des apophiſes épineuſes. Mais le célebre M. Petit mettoit en uſage (c) deux fortes compreſſes carrées, dont la ſeconde anticipoit de beaucoup ſur la premiere; enſuite une autre fort large en forme de ventriere ſur le ventre; le tout ſoutenu par le Bandage du corps & le Scapulaire, aſſujetti avec quelques points d'aiguille ou de fortes épingles.

XXXVII. BANDAGE,

Et Appareil pour la Gaſtroraphie.

LA Gaſtroraphie eſt une opération au moyen de laquelle on tend à réunir une playe plus ou moins conſidérable qui pénetre dans quelques régions du bas-ventre. Les piéces de l'Appareil néceſſaires à cette opération, outre les aiguilles, le fil & les petites chevilles, ſont de la charpie, quelques plumaceaux, & des com-

(c) Maladies des Os. Tom. I. pag. 119.

preſſes, dont les deux premieres auront environ quatre travers de doigt de large ou plus, s'il eſt néceſſaire, & ſept à huit pouces de long, qu'on met ſur le bord de la playe : on poſe enſuite un plumaceau proportionné à celle de la ſolution de continuité, trempé dans quelque baume convenable. Une compreſſe carrée de huit ou dix pouces, couvrira la playe & les premieres compreſſes : une quatriéme plus grande, en forme de ventriere, ſera placée ſur le ventre, ayant été trempée dans une décoction émolliente. Pour aſſurer le tout, on ſe ſervira du Bandage du corps & de ſon Scapulaire dont l'application ſera faite ſelon la maniere que nous avons enſeignée. Obſervant ſeulement que le Scapulaire qui ſert à ſoutenir le Bandage du corps, au bas-ventre, doit être plus long d'environ dix huit pouces ou deux pieds.

XXXVIII. BANDAGE,

Et Appareil pour l'opération de la Paracentèſe.

QUOIQUE l'opération de la Paracenteſe, n'exige qu'un léger Appareil, & que le Bandage dont on ſe ſert ne ſoit que le Bandage du corps, il eſt cependant bon de prévenir les jeunes Praticiens, que l'application, de ce Bandage demande des attentions particulieres, faute de quoi, il pourroit ſurvenir des accidens, comme la douleur, les treſſaillemens, la ſincope, &c.

Pour y obvier autant qu'il eſt poſſible, après qu'on aura ôté la canule, on mettra un plumaceau ſur la petite playe. Dionis (*a*) conſeille d'abord un emplâtre aſtringent, enſuite une compreſſe, & un ſecond emplâtre, & d'autres compreſſes par-deſſus. Il me ſemble qu'on peut ſe paſſer des emplâtres, & que deux compreſſes carrées de ſix ou huit pouces de large (plus

(*a*) Oper. de Chirurg. ed. IV, pag. 147 & 148.

ou moins selon la corpulence du sujet) trempées dans le vin chaud ou l'eau-de-vie, une autre compresse un peu plus grande & chaude mise sur le ventre doivent être suffisantes ; on les soutiendra par le Bandage du corps & du Scapulaire.

Nota. 1°. Qu'on doit placer avant l'opération le Bandage du corps prêt à être arrêté avec son Scapulaire. 2°. Que le Bandage doit être fort serré. 3°. Que le Chirurgien doit être fort attentif lorsque le Bandage devient trop lâche, ce qui arrive ordinairement peu après l'opération, afin de le resserrer ; sans quoi il y a à craindre que les accidens énoncés ci-dessus n'arrivent.

XXXIX. BANDAGE,

Et Appareil pour les Maladies de la Verge.

Si la verge eſt affectée au point que l'on ſoit obligé d'y appliquer quelques topiques ; s'il y a playe, on y met les plumaceaux convenables, & des compreſſes proportionnées à la partie. S'il eſt néceſſaire de mettre quelque emplâtre, il ſera diſpoſé à pouvoir entourer le membre, ou bien on le taillera en forme de croix de Malte, & percé au milieu pour le paſſage de l'urine. Si on ſe ſert auſſi des compreſſes taillées en croix, elles doivent de même être percées dans le milieu. Il faut contenir cet Appareil avec une petite bande d'un doigt de large, & environ une demi-aune de long, avec laquelle on fera des circulaires & enſuite des doloires ſur la partie qu'on fixera vers la racine de la verge, avec le bout de la bande qu'on aura fendue par un bout, de trois ou quatre doigts. On peut encore ſe ſervir pour la fi-

xer, d'un petit ruban ou de quelques brins de fil ciré. Quelques-uns (*a*) conseillent une espéce de foureau dans lequel on met la verge, ensuite on l'assujettit de bas en haut, de maniere que le gland, regarde l'ombilic par le moyen des deux bouts de bande attachés au foureau, qui sont fixés en une autre bande en forme de ceinture.

XL. BANDAGE,

Et Appareil pour les Maladies des Bourses.

Le grand nombre de maladies qui affectent les bourses & leur différence, empêchent de déterminer ici toutes les pieces qui conviennent à chaque Appareil. On peut dire en général que quand il n'y a point de playe, il consiste seulement dans l'application des cataplasmes ou emplâtres, de différente nature, avec des compresses proportionnées au volume de la tumeur. Si au contraire, il y a playe ou ulcere,

(*a*) Voy. Traité des Band. par M. Disdier, pag. 69 & 76.

ſouvent, outre les pieces énoncées ci-deſſus, il faut employer des bourdonets & des plumaceaux couverts de quelque digeſtif convenable. Enfin, le reſte de l'Appareil doit être varié ſelon le beſoin & les circonſtances différentes. Le Bandage nommé *ſuſpenſeur des bourſes*, doit avoir ici la préférence par-deſſus les autres Bandages que l'on employe quelquefois pour contenir cette partie. Celui-ci eſt une eſpéce de poche, garnie de quatre chefs de bande. On ne peut déterminer ſa largeur, parcequ'il faut avoir égard au volume du Scrotum. Pour le faire, il faut avoir un morceau de linge, ou de futaine d'environ huit pouces en carré, plié en deux parties égales. Vous le coupez par un côté juſqu'au milieu, obſervant de décrire une ligne courbe. Vous couſez enſuite l'endroit qui vient d'être coupé, ce qui vous donnera une eſpece de poche. Pratiquez ſur le pli du linge & au-deſſus de la couture, une ouverture de huit ou dix lignes de diamétre, pour le paſſage de la verge: vous couſez enſuite un bout de bande de trois quarts d'aune de long, doublée de

futaine, garnie de quelques œillets à l'un des angles ſupérieurs. Il faut ménager un autre bout de bande d'un demi-pied, garni de même de l'autre côté; & à l'angle inférieur de la poche, on place deux autres bouts de bande de demi-aune, garnis comme les premiers, pour faire paſſer ſous les cuiſſes. Les bourſes étant renfermées dans la poche, les chefs ſupérieurs s'attachent enſemble.

XLI. BANDAGE,

Et Appareil pour l'opération de la Caſtration.

On ſçait que l'amputation d'un ou de deux teſticules s'appelle caſtration. Cette opération étant faite, la premiere indication qui ſe préſente eſt l'hémorrhagie qu'il s'agit d'arrêter, ſoit par la compreſſion, ſoit par l'application de l'agaric ou des ſtiptiques, ſoit enfin par le moyen de la ligature, comme quelques-uns le conſeillent.(*a*)

(*a*) Traité des Opérat. par M. le Dran, pag. 198.

Le ſang étant arrêté & l'opération terminée, on remplit la playe avec de la charpie brute ou des lambeaux de linge par-deſſus; on applique un plumaceau, & des compreſſes d'un carré-long, le tout ſoutenu par le Bandage en T ou la Fronde. Les panſemens ſuivans ſeront faits avec des bourdonets & des plumaceaux couverts d'un digeſtif convenable.

XLII. BANDAGE.

Le double T avec les Appareils qui conviennent aux Maladies du Coccix, de l'Anus & du Périnée.

Comme le double T eſt un Bandage qu'il faut ſouvent appliquer avant les autres pieces de l'Appareil & même avant certaines opérations, nous le décrirons le premier. Ce Bandage ſe fait avec une bande de trois doigts de large, & aſſez longue pour entourer tout le corps. Au milieu de cette bande on en coud une autre, large de quatre travers de doigts & longue d'environ deux pieds & demi, qui

ſera fendue depuis ſon extrémité juſqu'à quatre à cinq pouces de l'autre bande qui doit faire la ceinture. Quant à l'application de ce Bandage, il eſt des cas où il doit former lui même la ceinture ; & d'autres, où il faut qu'il ſoit placé ſur un linge ployé en pluſieurs doubles qui forme lui-même cette ceinture. Il eſt néceſſaire aux perſonnes délicates, d'avoir une ſerviette fine ployée en quatre ſuivant ſa longueur, qu'on met autour du corps, ſur laquelle on coud le Bandage, pour que le malade ne ſoit point bleſſé. Cela fait, on applique les autres piéces de l'Appareil, & l'on prend les chefs inférieurs l'un après l'autre pour les faire paſſer de derriere en devant, en les gliſſant entre les cuiſſes, les faiſant croiſer l'un ſur l'autre vis-à-vis le Périnée, pour les venir attacher par devant, à la ceinture, après les avoir paſſés dans un demi-Scapulaire, qu'on nomme communément *le Collier de miſere*, qui n'eſt autre choſe qu'une bande couſuë ſur elle-même par ſes deux bouts, d'où réſulte une eſpece de cercle, dans lequel on paſſe la tête & le col du malade, &

qu'on laiſſe pendre ſur la poitrine & ſur le ventre. On engage dans ce cercle un des bouts du Bandage comme il a été dit ; & par ce moyen l'Appareil eſt beaucoup mieux aſſuré.

Pour ce qui regarde les Appareils qui peuvent être ſoutenus par ce Bandage, ce ſont tous ceux qui conviennent aux maladies du Coccix, à la marge de l'Anus, & à celles du Périnée, & même quelquefois celles du Scrotum, ou celles des parties externes de la génération de la Femme. Si le Coccix ſe trouve luxé en dedans, on doit mettre une tente ou un gros bourdonet lié dans l'anus avec des compreſſes longuettes extérieurement, trempées dans quelque liqueur défenſive. Si au contraire le Coccix eſt luxé en dehors, on met des petites compreſſes longuettes & graduées ſur cette partie, obſervant que les plus grandes ſoient par-deſſus. S'il y a quelque playe, elle ſera panſée ſelon les regles de l'art, avec un Appareil convenable, ſoutenu par le bandage en T. Il en ſera de même pour les maladies du Scrotum dans certains cas, & dans celles des parties extérieures de la génération de la Femme.

XLIII. BANDAGE,

Et Appareil pour la Fiſtule à l'Anus.

LES pieces qui doivent concourir à la compoſition de l'Appareil de la fiſtule à l'Anus, ſont d'abord, de petites bandelettes, que l'on place en les reployant & les enfonçant dans le fond de la playe, les appuyant ſur la tubéroſité de l'Iſchium, ou de gros bourdonets liés, ſoutenus avec des tampons de charpie brute ou des lambeaux de linge, pour remplir toute la playe, obſervant que quand la fiſtule s'eſt trouvée très-profonde, & qu'on craint une hémorrhagie du côté de l'inteſtin rectum, c'eſt-à-dire, que le ſang vienne à s'épancher dans les inteſtins, alors on doit avoir une petite veſſie de mouton qu'on place dans l'inteſtin, le plus avant qu'il eſt poſſible; enſuite on la ſouffle, & étant liée, on la tire de haut en bas, & par ce moyen vous faites une douce compreſſion dans toute la circonférence du boyau, & prévenez que le ſang n'entre

n'entre dans le canal : ce qui pourroit arriver ſans que le Chirurgien s'en apperçût, & le malade pourroit périr en peu de tems, comme on l'a vu pluſieurs fois. Enſuite, ſi l'on veut, on met un ou deux plumaceaux & un emplâtre un peu ſémi-lunaire ; par-deſſus cet emplâtre deux ou trois compreſſes graduées aſſez longues pour qu'elles puiſſent embraſſer depuis la partie ſupérieure de l'os ſacrum, juſqu'au-deſſus du périnée, partie antérieure. Le tout doit être aſſuré par le Bandage en T, qui eſt, ſans contredit, le plus convenable dans cette maladie. L'application faite ; pour que les compreſſes ne ſe dérangent pas, il faut les attacher avec le Bandage par le moyen de fortes épingles, ou pour le mieux, avec quelques points d'aiguille.

⁂⁂⁂⁂⁂⁂⁂
⁂⁂⁂⁂⁂⁂
⁂⁂⁂⁂⁂
⁂⁂⁂⁂
⁂⁂⁂
⁂⁂
⁂

XLIV. BANDAGE,

Et Appareil qui ſuit l'opération de la Taille.

IL n'y a point d'opération en Chirurgie, dans laquelle la méthode d'opérer ſoit plus variée, & plus multipliée que dans celle de la taille. (*a*) Cette différence a apporté néceſſairement des changemens, non-ſeulement dans ce qui concerne les inſtrumens, mais encore aux choſes néceſſaires qui doivent concourir à former l'Appareil. On ne ſçauroit trop prendre de précautions avant que de faire cette opération, pour y réuſſir. Les piéces qui compoſent l'Appareil ſont en grand nombre : les unes ſervent avant, & les autres après l'opération. Celles qu'on employe avant d'opérer (ſurtout dans le grand Appareil) ſont deux liens ou lacs afin de pouvoir fixer les bras & les jambes du malade. Mais

(*a*) Le troiſieme Volum. de l'Acad. Roy. de Chir. pag. 623.

lorſqu'on ſe ſert du lithothome caché, on n'en uſe point. Selon la maniere de tailler de M. Foubert (*a*), on emploie d'abord une pelote qu'on applique ſur la région hypogaſtrique pour comprimer la veſſie, & un petit Bandage à reſſort qui comprime auſſi l'uretre afin de s'oppoſer à la ſortie de l'urine. Après que l'opération a été faite, par quelque méthode que ce ſoit; il eſt des cas où l'on eſt obligé d'introduire une canule dans la veſſie par l'inciſion qu'on y a faite, ſoit pour faciliter la ſortie de certains graviers, ſoit pour arrêter l'hémorrhagie quand une des branches de l'artere honteuſe commune a été ouverte. D'ordinaire on poſe enſuite une compreſſe carrée ſur l'orifice de la playe pour la couvrir, en attendant que le malade ſoit mis dans ſon lit pour qu'il puiſſe être panſé commodément. Alors, on commence par appliquer ſur la playe un petit plumaceau, un emplâtre, une compreſſe ſimple, taillée en fer à cheval, deux autres compreſſes, dont une ſera miſe en long, l'autre en travers.

(*a*) Mémoir. de l'Acad. Roy. de Chirurg. Tom. I. pag. 161.

On mettra ſur le ventre une grande compreſſe carrée en forme de ventriere, qui ſera ſuivie d'une flanelle (*a*), l'une & l'autre ſeront trempées dans une décoction d'herbes émollientes. Le Bandage pour ſoutenir cet Appareil, eſt la Fronde, ou celui que nous avons décrit pour la fiſtule à l'anus, avec le collier de miſere; puis on attachera d'une cuiſſe à l'autre une petite bande qu'on appelle *l'entre-cuiſſe*, pour empêcher qu'elles ne s'écartent l'une de l'autre. Il eſt à remarquer que ceux qui ſe ſervent du lithothome caché ne mettent rien ſur la playe. Ils ſe contentent ſeulement de faire tenir les cuiſſes du malade bien rapprochées par la bande qu'on nomme *l'entre-cuiſſe*.

(*a*) On entend par *Flanelle* une piéce de laine.

XLV. BANDAGE.

Du Bandage triangulaire pour les Maladies des Aînes, des Feſſes, & de leur Appareil.

Les Aînes ſont ſujettes à des tumeurs, des playes & ulceres, de nature différente, qui obligent ſouvent le Chirurgien de varier les pieces de l'Appareil qui doivent le compoſer. Lorſqu'il y a tumeur, d'ordinaire on applique d'abord quelque emplâtre convenable à la nature du mal, ou un cataplaſme, avec une ou deux compreſſes de grandeur proportionnée à la tumeur. S'il y a quelque playe ou ulcere, on panſe avec des bourdonets ou des plumaceaux couverts d'un médicament approprié, des compreſſes par-deſſus, le tout ſoutenu par le Triangulaire que nous décrirons ci-après.

S'il arrive une tumeur ſur une des feſſes, ou au-deſſous du grand trochanter, on y applique des cataplaſmes ou des emplâtres, ſelon l'indication, avec des compreſſes propor-

tionnées à la grandeur du mal, puis on affermit cet Appareil avec le Bandage qui ſuit, obſervant ſeulement que dans ce dernier cas, ce Bandage ſoit taillé & coupé de façon qu'il faſſe une eſpece de poche pour enveloper toute la convexité de la feſſe. Pour faire le Bandage triangulaire, il faut une piece de linge, coupée en triangle, ſur laquelle on attachera trois bouts de bande proportionnés à la groſſeur du corps, ſçavoir deux aux angles ſupérieurs, pour les fixer à la ceinture, & l'autre à l'angle inférieur qui doit paſſer en forme de ſous-cuiſſe pour le fixer enſuite à la bande qui fait le tour du corps. Remarquez que lorſqu'on ſe ſert du Triangulaire pour quelque maladie de la feſſe; au lieu d'un ſeul ruban à l'angle inférieur, il en faut deux; & dans ce cas, on l'attache autour de la partie ſupérieure & moyenne de la cuiſſe.

XLVI. BANDAGE,

Et Appareil pour l'opération du Bubonocèle.

UNE des opérations des plus importantes & des plus délicates de la Chirurgie, eſt le Bubonocèle ; le ſuccès en eſt ſouvent douteux, il faut que tout y concoure pour arriver à une heureuſe fin ; l'Appareil bien appliqué y entre pour beaucoup : car s'il étoit mal aſſuré, il en pourroit réſulter de très-mauvaiſes ſuites.

La hernie ou deſcente étant, comme on le ſçait, la ſortie de quelque partie flottante du ventre, on eſt ſouvent obligé par les accidens qui y ſurviennent, de faire l'opération du Bubonocèle, après laquelle on applique un Appareil convenable, dont quelques-unes des pieces ſont variées, ſupprimées, ou ſubſtituées, ſuivant les différens Praticiens qui les exercent, ou les circonſtances qui accompagnent l'opération. Il y en a qui ſe ſervent d'une tente de charpie un peu émouſſée ; d'autres employent une pe-

tite pelote garnie d'un fil, & ſupprimment la tente, tandis que certains, donnent la préférence à un gros bourdonnet lié : on remplit enſuite la playe avec de la charpie brute ou des lambeaux de linge. Par-deſſus on mettra des compreſſes triangulaires & graduées au nombre de deux ou trois, commençant par les plus étroites, une grande compreſſe carrée appellée *ventriere* ſera miſe ſur le ventre, étant trempée dans une décoction émolliente & précédée d'une embrocation; le tout ſera fixé par le Spica de l'aîne.

Prenez une bande longue d'environ ſept aunes, plus ou moins, ſelon la corpulence du ſujet, & large de trois doigts. Commencez par un circulaire autour du corps, au-deſſus des os du baſſin, de façon que le chef de la bande ſoit du côté oppoſé à la maladie. Ayant fait un circulaire, vous venez obliquement paſſer ſur l'aîne du côté malade, & continuez de deſcendre, pour paſſer autour de la partie ſupérieure de la cuiſſe ; vous montez au-devant de l'aîne en paſſant entre le pli de la cuiſſe & le ſcrotum, ou la grande levre, ſi c'eſt une femme. Là,

vous formez un croisé avec le premier jet de bande qui descend ; puis vous montez au-dessus de la hanche du même côté, pour porter la bande autour du corps & revenir obliquement en devant du côté sain vers le côté malade, formant un doloire sur le premier jet de bande. Faites un autre tour sur la cuisse, & montez de même que dans le tour précédent qui sera suivi d'un troisiéme tour, observant toujours de former des doloires ; le reste de la bande sera employé par des circulaires en montant autour du corps. Comme l'application de ce Bandage fatigue beaucoup le malade & que par rapport à son état il ne laisse pas d'entraîner des difficultés dans l'application ; pour éviter tous ces embarras, après que le tems des grands accidents est passé, que le malade est tranquille & que la suppuration est bien établie, on peut le supprimer & y substituer le Bandage triangulaire qui a été décrit ci-dessus.

XLVII. BANDAGE.

Spica double pour les Deſcentes des deux côtés.

On ne ſe ſert gueres de ce Bandage ; il me paroît bien difficile qu'il ſe rencontre des cas où l'on faſſe l'opération du Bubonocèle des deux côtés en même tems. Il eſt bien vrai qu'il eſt très-commun de voir des perſonnes avoir deux deſcentes ; mais on les retient avec un Brayer à double écuſſon ; auſſi, ſi nous décrivons ce Bandage, ce n'eſt que pour le cas des enfans qui ont deux deſcentes, & qui ne ſont pas encore en état de pouvoir ſupporter la force du Brayer. Alors on peut les contenir par le double Spica, ou double Inguinal (*a*) ; la longueur de la bande ne ſçauroit être déterminée, c'eſt au Chirurgien à lui donner la longueur dont il prévoit avoir beſoin. La bande ſera roulée à un chef : vous commencez par un tour à la circonférence du corps pour deſcendre par

(*a*) Voyez Dionis, quatr. *édit.* pag. 326.

un des côtés externes de la cuiſſe, faire un tour à ſa partie ſupérieure, & delà monter au pli de l'aîne y croiſer, & retourner faire un autre tour autour du corps, & venir deſcendre ſur le pli de l'aîne du côté oppoſé, en paſſant dans la face interne de la cuiſſe entre le ſcrotum, donner un circulaire ſur la cuiſſe & revenir de dehors en dedans, en montant pour y former un croiſé ſur le pli de l'aîne, en dirigeant la bande vers la ceinture. Continuez pendant trois fois les mêmes tours, tant autour du corps que ſur les aînes & autour des cuiſſes, en obſervant toujours de former des doloires vis-à-vis de la hernie, & finiſſez la bande autour du corps.

Nota: Que dans ce cas, on met un petit couſſin en forme de pelotte qu'on aſſujettit avec un point d'aiguille avec la bande dans le tems qu'on en fait l'application.

CHAPITRE IV.

Des Bandages & Appareils qui ſervent aux extrémités ſupérieures.

XLVIII. BANDAGE,

Et Appareil pour la Luxation & la Fracture de la Clavicule.

LES Clavicules ſont des os très-compactes & fort minces, ſitués tranſverſalement & un peu obliquement à la partie ſupérieure & antérieure de la poitrine. Par cette ſituation, elles ſont fort expoſées aux coups, aux chutes & même aux efforts violens, qui ſouvent y occaſionnent fracture ou luxation, ainſi que l'expérience le démontre.

La clavicule peut ſe luxer en deux manieres; ſçavoir par ſon extrémité interne & par ſon extrémité externe. Dans la premiere, elle peut être déplacée en devant & en arriere: dans la ſeconde, elle peut ſe déranger

en-deſſus ou en-deſſous. De quelque maniere que la clavicule ſe trouve luxée, la réduction n'en eſt pas abſolument difficile ; mais auſſi à proportion, il eſt aſſez difficile de la bien maintenir réduite, comme l'ont très-bien remarqué Hippocrate & Galien, & enſuite le célèbre M. Petit, à moins qu'on ne ſerre conſidérablement le Bandage (*a*).

Paré & d'Alichamps en parlant de la luxation de la clavicule rapportent un paſſage de Galien ; ils diſent qu'Hippocrate à l'âge de 35 ans eut la clavicule luxée, & que le Bandage étoit ſi ſerré qu'il ſentoit le battement des artères au-deſſus du pli de l'aiſſelle (*b*).

L'Appareil de la luxation de la clavicule du côté interne conſiſte d'abord dans l'application d'une bande de trois ou quatre aunes de long, & trois doigts de large, avec laquelle on fera une eſpece de huit de chifre à la partie ſupérieure du dos, entre les deux épaules. Cette bande, ſe-

(*a*) Voy. Traité des Maladies des Os, dern. *édit.* T. I. pag. 150.

(*b*) Voy. Chirurg. de d'Alichamps, page 576. Paré, liv. VI. pag. 554.

lon M. Petit, doit être appliquée par celui qui eſt occupé à faire les extenſions néceſſaires, tandis que le Chirurgien qui dirige l'opération, maintient l'os réduit dans ſa place naturelle. Ce premier Bandage étant poſé, on garnit avec des compreſſes graduées, le creux qui ſe trouve derriere l'extrémité interne de cet os, avec de la charpie brutte, trempée dans le blanc d'œuf & l'alun battu. Ayant rempli le creux juſques au-deſſus du niveau de l'os, on met par-deſſus, deux compreſſes longuettes en forme de croix de ſaint André, ſuivies d'une troiſieme qui embraſſe les deux premieres. Cet Appareil ſera ſoutenu avec le Spica Renverſé, ou par le moyen de la Capeline de cette partie, que nous décrirons ci-après.

Si au contraire la luxation de la clavicule ſe trouve en-dehors, on appliquera le même Appareil que nous venons de décrire, excepté qu'on ſupprimera les compreſſes graduées, ou la charpie brutte. De plus, il faut obſerver que dans toutes les eſpeces de luxation de cette partie, on ne doit pas négliger de mettre en uſage l'écharpe.

A l'égard de la fracture de la clavicule, ſur-tout lorſqu'elle eſt oblique ; il eſt bien certain que c'eſt une des fractures des plus difficiles à contenir ; & conſéquemment, ſouvent la guériſon en eſt très-longue. C'eſt pourquoi un Chirurgien doit être fort circonſpect ſur le prognoſtic du tems de la guériſon, extrêmement attentif pendant l'application de l'Appareil, & faire en ſorte d'empêcher les mouvemens du bras que le malade pourroit faire, ſans quoi la fracture eſt expoſée à ſe déranger. Alors, après pluſieurs jours on a le déſagrément d'être obligé de défaire le Bandage, & de réduire de nouveau la fracture, comme je l'ai vû arriver deux fois ſur la même perſonne.

L'Appareil qu'on doit employer pour la fracture de la clavicule ſera à peu près le même que celui de la luxation : on obſervera ſeulement qu'au lieu de placer la charpie & les compreſſes, de maniere que le point d'appui porte préciſément ſur la fracture ; que le Bandage ſoit bien ſerré, & que le tems des premiers accidens ſoit paſſé, comme l'inflammation, la fié-

vre, &c. ainſi que dans la luxation. Il faut prendre garde d'humecter l'Appareil avec aucun défenſif; pour qu'étant ſec il puiſſe faire corps & qu'il ſoit mieux en état de contenir la fracture, & favoriſer la formation du cal qui ſe fait ici très-difficilement. De plus, quelques-uns conſeillent d'y appliquer un carton échancré.

Le Bandage qu'on nomme *Spica deſcendant* ou *renverſé*, me paroît le plus convenable à cette fracture. Pour le faire, on a une bande large de quatre doigts, & longue de 8 à 9 aunes, & même plus, ſi la corpulence du ſujet l'exige; car on ne ſçauroit trop prendre de précautions pour prévenir le déplacement qui ne ſe fait ici que trop facilement. On applique d'abord, ſous l'aiſſelle oppoſée au mal, le bout de la bande: on la conduit en montant obliquement ſur la fracture, & allant gagner le derriere de l'épaule, pour paſſer ſous l'aiſſelle de derriere en devant du côté malade; vous montez avec la bande, & croiſez avec le premier jet, vis-à-vis de la fracture, & allez de devant en arriere paſſer ſous l'aiſſelle oppoſée au

mal. Vous revenez en montant obliquement passer sur le premier jet de bande en formant un petit doloire, repassez derriere l'épaule pour revenir par dessous l'aisselle du même côté en devant, former un second croisé sur le lieu de la fracture. Vous continuerez à faire quatre à cinq tours, comme aux deux précédentes, & même plus, si vous le jugez nécessaire. Puis vous passez quelques tours de bande autour des deux épaules alternativement de devant en arriere pour assujettir encore, de peur que les bras & les omoplattes ne se portent en devant. Le reste de la bande sera terminé par des circulaires autour du corps. Après, il faudra appliquer l'écharpe ; le bras & l'avant-bras étant placés dans une situation convenable. Le Clerc conseille une croix de fer qu'on place derriere le dos, comme quand on veut faire tenir les enfans droits.

XLIX. BANDAGE,

Et Appareil pour la fracture & la luxation des deux Clavicules à la fois.

Il est très-rare que l'on trouve en même tems sur un même sujet les deux clavicules fracturées, cependant cela peut arriver ; & l'on en sent assez la possibilité. Quand cela arrive, toutes les piéces de l'Appareil doivent être doubles, c'est-à-dire, que l'on doit mettre des compresses sur chaque clavicule, dans le même ordre que nous les avons décrites pour une seule fracture. Mais pour les y maintenir comme il convient, par un même Bandage, en même tems, on fera le Bandage qu'on nomme *Étoilé double*. Ce Bandage peut être aussi employé pour la fracture des deux Acromions & la luxation des deux Humerus.

Pour établir ce Bandage, il faut avoir une bande de dix à douze aunes de long, & quatre doigts de large, roulée à un globe. On pose d'abord, le bout de la bande sous l'ais-

ſelle droite; on monte obliquement ſur l'épaule oppoſée, d'où l'on deſcend derriere cette même épaule, pour revenir en devant, monter ſur le moignon y former le premier croiſé en forme d'X, que quelques-uns nomment *Ky*; ce qui réſulte de la jonction des deux jets de bande quand ils ſe rencontrent, & dont la direction eſt diamétralement oppoſée : enſuite, deſcendez derriere le dos, pour venir paſſer ſous l'aiſſelle par où vous avez commencé, en montant ſur le moignon du même côté. En dirigeant la bande entre les deux épaules, vous venez y croiſer pour paſſer ſous l'aiſſelle gauche, revenir en devant croiſer ſur la partie ſupérieure du *Sternum*. Continuez les mêmes tours pendant trois ou quatre fois, en formant partout des doloires. Après cela, le reſte de la bande ſera terminé autour du corps par des circulaires (*a*). Il paroît que ce Bandage n'eſt qu'une addition au Cataphrata de Galien.

(*a*) Voy. l'Arcenal de Chirur. de Jean Scultet, pag. 236.

L. BANDAGE,

Et Appareil pour la fracture de l'Omoplatte.

L'OMOPLATTE eſt un os large & irrégulier qui peut être fracturé en différentes manieres; ſçavoir, du côté de ſon col, à ſon épine, à l'acromion, & à ſon corps. Si l'acromion eſt caſſé, on remet en place les parties dérangées, qu'on ſoutient avec une compreſſe en quatre doubles, taillée en croix de Malte. On remplit le creux de l'aiſſelle; on fait le Spica, que je décrirai pour la luxation de l'Humerus, à la différence que les jets de bande ſeront portés un peu plus haut dans cette fracture-ci: on met après, l'écharpe & la pelotte. Si au contraire l'omoplatte ſe trouve fracturée dans ſon épine ou dans ſon corps; vous prendrez les précautions néceſſaires pour bien faire la réduction des parties, & les maintiendrez avec deux compreſſes à quatre doubles en carré, qui s'étendront depuis l'épine juſques

au-dessous de son angle inférieur. Une autre compresse sera mise par-dessus. Quelques-uns conseillent (*a*) de mettre un carton : on soutient tout cet Appareil avec le (*b*) Quadriga que j'ai décrit en parlant de la fracture des Côtes. Pag. 83. D'autres préférent l'Etoilé simple. On met après, le bras en situation & avec l'écharpe.

LI. BANDAGE,

Et Appareil pour la luxation de l'Humerus.

LA Luxation du Bras avec l'Omoplatte est une des plus fréquentes de celles qui arrivent au corps humain. Cette partie étant une des plus nécessaires à l'homme pour ses exercices, elle exige, autant qu'on le peut, une prompte réduction, laquelle étant faite, on fait l'application de l'Appareil.

1°. On garnit avec une compresse

(*a*) Voy. App. Commod. par le Clerc, p. 103.

(*b*) Maladies des Os de M. Petit, p. 148.

épaiſſe ou de la charpie, le creux de l'aiſſelle, ſous laquelle on gliſſe une compreſſe longuette & en pluſieurs doubles, d'environ quinze à dix-huit pouces de long & quatre doigts de large, trempée dans une liqueur défenſive. 2°. On porte le milieu de cette compreſſe ſous l'aiſſelle, en dirigeant les bouts ſur l'acromion où ils doivent ſe croiſer & embraſſer le moignon de l'épaule. 3°. Une grande compreſſe taillée en demi-croix de Malte par-deſſus ; puis ſous l'aiſſelle, on mettra une autre compreſſe pour ſervir de couſſinet ; vous ſoutiendrez le tout avec le Bandage qui ſuit.

LII. BANDAGE.

Spica de l'Humerus.

LA bande aura ſept à huit aunes de long, & trois doigts de large, roulée à un chef. Le tout ſera mis ſous l'aiſſelle oppoſée au mal, pour être dirigé obliquement du côté de la luxation, pour faire un tour à la partie ſupérieure du bras, & croiſer avec le premier

jet de bande sur la partie supérieure & moyenne du delthoïde.

Allez ensuite par derriere le dos, pour revenir par-dessous l'aisselle opposée, passer au-devant de la poitrine obliquement sur le premier jet de bande, formant un petit doloire ouvert d'un travers de doigt par en bas. On passe une seconde fois autour du col de l'humerus, formant aussi un doloire vis-à-vis la partie moyenne & supérieure du delthoïde; faites encore un tour ou deux, de même, tant devant que derriere, ce qui formera un Spica complet. Donnez ensuite un autre jet de bande sur la poitrine, qui couvrira tous les doloires, pour descendre obliquement sur la partie supérieure & moyenne du bras, y faire un circulaire; & l'espace triangulaire qui se trouvera entre les premiers jets de bande avec ce circulaire, est ce qui s'appelle *Gerani*, Δ, ou triangle équilatéral, c'est-à-dire, trois côtés égaux. Cela fait, vous montez par un rempant de devant en arriere, qui doit couvrir le Gerani & le Spica; le reste de la bande s'employe autour du corps & s'arrête avec une ou deux épingles. Ce

Bandage appliqué, on mettra sur toute l'étendue du bras, une compresse longue en quatre doubles, fendue & trempée dans quelque liqueur convenable. Elle sera assujettie (*a*) avec une bande de trois aunes qui descendra par mousses, & ensuite remontera de même, & formera des especes de 8 de chiffres, tant au bras qu'à l'avant-bras.

On met dans la main une pelotte; le tout sera assuré par l'écharpe.

LIII. BANDAGE,

Et Appareil pour la fracture simple du Bras.

S'IL importe beaucoup dans l'art de guérir par les Bandages, d'en sçavoir faire une juste application parmi ceux qui demandent le plus d'attention, on doit compter sans doute les Bandages qu'on employe pour les fractures, & sur-tout ceux des extrémités. Nous allons donner une idée

(*a*) Voy. Malad. des Os, par M. Petit, T. I. pag. 227.

précise

préciſe des piéces qui compoſent l'Appareil de cette fracture, & la méthode la plus ſuivie dans l'application : on ſçait que la deſcription & la façon different ici en quelque choſe parmi les Praticiens. Les uns n'employent qu'une bande ; d'autres enfin en conſeillent quatre. La méthode la plus ſimple & la plus ſuivie eſt de ſe ſervir de trois bandes, les deux premieres auront environ deux aunes & demie ou trois aunes de long, ſur un pouce & demi de large, & la troiſiéme ſera de quatre à cinq aunes & deux pouces de large. Enſuite on appliquera les autres pieces de l'Appareil telles que je les décrirai.

Après que vous aurez fait la réduction de la fracture, vous appliquerez autour de la partie, une compreſſe ſimple & fendue par un de ſes côtés, trempée dans une liqueur défenſive : enſuite on prendra une des premieres bandes imbibées en la même liqueur défenſive, pour faire de ſuite trois circulaires ſur la fracture, & de-là, monter par doloires juſqu'à la partie ſupérieure du bras ; pour y terminer la bande du côté externe. Obſervant

que ſi la fracture étoit à la partie ſupérieure du bras, il faudroit donner un ou deux jets de bande ſur l'articulation, & faire paſſer la bande autour du corps, paſſant ſous l'aiſſelle oppoſée, & fixer toujours la bande à la partie ſupérieure & externe du bras. Puis, on prend la ſeconde bande avec laquelle on commence de même à faire deux ou trois circulaires vis-à-vis & ſur le lieu fracturé, pour deſcendre enſuite par doloires juſqu'au pli du bras, faiſant attention que la bande ne gode point. Car ſi les jets de bande faiſoient des godets il faudroit faire des renverſés. On peut donner un ou deux circulaires à la partie ſupérieure de l'avant-bras, ſur-tout lorſque la fracture ſe rencontre à la partie inférieure de l'humérus.

Cette bande ſera terminée & arrêtée avec une épingle à la partie inférieure externe du bras. Ceci fait, trois compreſſes longuettes d'environ huit travers de doigts de long ſur deux de large, ſeront placées ſelon la longueur du bras; ſçavoir, une en devant, l'autre en arriere, & la troiſiéme du côté externe. Vous évitez par cette poſi-

tion le trajet des vaiſſeaux. Ces longuettes ſeront tenues pour un inſtant par les Aides Chirurgiens qui ont fait les extenſions & les contre-extenſions néceſſaires à la réduction, pendant que le Chirurgien qui dirige l'opération, prendra la troiſiéme bande avec laquelle on fera un circulaire à la partie inférieure du bras, pour monter par doloires juſqu'à la partie ſupérieure y fixer la bande du côté externe avec une épingle. On couvrira l'avant-bras avec une compreſſe double & trempée dans un défenſif, qui ſera ſoutenue par une petite bande. Quelques-uns conſeillent d'appliquer deux cartons (*a*) de grandeur & longueur proportionnées ſur le bras, arrêtés avec des petits rubans ou bandelettes; on garnit la main d'une pelotte & l'on met le bras ſur un oreiller dans une ſituation convenable, & lorſque le tems des premiers accidens eſt paſſé, que le malade commence à pouvoir ſe lever, on met le bras & l'avant-bras en écharpe.

(*a*) Voy. l'App. Commod. par le Clerc. p. 109. fig. 10. pag. 110.

LIV. BANDAGE,

Et Appareil pour la luxation de l'Avant-bras.

PAR la disposition particuliere qui se trouve dans les éminences & cavités qui constituent l'articulation du Bras, avec les os de l'Avant-bras & celles des ligamens, il est très-difficile qu'il se fasse quelque déplacement dans cette articulation, sur-tout par une cause externe. Cependant on l'a vû arriver; quand elle existe, de telle espéce qu'elle soit, on en fera la réduction. Après on doit appliquer l'Appareil qui consiste d'abord en une compresse simple, qui sera fendue par ses deux extrémités & trempée dans une liqueur appropriée, suivie d'une autre compresse double, fendue aussi comme la premiere; ensuite deux compresses longuettes seront placées de maniere qu'elles croiseront l'une sur l'autre. La premiere sera dirigée obliquement de haut en bas, en partant de la partie inférieure du bras

vers la partie ſupérieure de l'avant-bras ; & la ſeconde commencera à la partie ſupérieure de l'avant-bras & ſera dirigée vers le bras où elle ſe terminera. Cet Appareil ſera fixé par le Bandage nommé le *Doloire* du coude. Il ſe fait avec une bande de quatre aunes de long ſur trois doigts de large. On commence par un circulaire autour de la partie inférieure du bras, puis vous deſcendez vers le pli du coude, pour faire un circulaire ſur l'avant-bras, & de-là rétrograder vers l'humérus en croiſant vis-à-vis le pli du bras. Enſuite vous ferez deux tours obliques tant en montant qu'en deſcendant en forme de doloire : le reſte de la bande ſera employé autour du bras en montant par doloires. Il faut obſerver que ſi la luxation étoit en devant, il faudroit donner deux ou trois circulaires vis-à-vis de l'articulation. Dans ce cas, la ſituation du bras ſera d'être étendu. Mais dans toutes les autres luxations, l'avant-bras doit être ployé, & ſoutenu avec l'écharpe : on mettra dans la main une pelotte.

LV. BANDAGE,

Et Appareil pour la Saignée du Bras.

QUOIQUE le Bandage & l'Appareil dont on ſe ſert pour la ſaignée du bras ſoient fort ſimples ; l'application n'exige pas moins de la part du Chirurgien, toute ſon attention ; car on a ſouvent vû qu'un Bandage de la ſaignée mal aſſuré, a donné occaſion à de très-grandes hémorrhagies qui ont preſque fait périr le malade ; d'autres y ont ſuccombé : ainſi on ne ſçauroit trop recommander aux jeunes Eleves d'y apporter toute leur attention.

Cet Appareil conſiſte en deux compreſſes d'un pouce en carré, épaiſſes d'environ trois à quatre lignes. Un Chirurgien prévoyant, doit toujours être muni de deux compreſſes, ſoit que l'une s'imbibe de ſang, ſoit qu'on ait beſoin d'un point d'appui plus fort pour l'arrêter. Quant à la façon d'appliquer le Bandage, elle eſt différente ſelon ceux qui l'exercent. Pour le bien faire, il faut que la bande ait une aune

& un tiers de long ou environ, & deux doigts de large : après avoir réüni les levres de la playe & eſſuyé tout le ſang qui ſe trouve aux environs, on applique ſur la ſaignée la compreſſe que vous tenez avec le doigt index & le médius : vous poſez de biais la bande ſur la compreſſe, vous engagez le bout ſous le petit doigt, ou le pouce de la main dont vous tenez le bras du malade. Alors vous prenez le plein de la bande de l'autre main, pour donner un tour à la partie inférieure du bras du malade, & deſcendre obliquement pour venir faire la même choſe à la partie ſupérieure de l'avant-bras ; delà vous montez en croiſant en forme d'X vis-à-vis la ſaignée, ce que vous répétez deux ou trois fois ; après quoi vous terminez le reſte de la bande à la partie ſupérieure moyenne externe de l'avant-bras, par un double nœud ou une anſe. Si vous craignez que le nœud ne bleſſe, vous faites un point d'aiguille. Il arrive quelquefois que la compreſſe gliſſe de deſſous la bande par les mouvemens inconſidérés du malade, & laiſſe la playe preſqu'à nud, d'où peut s'enſuivre de légers accidens.

Pour obvier à cet inconvénient, on peut l'assurer avec une ou deux petites épingles qui la tiennent avec la bande.

Nota. Que depuis quelques années on a trouvé le moyen d'arrêter le sang d'une saignée, sans avoir besoin de compresse ni de bande. M. Breban l'aîné, éleve à l'hôtel royal des Invalides, est le premier qui ait trouvé cette méthode : il se sert seulement d'une petite feuille d'or battu qu'il place précisément sur l'ouverture, dans le petit espace qui se trouve entre les bords de la saignée, quoique rapprochés le plus qu'il est possible ; ensorte que l'on voit que la pression exacte de l'air sur cette feuille d'or paroît être la seule voye méchanique par laquelle le sang est arrêté sur le champ. Cette maniere d'arrêter l'effusion du sang, a donné lieu de l'appeller la *saignée dorée*. On peut encore se servir en ce cas d'une feuille d'argent, ou de plomb.

L'application de la Baudruche (*a*)

(*a*) La Baudruche est une petite membrane qui n'est autre chose qu'une portion du péritoine que les Bouchers tirent des intestins des bœufs. Les Tireurs d'or s'en servent.

produit le même effet. J'ai vû plusieurs personnes auxquelles on avoit arrêté le sang par cette méthode. Elles avoient la facilité de remuer le bras sans qu'il sortît la moindre goutte de sang.

LVI. BANDAGE,

Et Appareil pour l'Anévrisme du Bras.

Un des accidens des plus funestes qui puisse arriver dans l'opération de la phlébotomie, tant pour le malade que pour le Chirurgien, c'est la piqueure de l'artère. Lorsqu'il n'y a qu'une section partiale des tuniques externes de l'artère, alors les tuniques internes ne pouvant résister à l'impulsion du sang, se dilatent plus ou moins & forment une tumeur sanguine qui se manifeste sous la peau, qu'on nomme *Anévrisme vrai*: si au contraire avec la lancette on a ouvert entiérement l'artère, c'est un Anévrisme faux; le sang sort de son vaisseau.

Dans l'anévrisme vrai, l'indication qui se présente la premiere, est d'empêcher par la compression que

la tumeur n'augmente, & même s'il eſt poſſible, de la faire diſparoître peu à peu.

Au lieu que dans l'Appareil qui convient pour l'anévriſme faux, on doit tourner ſes vues du côté de l'hémorrhagie, & faire enſorte de l'arrêter le plûtôt que faire ſe pourra.

Pour cet effet, ſi le ſang ſort à plein jet, on applique ſur l'ouverture un morceau d'agaric qui ſera ſuivi de pluſieurs compreſſes graduées ; le reſte eſt la même choſe que dans l'anévriſme vrai. Pour cela on appliquera ſur la tumeur une compreſſe dans laquelle on enveloppera une plaque de plomb ou de quelqu'autre métal ſolide qui ſera ſoutenue par pluſieurs autres compreſſes graduées, & par-deſſus des compreſſes longuettes, avec le Bandage que nous décrirons pour l'opération de l'Anévriſme.

Si au contraire on eſt obligé d'en venir à l'opération de l'anévriſme, & qu'il faille faire la ligature, ce qui arrive ſur tout dans l'anévriſme vrai, il faut avoir deux ou trois brins de fil de Bretagne cirés, d'environ dix-huit à vingt pouces de longueur, que vous

passerez en double dans l'aiguille à anévrisme de M. Petit, ou à son défaut dans une aiguille à suture, de moyenne grosseur, que vous présenterez, la tête la premiere, au lieu de la pointe, par-dessous l'artère. L'ayant passé, vous coupez le fil en deux chefs que vous écarterez l'un de l'autre, autant que vous le jugerez nécessaire; puis vous glisserez une petite compresse longuette sur la longueur du vaisseau, & après, vous formerez vos deux ligatures, dont l'une sera au-dessus de l'ouverture de l'artère, & l'autre au-dessus. Ensuite on mettra dessus le vaisseau un peu d'agaric, & un ou deux petits bourdonets trempés dans l'esprit de vin. Des lambeaux de linge ou de charpie brutte rempliront le reste de la playe; puis, par-dessus on posera trois ou quatre compresses graduées en commençant par les plus petites qui seront suivies de deux longuettes de quinze pouces de long, chaque. Elles sont mises en croix; le tout sera soutenu par le Bandage suivant, connu sous le nom de *Doloire* pour l'anévrisme. On le fait avec une Bande de trois aunes & demie de long

& trois doigts de large ; obſervant que l'application en ſoit bien faite, c'eſt-à-dire, qu'il faut qu'il ſoit aſſez ſerré pour prévenir l'hémorrhagie ; mais auſſi il faut bien prendre garde qu'une trop forte compreſſion n'empêche abſolument le cours des liqueurs, d'où s'enſuivroit néceſſairement la mortification de la partie.

On commence ce Bandage par un circulaire à la partie inférieure du bras, puis vous deſcendez & paſſez ſur le lieu de la maladie, pour venir faire un circulaire ſur l'avant-bras ; enſuite montez obliquement vers le pli du bras pour y croiſer ſur le premier jet de bande ; faites un ſecond circulaire vis-à-vis du premier, & deſcendez de nouveau ; continuez les mêmes tours trois à quatre fois, tant en haut qu'en bas, après quoi une compreſſe longuette un peu épaiſſe ſera miſe le long du bras ſur le trajet de l'artère brachiale, ſur laquelle on fait avec le reſte de la bande, des doloires en montant, pour finir à la partie ſupérieure interne du bras, pour y être fixée par une ou deux épingles.

LVII. BANDAGE,

Et Appareil pour la Fracture ſimple & compoſée de l'Avant-bras.

CET Appareil différe peu de celui que nous avons décrit plus haut pour la fracture du Bras. L'ordre de l'application en eſt le même. Toute la différence conſiſte en deux compreſſes longuettes qu'on place d'abord ſelon la longueur des os, une du côté interne & l'autre à la partie externe; le reſte de l'Appareil s'applique comme il a été dit dans la fracture du bras, c'eſt-à-dire, qu'on met une petite compreſſe circulaire ſur les deux précédentes; enſuite on fait deux ou trois tours circulaires autour de la fracture, & après l'on monte par doloires. La ſeconde bande commencera de même, & vous deſcendrez par doloires & terminerez la bande dans la partie inférieure, obſervant, ſi la fracture ſe trouvoit vers la partie inférieure, d'embraſſer le poignet avec la bande. La troiſiéme bande commencera vers la partie

inférieure, & en montant par doloires on la conduira vers la partie supérieure, pour l'y terminer. On se sert d'une gouttiere de carton ou d'écorce d'arbre, arrêtée avec des liens autour de l'avant-bras. Après cela la partie sera mise dans une situation convenable sur un oreiller : lorsque le tems des premiers accidents sera passé on peut mettre l'avant-bras en écharpe.

LVIII. BANDAGE,

Et Appareil pour la Luxation du Poignet.

LA luxation des os du Carpe est suivie très-souvent de grands accidents, tels qu'une véhémente douleur, gonflement à l'article, stagnation de la liqueur synoviale dans la gaîne des tendons, &c. ce qui rend la cure très-longue & souvent difficile. Cette luxation peut arriver en différentes manieres ; sçavoir en-dedans, en-dehors, en-devant & en-arriere : un seul Bandage convient à tous ces déplacemens. Le nombre des bandes & la

maniere d'en uſer, n'eſt pas décrite de même chez tous les Ecrivans; les uns ſe ſervent de deux bandes, d'autres n'en employent qu'une. L'épreuve que j'ai faite des deux méthodes, m'a fait préférer la premiere. Voici la maniere d'y procéder. Ayez deux bandes, la premiere aura environ deux aunes & demie de long, & la ſeconde un aune & demie, toutes deux auront deux travers de doigt & demi de large, on commencera par appliquer une compreſſe circulaire ſur le lieu affecté, enſuite on paſſera le pouce du malade dans une ouverture pratiquée au bout de la premiere bande, pour monter autour du poignet y faire trois circulaires. Montez enſuite par des doloires ſur l'avant-bras, pour deſcendre; faites deux tours ſur l'article, & de là ſur la main, paſſer entre le pouce & le doigt index, au-dedans de la main, & revenez du côté externe pour former un croiſé vis-à-vis de la luxation. Vous réïtérez les mêmes tours trois ou quatre fois, en faiſant des doloires ouverts par en haut, ce qui vous donnera un Spica; le reſte de la bande ſera employé à l'avant-bras. Enfin, on

mettra dans la main une pelotte de charpie ou du linge, & des compresses fendues sur la main. Le tout sera soutenu par la deuxieme bande, en montant par des doloires, & finissant au-dessus du poignet. On mettra l'avant-bras en écharpe.

Nota: Que si la luxation étoit en-dedans, en-devant ou en-arriere, on auroit l'attention de croiser les jets de bande vis-à-vis le lieu où l'os auroit été déplacé, afin de former un point d'appui capable de contenir l'os dans sa position naturelle.

Ce Bandage peut être employé dans la fracture des os du Carpe.

LIX. BANDAGE,

Et Appareil pour la fracture des Os du Carpe & du Métacarpe.

S'IL Y A fracture aux os du Carpe, ou dans ceux du Métacarpe, après qu'on en aura fait la réduction, on appliquera dessus une compresse en 3 ou 4 doubles, longue d'environ huit à dix pouces, & large de cinq à six travers de doigts, trempée dans quelque liqueur convenable; elle sera suivie d'une bande longue de cinq aunes & large de trois doigts. Commencez par un circulaire autour de l'avant-bras, & descendez sur la main, en glissant la bande entre le pouce & l'index, approchant le plus que vous pourrez de l'extrémité inférieure des os du Métacarpe, pour revenir de dedans en dehors de la main, former un croisé du côté externe; montez obliquement & donnez un circulaire autour du poignet, pour descendre de nouveau comme ci-devant; répétez les mêmes tours trois fois en formant

des doloires ouverts par en bas ; après quoi vous placez dans la main une palette de carton ou de bois bien mince, garnie d'une compresse graduée, trempée dans quelque liqueur : descendez avec la bande entre le pouce & l'index jusqu'à son extrémité inférieure pour commencer par des circulaires, sur tous les doigts, en montant par doloires jusqu'à l'avant-bras où sera terminée la bande : la petite écharpe sera appliquée ensuite.

LX. BANDAGE.

Le Spica pour la luxation & la fracture du Pouce, & son Appareil.

S'IL arrive que la premiere phalange du Pouce soit luxée ou fracturée, ou que quelques-unes des autres phalanges le soient aussi, on en doit faire la réduction le plus promptement qu'il sera possible, laquelle étant faite, vous commencerez par mettre des compresses circulaires proportionnées à la partie, sur le lieu malade, qui seront appuyées

par le moyen du Bandage nommé le *Gantelet du Pouce ;* prenez une bande de trois aunes ou environ, ſur un travers de doigt de large, commencez par deux circulaires autour du poignet, & de là conduiſez la bande au-dedans de la main, en la gliſſant du dedans au dehors entre le pouce & l'index, pour monter & donner un circulaire au haut du poignet. Enſuite deſcendez une ſeconde fois, du côté interne de la main, & ayant l'attention de conduire la bande juſqu'à l'extrémité du pouce, puis montez par doloires tout le long de ce doigt, obſervant dans le cas où il y auroit luxation dans quelques-unes des phalanges, de faire deux circulaires vis-à-vis du lieu luxé. Si au contraire il ſe rencontre une fracture, il faudra mettre des petites compreſſes longuettes, ſuivant la longueur de la phalange, qu'on peut garnir de petites attelles dans certains cas, ou de carton Après, continuez à monter par doloires juſqu'à ce que tout le doigt ſoit couvert. Enſuite vous montez par un rempant & deſcendez de nouveau du côté du pouce ; gliſſez entre le

doigt indice, faites un tour au pouce; montez derechef, & descendez de même par plusieurs tours de bande formant un Spica à la partie supérieure interne du pouce. Le reste de la bande s'employera par des circulaires autour du poignet. On peut dans ces maladies mettre en usage la petite écharpe.

LXI. BANDAGE,

Et Appareil pour la fracture & luxation des quatre derniers Doigts.

LORSQU'IL y a quelques-unes des phalanges des quatre derniers doigts qui se trouvent luxées ou fracturées, la réduction n'en est pas bien difficile; lorsqu'elle est faite, on met autour de la partie une compresse circulaire qui sera suivie d'une seconde, & trempée dans un défensif convenable; puis vous prenez une bande de demi-aune de long & d'un doigt de large, avec laquelle vous ferez deux circulaires autour de la partie pour monter & descendre par doloi-

res, jusqu'à ce que la bande soit employée autour du doigt. Ensuite on mettra trois petites longuettes, de la longueur du doigt malade, qui seront soutenues d'une petite bande de même largeur que la précédente, & de deux aunes & demie de long, avec laquelle on fera des circulaires autour de la partie affectée, pour descendre par doloires jusqu'au bout du doigt, & de là remonter jusqu'au haut de l'avant-bras, pour terminer la bande autour du poignet : & pour plus grande sureté, on peut mettre dans la main une palette de carton ou de bois mince, garnie d'une compresse qu'on arrêtera tout le long de la main avec quelques tours de bande ; il y a des Auteurs qui conseillent dans ce cas le Gantelet ou demi-Gantelet ; mais outre que je ne le crois pas assez solide, je le regarde comme fort embarrassant. Dans ces sortes de maladies, on peut faire usage de la petite écharpe.

LXII. BANDAGE,

Et Appareil pour le Panaris.

Comme le Panaris peut affecter différentes parties des doigts, & que ſon ſiége peut être plus ou moins profond; à raiſon de cette différence, on en a établi de quatre eſpéces. L'Appareil des deux premieres eſpéces doit être regardé comme très-ſimple; on met ordinairement, ſoit avant ou après l'opération un cataplaſme ou emplâtre convenable. Si c'eſt après l'opération, on met un ou deux petits plumaceaux, de la charpie, ou des petits lambeaux de linge, un emplâtre qui doit être coupé en croix de Malte, ſuivi d'une compreſſe de même figure: le tout étant ſoutenu avec une bande d'une demi-aune de long, ou plus, ſi on le juge néceſſaire. Avec cette bande on fera des circulaires autour de la partie bleſſée, & s'il reſte de la bande, on fait quelques circulaires autour de la main, & ſur-tout lorſque cette partie eſt gonflée. Si le panaris

le trouve de la troiſiéme ou quatriéme eſpéce, alors on pourra mettre pour premier Appareil, ſur le tendon, un petit plumaceau trempé dans quelque liqueur ſpiritueuſe, & le reſte, comme nous l'avons dit ci-deſſus. Si le panaris avoit ſon ſiége entre le périoſte & l'os, & qu'il y eût carie, dans ce cas, on mettra ſur l'os affecté un petit plumaceau imbibé dans quelque teinture ou liqueur ſpiritueuſe, & les médicamens propres ſelon les circonſtances. Du reſte, les autres piéces de l'Appareil ſeront à peu près de même que dans celui de la premiere & ſeconde eſpece. On peut auſſi ſe ſervir de l'écharpe pour ſoutenir la main, & ſur-tout ſi la perſonne ne garde pas le lit.

LXIII. BANDAGE,

Et Appareil pour la Saignée de la Veine Salvatelle & la Céphalique du Pouce.

QUOIQUE la saignée que l'on fait au poignet ne soit pas fort usitée, il convient cependant à un jeune Chirurgien qu'il sçache la maniere d'appliquer l'Appareil & le Bandage qui y est néceſſaire ; car la façon de la faire est bien différente de celle qui se pratique pour les autres saignées. Si c'est la veine Salvatelle qu'on a ouverte ; après avoir tiré la quantité de sang suffisante, on pose dessus, une compresse d'un pouce en carré suivie d'une autre plus grande, pour les soutenir avec le Bandage qu'on nomme *Renversé.*

Il se fait avec une bande d'une aune & demie de long & d'un doigt de large, on glisse le bout de la bande en dedans de la main du malade, entre l'index & le pouce, pour y être fixé un instant. Vous montez obliquement en passant sur la compresse, pour

pour faire un tour au poignet, & venir paſſer la bande entre le doigt annulaire & le petit doigt, faiſant un ſecond tour pour monter encore au poignet, deſcendre & paſſer encore entre l'annulaire & le petit doigt, y faiſant un troiſieme tour pour monter au poignet, & deſcendre pour paſſer entre l'annulaire & le petit doigt, pour monter comme ci-devant. Revenez ſur le poignet, & alors le chef que vous aviez gliſſé entre le pouce & l'index, vous le renverſez ſur le poignet du côté du petit doigt, & l'engagez par des circulaires que vous faites avec le reſte de la bande. Si c'étoit la Céphalique du pouce que vous euſſiez ſaignée, après avoir placé une compreſſe, vous pourriez vous ſervir ſeulement d'un Bandage circulaire. On pourroit encore mettre en uſage dans ces ſortes de ſaignées la feuille d'or ou la Baudruche.

LXIV. BANDAGE,

Et Appareil pour l'Amputation des Doigts.

APRÉS l'amputation d'un ou de pluſieurs Doigts, on met ordinairement ſur le petit moignon un plumaceau, une petite compreſſe carrée, ſuivie d'une autre, longuette de huit ou dix travers de doigt, dont une portion ſera poſée ſur le dos de la main, & l'autre en dedans; une autre compreſſe large de trois travers de doigt, & longue de quinze pouces, que vous appliquerez par le milieu, dont un des bouts montera en-dedans de la main, & l'autre en dehors, montant juſqu'à la partie ſupérieure du poignet où ils ſeront croiſés & fixés avec la bande, qui aura une aune & demie de long, & deux doigts de large: on commencera par deux circulaires autour du poignet; après, vous deſcendrez pour paſſer ſur les compreſſes vis-à-vis du moignon, pour remonter du côté oppoſé du poignet. Continuez deux ou trois fois de même, c'eſt à-dire, montez & deſcendez alternativement, pour enfin terminer la bande

par des circulaires au haut du Carpe, ou à la partie inférieure de l'Avant-bras.

LXV. BANDAGE.

Des Écharpes en général.

Nous venons de décrire tous les Bandages & Appareils qui s'appliquent aux extrémités supérieures, à la réserve du Bandage à dix-huit chefs, pour la fracture compliquée de ces parties, & les différentes espéces de Capeline qui servent à l'amputation du bras & de l'avant-bras, dont je ferai mention à l'occasion des Bandages & Appareils que l'on pratique aux extrémités inférieures, comme étant à peu-près les mêmes. Après cela, il convient de décrire les différentes écharpes qui servent à soutenir les extrémités supérieures lorsqu'elles se trouvent luxées ou fracturées; mais comme il y a trois sortes d'écharpes que nous décrirons, nous ferons observer qu'on les employe différemment à raison des parties qui se trouvent blessées.

Nous commencerons par décrire la grande écharpe que l'on fait avec une ſerviette qui doit être plus longue que large. On la prendra par les deux bouts d'un des côtés le plus étroit, que vous tenez entre l'index & le pouce de chaque main. Vous préſentez le bord de la ſerviette deſſous l'aiſſelle du côté malade, pour aller attacher les deux bouts ſur l'épaule oppoſée. Enſuite vous abandonnerez la ſerviette pour un inſtant, & pour faire plier pendant ce tems l'avant-bras en angle droit. Après, vous prendrez les autres coins de la ſerviette, que vous portez de bas en haut juſqu'à la hauteur de l'humérus. Alors ſi elle n'eſt pas trop longue, elle doit exactement appuyer & ſoutenir le coude & tout l'avant-bras. Mais ſi elle ſe trouve trop longue, on remploiera le bord ſupérieur en dedans, autant qu'il ſera néceſſaire, pour que le bas de la ſerviette porte préciſément ſur l'avant-bras, pour le ſoutenir. Enſuite on fixe les deux bouts de la ſerviette vers la partie latérale & inférieure du col, du côté oppoſé à la maladie, ſoit avec des épingles, ſoit avec quelques

points d'aiguille. S'il se trouve quelques plis tant en devant qu'en arriere on les range proprement, & on les assujettit avec des points d'aiguille ou des épingles.

LXVI. BANDAGE.

De l'Écharpe moyenne ou triangulaire.

POUR faire cette Echarpe, on prendra un grand mouchoir, ou un morceau de linge carré, grand à peu-près comme un mouchoir, que vous ployez en triangle. Vous prenez deux de ces angles avec les doigts index & le pouce de chaque main, & vous portez le plein du mouchoir par devant, sous l'aisselle du côté malade. Alors vous abandonnez le mouchoir pour un instant, & le faites tenir à un Aide, tandis que vous faites plier l'avant-bras du malade, comme il a été dit ci-dessus. Après cela, le bout postérieur sera joint avec l'antérieur par le moyen d'un nœud ou de quelques points d'aiguille. Le 3e. chef ou angle qui se trouve au-dessous du coude sera rele-

vé & attaché avec quelques épingles à la partie poſtérieure & ſupérieure du bras & de l'épaule.

LXVII. BANDAGE.

La petite Écharpe, ou l'Écharpe d'Officier.

Le principal uſage de la petite Echarpe eſt de ſervir aux maladies de l'avant-bras & à celles de la main. On fait cette écharpe avec un morceau de taffetas ou de linge, d'environ deux pieds de long ſur huit ou dix pouces de large, que vous ployez en deux. Les bouts qui ſont placés vers le haut, doivent être proprement pliſſés, & garnis d'un cordon un peu fort, diſpoſé en anſe, afin qu'on puiſſe l'accrocher ou l'attacher à l'habit. Enſuite vous faites paſſer tout doucement l'avant-bras & la main du malade qui ſe trouve affécté, & le ſoutenez ainſi : ce Bandage eſt commode pour ceux qui ne ſont pas obligés de garder ni le lit ni la chambre, & qui d'ailleurs ſont obligés à vacquer au-dehors de leur maiſon.

CHAPITRE V.

Des Bandages & Appareils des Extrémités inférieures.

LXVIII. BANDAGE,

Et Appareil pour la luxation de la Cuisse.

Les Maîtres de l'Art n'ignorent pas que le déplacement de l'os de la Cuisse est un de ceux qui offrent souvent le plus de difficultés, pour en faire la réduction. Mais un habile Chirurgien avec des forces proportionnées & de l'adresse en vient à bout. La réduction étant faite, on doit appliquer l'Appareil, qui consiste à mettre une compresse d'environ deux pieds de long, sur quinze ou seize pouces de large, ployée en six ou huit doubles sur la partie supérieure de la cuisse, le plus haut que faire se pourra, & qu'elle fasse le moins de plis qu'il sera possible. Cette compresse sera suivie im-

médiatement du Bandage qu'on appelle *Spica de la Cuisse*, que l'on fait avec une bande de six à sept aunes de long (plus ou moins, au reste, selon la corpulence du sujet) & quatre doigts de large. Le bout de la bande sera d'abord appliqué au-dessus de la hanche malade, pour faire deux circulaires autour du corps. Vous venez ensuite de haut en bas de derriere en devant, pour passer le plus près que vous pourrez du grand trochanter & de-là sur la partie antérieure de la cuisse, & descendre dans le pli de l'aîne : pour revenir par derriere & monter encore sur le grand trochanter, pour y croiser avec le jet de bande qui précéde. Montez de nouveau obliquement pour faire un tour à la ceinture, & revenir passer le plus près du grand trochanter que faire se pourra, pour descendre au-dedans de la cuisse & revenir passer une 2e. fois sur le grand trochanter. Faites trois ou quatre fois les mêmes tours, observant de former des doloires à chaque tour de bande, ce qui produira un Spica. Vous donnez après un circulaire à la partie supérieure de la

cuisse, d'où résultera un triangle qu'on nomme *Gerani*. Faites encore un tour à la partie supérieure de la cuisse, mais qui soit un peu en rempant de bas en haut, qui couvrira le Gerani & le Spica. Le reste de la bande sera employé autour du corps, & vous l'arrêterez du côté externe avec des épingles.

LXIX. BANDAGE,

Et Appareil pour les Maladies qui arrivent aux Fesses.

Si quelque affection contre-nature arrive à une des fesses & qu'elle exige l'application de quelques médicamens, l'Appareil sera varié suivant la nature du mal. S'il y a playe, l'Appareil consistera en des bourdonets, des plumaceaux, des emplâtres & des compresses, soutenues par le Bandage que je vais décrire.

S'il y a simplement tumeur, on met par-dessus des cataplasmes ou quelque emplâtre, suivant l'indication des compresses. Pour le Bandage, on prend

une piéce de linge d'un carré-long, & un peu plus large par en haut que par en bas, ſur le bord ſupérieur duquel on coud deux bouts de bande pour les fixer autour de la ceinture. Deux autres bouts ſeront fixés aux autres coins qui ſont vers la partie inférieure du Bandage, pour ſervir à l'attacher autour de la cuiſſe. Il eſt bon d'obſerver que comme la feſſe fait une ſaillie aſſez conſidérable, on doit entailler la partie moyenne du Bandage, & faire chevaucher les deux bouts coupés & les coudre enſemble, afin que le milieu du Bandage préſente une eſpece de poche pour mieux s'accommoder à la convexité de la feſſe.

LXX. BANDAGE,

Et Appareil pour la Suture entre-coupée qu'on pratique à la partie antérieure de la Cuisse.

UNE playe profonde à la partie antérieure de la Cuisse oblige souvent de faire des points de suture. Cependant pour peu que l'on trouve une disposition qui ne l'exige pas, on doit les éviter. L'opération faite, on met dessus & dessous le bord de la playe une petite compresse, un plumaceau sur la playe, & après une grande compresse qui couvrira le plumaceau & les premieres compresses. Le tout sera soutenu avec une bande de trois aunes de long, & large de trois doigts. Vous faites d'abord deux circulaires, au-dessous de la playe, & montez au-dessus par un rempant pour y faire aussi deux circulaires. Ensuite vous descendez par un rempant ; vous faites un autre circulaire à la partie moyenne de la cuisse au-dessous de la playe; vous remontez comme ci-de-

vant, & continuez trois ou quatre fois, tant en montant qu'en descendant, faisant attention que tous vos jets de bande soient appliqués de maniere qu'ils tendent toujours à rapprocher les bords de la playe. Enfin, vous terminez la bande par des doloires à la partie supérieure externe de la cuisse.

LXXI. BANDAGE,

Et Appareil pour la Luxation de la Rotule.

L'APPAREIL qui sert à cette luxation est d'abord une compresse simple posée sur la rotule & fendue en fronde, suivie d'une autre en plusieurs doubles de quinze à seize pouces de long, & de huit travers de doigt de large, aussi fendue, sur laquelle on fait le doloire du genou avec une bande de quatre aunes de long, & trois doigts de large, commençant par deux circulaires autour de la partie inférieure de la cuisse, & descendant par un rempant derriere le jarret. Donnez deux tours de bande à la par-

tie supérieure de la jambe, & placez une compresse longuette un peu épaisse sur les condiles & sur la jambe, du côté où la rotule s'étoit déjettée. Cette compresse doit avoir un demi-pied de long ou environ, & un pouce de large. Vous faites avec la bande un circulaire au-dessus de la rotule, & un autre au-dessous. Vous montez & descendez alternativement formant des doloires haut & bas jusqu'à ce que les jets de bande se rencontrent. Alors, vous ferez deux circulaires un peu serrés vis-à-vis de la rotule ; puis vous terminez le reste de la bande en montant par des doloires.

LXXII. BANDAGE,

Et Appareil Uniſſant pour la fracture en long de la Rotule.

Il eſt très-rare de trouver la Rotule fracturée ſuivant ſa longueur ; & lorſque cette partie ſe trouve diviſée ainſi, c'eſt plutôt une playe à l'os, qu'une fracture, parce que l'on conçoit qu'une ſéparation dans cette direction eſt plutôt l'effet d'un inſtrument tranchant que celui d'un contundant. Pour la réunir, on place deux petites compreſſes un peu épaiſſes, de ſix travers de doigt de long & trois de large, ſur les côtés de la rotule, un plumaceau ſur le lieu diviſé, & le Bandage uniſſant, qui ſe fait avec une bande d'environ trois aunes de long & deux travers de doigts de large, roulée en deux globes, fendue dans le milieu, comme il a été dit dans le Bandage uniſſant pour les playes ſimples. Vous commencez par l'appliquer derriere le jarret, conduiſant les globes en devant, de façon que la fente de la

bande ſe rencontre vis-à-vis de la playe; là, vous paſſez un des globes dans la fente, & ſerrez par degré les deux chefs, enſuite vous portez de nouveau les globes de devant en arriere pour croiſer derriere le jarret, & revenez en devant faire un autre tour comme le précédent, en paſſant une ſeconde fois un des globes dans une autre fente que vous pratiquerez à la bande. Après quoi vous donnez un des chefs de la bande à un Aide pour qu'il monte par doloires autour de la cuiſſe, & la terminer à ſa partie moyenne, tandis que vous deſcendrez auſſi par doloires avec l'autre chef, pour la fixer à la partie ſupérieure de la jambe; puis, vous mettrez la partie dans une ſituation convenable.

LXXIII. BANDAGE.

Le Kiaſtre pour la fracture en travers de la Rotule, & ſon Appareil.

LA ſituation de la Rotule, la maniere dont elle eſt attachée aux muſcles extenſeurs de la jambe, le ligament fort qui la fixe au tibia, ſa ſubſtance ſpongieuſe; toutes ces choſes ſont autant de diſpoſitions qui rendent cet os très-ſuſceptible de ſe caſſer en travers. La réunion de la Rotule ne ſe peut obtenir que par le moyen d'un Bandage convenablement appliqué; ſi le tems, le repos & la bonne diſpoſition des ſucs, &c, n'y concourent; on a quelquefois le déſagrément de ne pas pouvoir agir ſelon l'indication qui s'étoit d'abord préſentée. Quand on veut ſe ſervir de ce Bandage, on commence par l'application d'une compreſſe ſimple, de la longueur de dix à douze pouces, coupée en fronde, & au milieu de laquelle on pratique une ouverture d'environ deux travers de doigts placée ſelon la longueur de

la partie, de maniere que l'ouverture de la compreſſe regarde vis-à-vis de la fracture. Après cela, on place par deſſus la fracture un morceau de cuir ſouple ou de carton de quatre à cinq travers de doigt de large & 6 de long, coupé en ovale, au milieu duquel on aura pratiqué une ouverture de la largeur d'un écu de trois livres; après quoi vous avez deux compreſſes longuettes, d'une demi-aune de long, que vous mettez, l'une en-deſſous l'autre en-deſſus de la rotule, de maniere que la ſupérieure deſcendra obliquement pour croiſer derriere le jarret, & l'autre montera en allant de devant en arriere, pour croiſer ſur le même lieu que la premiere; vous les faites tenir par un Aide Chirurgien pour un inſtant, & pendant ce tems, vous placez un faux-fanon qui conſiſte en une ſerviette, ployée en trois ou quatre doubles, & roulée par les deux bouts & à plat. Enſuite on procéde à l'application de la bande, qui doit avoir environ ſept à huit aunes de long, roulée à deux chefs égaux, les tenant un de chaque main. Vous portez le milieu de la bande, ſur la partie

inférieure & poſtérieure de la cuiſſe ; pour venir croiſer en devant vis-à-vis le bord ſupérieur de la rotule, & delà retourner ſur le jarret, & venir engager les chefs de la bande ſur la partie ſupérieure & antérieure de la jambe, pour retourner derriere la cuiſſe, après avoir croiſé ſur le jarret ; y recommencer les mêmes tours, que cidevant, ce qui vous donnera un double d'X, tant au-deſſus qu'au deſſous de la rotule. Alors vous les fixez tous deux, avec une épingle, & donnez à tenir pour un moment les globes de la bande à un Aide Chirurgien. Pendant ce tems, vous placez ſur la rotule, une compreſſe en quatre doubles de ſix travers de doigts de long ſur quatre de large, ſur laquelle on renverſera les bouts de la premiere compreſſe, c'eſt-à-dire, les inférieurs ſeront renverſés de bas en haut, & les bouts ſupérieurs de haut en bas, & vous les arrêterez les uns avec les autres au moyen d'une ou deux épingles ſur la compreſſe carrée. Puis, vous prenez les globes de la bande de chaque main, & vous faites d'abord un ou deux circulaires ſur la rotule. En-

ſuite vous donnez un des globes de la bande à un Aide Chirurgien, avec lequel il fera des doloires en montant ſur la cuiſſe, juſqu'à ce que la bande ſoit finie, tandis qu'avec l'autre globe vous deſcendez du côté de la jambe en formant auſſi des doloires, & terminez ainſi la bande à la partie ſupérieure externe de la jambe. Pour une plus grande ſureté, on mettra par-deſſus des fanons comme pour la fracture de la cuiſſe ou de la jambe, tels que nous le décrirons plus bas.

LXXIV. BANDAGE.

Le Doloire pour la luxation du Tibia, & l'Appareil qui lui eſt propre.

La luxation du Tibia avec le Fémur ſe fait très-difficilement. Conſéquemment elle arrive très-rarement, & peut ſe faire en différentes manieres. La réduction étant faite, on place deſſus une compreſſe double, fendue par les côtés, qui ſera ſuivie d'une ſeconde auſſi fendue, mais un peu plus longue & plus épaiſſe, trempées dans une li-

queur défenſive. Le tout ſera ſoutenu par le Bandage que je vais décrire. Il ſe fait avec une bande de quatre aunes de long, & de trois de large. Le bout de la bande s'applique ſur la partie inférieure de la cuiſſe, par un ou deux circulaires. Vous deſcendez derriere le jarret par un rempant oblique ; vous ferez deux tours au haut du tibia ; vous montez du côté du genou par un doloire. Vous faites un circulaire au bas de la cuiſſe, & de-là vous deſcendez par un autre doloire vers la jambe. Continuez trois fois les mêmes tours tant en montant qu'en deſcendant. Donnez enſuite deux circulaires autour de l'article ; puis vous montez par doloires juſqu'à ce que la bande ſoit employée, & fixez le bout du côté externe avec une épingle.

LXXV. BANDAGE,

Et Appareil circulaire pour la fracture simple de la Cuisse & celle de la Jambe.

QUOIQUE nous ayons déja dit que le Chirurgien, avant que de faire aucune opération, doit avoir son Appareil prêt; nous le répétons encore. Cette regle doit être observée surtout pour la fracture de la Cuisse & celle de la Jambe. La réduction de l'une ou l'autre de ces fractures est quelquefois très-difficile. Lorsqu'elle sera faite, vous prendrez une compresse d'environ dix-huit à vingt pouces, plus ou moins, selon la grosseur de la partie; la largeur sera de huit à neuf pouces. Elle doit être fendue d'un côté environ à deux tiers de sa longueur. Vous la trempez dans une liqueur convenable; ensuite vous la prenez avec le doigt indice & le pouce de chaque main par les deux coins non fendus, mettant dessus les doigts indices & les pouces dessous. Dans cette disposition, on la porte du côté

interne de la partie, vis-à-vis de la fracture, prenant bien garde qu'elle ne faſſe aucun pli, après quoi on gliſſe les mains par-deſſous la cuiſſe ou la jambe, & on la ſaiſit par les deux bouts fendus, pour les conduire autour de la partie. Après, vous avez une bande de cinq à ſix aunes de long ou plus, ſelon le volume de la partie, & de trois ou quatre travers de doigt de large. Cette bande étant roulée à un globe, vous la trempez dans le défenſif approprié. Enſuite vous la déroulez de huit à dix pouces, tenant le globe dans la paume de la main droite, & le bout de la bande de la main gauche; & la portez ainſi tenue, au-deſſous de la partie fracturée, & conduiſez ce bout de derriere en devant préciſément ſur le lieu de la fracture, pour y faire trois circulaires, obſervant de tenir alternativement avec l'une & l'autre main, le deſſous de la partie bleſſée, tandis que vous êtes appliqué à dérouler ou appliquer la bande. Vous faites trois circulaires vis-à-vis de la fracture, & de-là vous montez par petits doloires, pour la terminer à la partie ſupérieure & externe

de la cuisse ; après, vous prenez une autre bande de pareille longueur également trempée dans la liqueur, avec laquelle on fera trois autres tours sur la fracture ; ensuite vous descendrez par doloires. Comme souvent la partie est plus grêle vers le bas, avant que de descendre par doloires avec la bande, on doit mettre sur le lieu le plus mince de la partie, une ou deux compresses graduées irrégulieres ; d'autres veulent que l'on fasse des renversés, & n'approuvent pas l'application des compresses graduées avant l'application de la bande (*a*). Quand on se détermine pour les renversés ; afin de le mieux exécuter, on observera que la bande ne soit déroulée que de huit à dix pouces, que le jet de la bande qui vient d'être employé, ne se relâche pas ; ce qu'on prévient en appuyant les quatre derniers doigts de la main gauche par dessus, tandis que vous approchez le pouce en devant pour diriger le renversé du côté interne, retournant le globe de haut en bas, qui ne doit être tiré que lorsque

(*a*) Voyez Traité des Maladies des Os, de M. Petit, T. II. pag. 152.

le pli eſt entiérement formé. Par ce moyen, vous faites un ou pluſieurs renverſés, ſelon que le cas l'exige; obſervant de les placer tous du côté interne & ſur la même ligne, ce qui vous donnera la figure d'un épi de bled. Continuant ainſi juſqu'à ce que les tours de bande ne godent plus. On fait alors des doloires les plus réguliers que faire ſe pourra, finiſſant à la partie inférieure externe de la cuiſſe. Si vous n'avez pas d'abord employé les compreſſes graduées, & que malgré les renverſés le bas de la cuiſſe, ou de la jambe ſoit encore fort petit, on remplira ce vuide par des doloires s'il reſte de la bande, juſqu'à ce qu'elle ſoit au niveau, ou bien l'on mettra une compreſſe graduée: du reſte on place, ſuivant la longueur de la partie, par-deſſus trois longuettes d'un pied ou environ de long & deux doigts de large, de deux ou trois lignes d'épaiſſeur. Dans le cas où il y auroit une fracture compoſée, on ajoute des attelles de bois mince ou de carton. Les longuettes doivent être placées de façon qu'elles ne portent ni ſur le trajet des vaiſſeaux, ni ſur les os. On fera tenir

pour

pour un instant les bouts des longuettes par les Aides-chirurgiens qui ont fait l'extension & la contre-extension, pendant que vous prendrez la troisieme bande, de six à sept aunes de long, & de trois à quatre doigts de large, qu'on ne trempe point dans la liqueur : on commence par le bas de la partie blessée au bout des longuettes par un circulaire, & l'on monte par doloires, pour finir à la partie supérieure externe ; ensuite on pose toute l'extrémité sur des oreillers, sur lesquels il y aura cinq liens, trois vis-à-vis la cuisse & deux pour la gauche.

On se servira des fanons qu'on roulera autour de la partie, près des malléoles & de la partie supérieure de la cuisse, entre lesquels on mettra des petits coussins pour remplir les vuides, afin que les fanons ne portent point sur ces parties (*a*). Ensuite on

(*a*) *Nota.* Que dans les fanons qu'on employe pour la fracture de la cuisse, le cylindre destiné pour occuper le côté externe de la cuisse doit être beaucoup plus long que celui qui sera placé du côté interne puisqu'il doit monter à 4 ou 5 travers de doigts au-dessus du grand trochanter, au lieu que pour l'interne il doit s'en manquer au moins de deux travers de doigts qu'il ne touche le pli de la cuisse.

mettra une compresse large de deux ou trois travers de doigts, & de la longueur de toute l'extrémité pour fixer le tout avec des liens, ayant le soin de commencer par celui du milieu, & de les arrêter du côté externe. On met toute la partie dans une bonne situation, elle sera garantie du poids des couvertures par le moyen d'un archet qui pour cet effet doit être bien assuré; c'est-à-dire, qu'il ne puisse pas vaciller d'un côté ni d'autre.

LXXVI. BANDAGE,

Et Appareil pour la Fracture simple & composée de la Jambe.

Il y a peu de différence entre l'Appareil dont on se sert pour la fracture simple de la Jambe, d'avec celui que nous venons de décrire. La différence consiste essentiellement dans les proportions des piéces qui doivent composer ce dernier Appareil. En général, on doit les tenir plus couvertes & plus étroites que celles de la cuisse. L'ordre de leur application sera aussi à peu

près le même que ci-dessus; on observera, 1°. après la réduction, de mettre sur la fracture une compresse simple, fendue par une de ses extrémités, qui entoure toute la partie, de maniere qu'un bout doit anticiper sur l'autre: cette compresse doit être trempée dans le vin chaud, ou dans quelque autre liqueur, selon les circonstances. 2°. Vous aurez une bande d'environ deux ou trois aunes de long & trois doigts de large, roulée à un globe; vous commencerez par faire trois circulaires un peu serrés, vis-à-vis de la fracture; après vous montez par petits doloires jusqu'à la partie supérieure de la jambe, & terminez la bande du côté externe. 3°. Une seconde bande de deux aunes & demie & trois doigts de large également roulée & trempée dans une liqueur défensive, avec laquelle vous ferez deux circulaires sur la fracture, puis vous descendrez par petits doloires, faisant attention que si la jambe se trouve fort mince par en bas, comme cela arrive ordinairement; de mettre à l'endroit le plus petit une compresse graduée qui sera ployée de maniere qu'elle soit plus

épaiſſe, par en bas que par en haut, ou ſi vous ne vous ſervez pas d'abord de compreſſe graduée, comme le recommande M. Petit, vous ferez avec la bande des renverſés autant qu'il ſera néceſſaire, juſqu'à ce que la bande ne gode plus, enſuite vous porterez vos doloires juſqu'au commencement des malléoles, où vous finirez la bande, en ſuppoſant que la fracture ſe trouve à la partie moyenne de la jambe; mais, ſi au contraire l'os étoit caſſé à la partie moyenne & inférieure ou à l'extrémité inférieure même du tibia; dans ce cas, il faut avec la bande non-ſeulement couvrir les malléoles par des doloires, mais encore il convient de donner un ou deux tours de bande ſous la plante du pied,& remonter croiſer ſur le dos du pied près de ſon articulation, & finiſſez après, la bande à la partie inférieure externe de la jambe.

Remarquez qu'à l'occaſion de l'application de la premiere bande,la même choſe doit être obſervée, ſi la fracture ſe trouve à la partie ſupérieure de la jambe, c'eſt-à-dire, qu'on couvrira les condiles du Fémur pour

enſuite donner un ou deux circulaires autour de la cuiſſe. 4°. On placera trois ou quatre compreſſes longuettes, ſuivant la longueur de la jambe, qu'on garnit quelquefois de petites atelles. 5°. On prend une troiſiéme bande de trois ou quatre aunes de long, avec laquelle on fait deux circulaires ſur la fracture, enſuite on deſcend par doloires, (ayant le ſoin de garnir le bas de la jambe avec une compreſſe graduée ſi vous n'en avez pas employé avant la ſeconde bande, comme nous l'avons remarqué plus haut) juſqu'à l'endroit où vous aurez porté la ſeconde bande, puis par un ou deux rempans, on monte juſqu'à l'endroit de la fracture où vous recommencez à former des doloires en montant juſqu'à la partie ſupérieure externe de la jambe où l'on fixe la bande. Le reſte de l'Appareil eſt à peu près de même que dans la fracture de la cuiſſe ; à la différence que dans la fracture de la jambe les fanons ne doivent déborder qu'un peu au-deſſous du genou, & qu'au lieu de cinq liens pour les fixer dans la cuiſſe, on n'en met que trois dans la

jambe, & que la tibiale eſt plus courte; de plus on employe ſouvent une talonniere, & toujours la ſemelle.

LXXVII. BANDAGE,

Et Appareil pour les Fractures compliquées des extrémités tant ſupérieures qu'inférieures.

TOUTES les fractures compliquées avec playe, & ſur-tout celles des extrémités, demandent des panſemens très fréquents; c'eſt par cette conſidération que l'Appareil de ces ſortes de maladies doit être différent que celui des fractures ſimples. La longueur & la largeur des piéces qui doivent compoſer cet Appareil ſeront plus ou moins grandes ſelon le volume de la partie, & nous en donnerons la deſcription à meſure que nous enſeignerons l'ordre & la maniere d'en faire l'application.

Si c'eſt, par exemple, l'os du bras ou ceux de l'avant-bras qui ſe trouvent affectés de fracture avec playe, on procéde d'abord par la réduction & le panſement qui convient: enſuite

on applique le Bandage à dix-huit chefs, ſuivant l'ordre que nous décrirons ci-après. Si au contraire, la cuiſſe ou la jambe ſe trouvent fracturées avec complication, alors, avant que de réduire la fracture, on doit placer un oreiller ſous le membre, & ſur cet oreiller, on mettra un drap plié en huit doubles, ſur lequel on poſe les liens néceſſaires & les fanons, avec le Bandage à dix-huit chefs, qui ſera ſuivi d'une compreſſe double aſſez longue, & large de huit ou dix travers de doigts, plus ou moins, ſelon le volume de la partie. Certains Praticiens ajoutent un emplâtre de ſtirax; d'autres, ſeulement une compreſſe trempée dans l'eau marinée.

La réduction étant faite, on poſe très-doucement la partie ſur cet Appareil, la faiſant tenir par deux Aides; pendant que le Chirurgien panſera la playe, il y mettra des bourdonets, des plumaceaux, & un emplâtre, s'il le juge néceſſaire, dont la grandeur ſera proportionnée à celle de la bleſſure : une compreſſe double un peu plus large que l'emplâtre ſera poſée ſelon la longueur de la partie, qui ne

l'envelopera pas tout-à-fait. On y ajoutera une autre compreſſe, mais plus grande que l'emplâtre. Enſuite on prendra la premiere compreſſe qui eſt ſur le Bandage à dix-huit chefs, qu'on relévera, & dont on on enveloppera la partie : cela fait, vous appliquerez le Bandage dont nous allons auparavant donner la deſcription.

Il faut avoir trois morceaux de linge, d'environ demi-aune de long & dix à douze pouces de large, plus ou moins cependant, ſuivant la longueur & la groſſeur du membre. Vous les pliez tous trois par le milieu & en travers. Dans les plis, on paſſe quelques points d'aiguille pour les fixer enſemble, après, on les coupe chacun en trois parties égales de chaque côté, ſelon leur longueur juſqu'à deux travers de doigts ou environ du milieu, ce qui vous produira neuf chefs de chaque côté, & en même tems le Bandage à dix-huit chefs, très-propre pour l'uſage indiqué. Après l'avoir placé comme nous l'avons dit, vous commencez à prendre le chef du milieu du côté interne pour le plier ſur la fracture ; on en fait autant du chef

qui eſt à l'oppoſite ; la même choſe ſera faite des chefs d'en bas & de ceux d'en haut. Les ſix premiers chefs étant appliqués; quelques Auteurs (*a*) conſeillent de mettre à côté & le long de la partie, deux compreſſes longuettes en forme d'atelles, ſoutenues par les autres chefs qui ſeront appliqués ſuivant le même ordre que le précédent, excepté les ſix derniers. Car, au lieu de commencer par un des chefs du milieu, on prendra le premier des inférieurs externes, & on les employera ſucceſſivement les uns après les autres, pour finir par le dernier des externes.

Le reſte de l'Appareil ſera le même qu'aux fractures ſimples. Obſervez ſeulement que lorſqu'on applique ce Bandage aux extrémités ſupérieures, on ne met point de fanons, mais à la place, on ſubſtitue ſouvent des cartons.

(*a* Voy. Malad. des Os, par M. Petit, T. II. pag. 271.

LXXVIII. BANDAGE,

Et Appareil pour la Réunion du Tendon d'Achille.

C'EST au célebre M. Petit qu'on a l'obligation d'avoir reconnu la rupture du tendon d'Achille,& en même temps les moyens propres pour y remédier. Voici de quelle maniere on doit y procéder.

On fait d'abord coucher le malade ſur le ventre, les pieds étant bien étendus ; on applique une double compreſſe trempée dans de l'eau-de-vie autour de la partie ; une autre plus épaiſſe, longue de deux pieds, large de deux pouces, ſelon la longueur de la jambe, depuis le jarret juſqu'au-delà des orteils,on aſſure la compreſſe avec une bande de quatre aunes & deux doigts de large ; on donne quelques tours ſur la partie malade, pour deſcendre & paſſer de dehors en-dedans du pied, donnez deux circulaires pour y engager la longuette, remontez en paſſant obliquement ſur le

tendon, faire quelques tours à la partie inférieure de la jambe, retournez faire les mêmes tours sur le pied, & remonter comme ci-devant. Faites quatre fois la même chose, & montez par doloires depuis les malléoles jusqu'à la partie supérieure & moyenne de la jambe : alors vous faites tenir le reste de la bande, pendant que vous renversez les bouts de la longuette, sçavoir, le supérieur en bas, & l'inférieur en haut, les fixant avec des épingles ; reprenez votre bande, terminez-la, faisant différens doloires, en montant & descendant. Suivant le conseil de M. Petit (*a*), il faut faire la même chose pour l'autre pied.

(*a*) Voyez Traité des Maladies des Os, de M. Petit. T. I. pag. 333.

※※※※※※※
※※※※※※
※※※※※
※※※※
※※※
※※
※

LXXIX. BANDAGE,

Et Appareil pour la Luxation du Pied.

Le pied peut être luxé en devant, en arriere, en-dedans & en-dehors (*a*). Si le pied ſe trouve luxé dans une de ces quatre manieres, l'Appareil doit être à peu-près le même, comme le remarque M. Petit (*b*). Néanmoins nous ferons obſerver que ſuivant ces différentes eſpeces de luxation, le Chirurgien doit avoir l'attention de mettre une compreſſe longuette plus ou moins épaiſſe du côté où l'os s'eſt déplacé, afin que la preſſion de la bande puiſſe ſe faire plus exactement; de plus, de telle maniere que le pied ſe trouve luxé, la réduction en étant faite, on met une compreſſe longue & épaiſſe en forme d'étrier. Le milieu ſera vers la plante du pied, & on viendra la faire croiſer ſur le cou-du pied, & de-là derriere la jambe.

(*a*) Maladies des Os de M. Duverney. T. II. pag. 269.

(*b*) Malad. des Os, T. I. pag. 341.

Par-deſſus cette compreſſe on en mettra une autre plus épaiſſe, & plus large ; enſuite on fera avec une bande de trois aunes, les doloires du pied, commençant par deux circulaires au-deſſus des malléoles, & deſcendant par un rempant ſur le pied, pour y donner deux tours & remonter autour de la jambe, y faire un circulaire. Continuez trois ou quatre tours de bande, ſoit en montant ou en deſcendant autour de l'article, & montez finir la bande vers la partie inférieure de la jambe.

Nota : Que ſi l'Aſtragal étoit luxé en arriere, il faudroit mettre une forte compreſſe longuette qui embraſſât le talon, & qui fût dirigée de derriere en devant pour la faire croiſer ſur le cou-du-pied.

LXXX. BANDAGE,

Et Appareil nommé l'Etrier *pour la Saignée du Pied.*

On ſçait que la conformation du pied eſt bien différente de celle du bras; conſéquemment on doit procéder autrement dans la ſaignée du pied que dans celle du bras.

Ainſi, ſoit que la veine ait été ouverte ſur le cou-du-pied, ſoit au-deſſus de la malléole, le Bandage ſe fera de même. Lorſqu'on a tiré la quantité de ſang néceſſaire, on tire le pied hors de l'eau, on l'eſſuye & vous le ſoutenez avec votre genou; enſuite on applique deſſus l'ouverture qui a été faite après l'avoir bien réunie, une ou deux compreſſes carrées, d'un pouce; puis vous prenez une bande d'environ une aune & demie de long ſur un pouce & quelques lignes de large, roulée en un globe, vous gliſſez le bout de la bande entre votre genou & la plante du pied; enſuite à meſure que vous déroulez la bande,

vous la conduiſez obliquement, pour la faire paſſer ſur la compreſſe,& de-là derriere la jambe au-deſſus des malléoles pour revenir du côté interne du pied,croiſer vis-à-vis la compreſſe, faites trois tours de même, formant des petits doloires, ce qui vous donnera un épi; vous venez enſuite du côté de la malléole interne, paſſer ſous la plante du pied pour engager deſſous, le bout de la bande. Alors, tandis que vous tenez le reſte de la bande du côté externe du pied, vous renverſez le bout ſur le cou-du-pied, & vous l'arrêtez avec l'autre bout, ſoit avec un nœud, ſoit avec quelques points d'aiguille, faiſant enſorte que le nœud ne ſoit pas ſur le milieu du cou-du-pied, afin qu'il ne bleſſe point le malade.

⁂⁂⁂⁂⁂⁂⁂
⁂⁂⁂⁂⁂⁂
⁂⁂⁂⁂⁂
⁂⁂⁂⁂
⁂⁂⁂
⁂⁂
⁂

LXXXI. BANDAGE,

Et Appareil pour l'Amputation des Extrémités.

LA premiere attention que l'on aura avant de faire aucune amputation, & après qu'on aura préparé l'Appareil, c'eſt de placer le tourniquet qui ſera poſé ſuivant la partie qui doit être amputée. Si c'eſt le bras ou l'avant-bras, on mettra le point de compreſſion à la partie ſupérieure du bras, qui ſe fait au moyen de la pelotte du tourniquet à vis, ou de la compreſſe carrée, quand on ſe ſert du tourniquet ordinaire; ou ſi c'eſt pour la cuiſſe, on fera le point d'appui vis-à-vis le pli de l'aîne; & pour l'amputation de la jambe, la compreſſion ſera derriere le jarret; le tourniquet doit toujours précéder l'opération, à moins que l'opération n'ait lieu qu'à l'article.

Immédiatement après que l'opération eſt faite, on fait les ligatures, ſi on les juge néceſſaires, ou bien on met à l'embouchure des vaiſſeaux, du linge en forme de compreſſes gra-

duées, plusieurs petits morceaux d'agaric de chêne, pour arrêter l'hémorrhagie, & de petites compresses carrées, à l'extrémité des vaisseaux & sur celle des os amputés. On met après, un morceau de linge rond & fin sur le moignon, pour empêcher que la charpie ne s'attache aux chairs, beaucoup de charpie brutte ou des lambeaux de linge, (quelques-uns arrangent la charpie en forme de demi-globe, qu'ils appellent *Gâteau**) : une compresse fort épaisse en carré sera placée par-dessus, puis un grand emplâtre en croix de Malte, & une compresse double, taillée de même. Ces compresses seront soutenues par trois compresses longuettes, dont une sera repliée sur elle-même, d'environ un tiers de sa longueur, & mise par l'endroit le plus épais sur le trajet de l'artère. L'autre doit être appliquée en croix sur la premiere, & la troisieme sera placée circulairement sur l'extrémité du moignon. Le tout doit être assuré par la Capeline double, que l'on fait avec une bande de cinq ou six aunes de long, ou plus, selon le

* Les Chirurgiens de l'Hôtel-Dieu de Paris sont assez dans cet usage.

volume de la partie, & de trois doigts de large. On commence par poſer le bout de la bande obliquement du côté interne du moignon, à cinq ou ſix travers de doigts au-deſſus, puis vous donnerez deux circulaires autour du moignon; ils ſeront ſuivis par des petits doloires en montant, enſuite vous allez gagner l'épaule, ſi c'eſt pour le bras, & renverſez le jet de la bande, pour deſcendre embraſſer l'extrémité du moignon, pour remonter ſur l'épaule, & deſcendre de nouveau, à l'oppoſite du premier jet de bande. Par ce moyen, vous ferez une eſpece de croix ſur le bout du moignon, ce qui forme la Capeline ſimple. Faites encore la même choſe, deux fois en montant & en deſcendant, obſervant que les jets de la bande ne ſe trouvent pas les uns ſur les autres. Par cette marche, vous formez une autre croix à l'extrémité du moignon, ayant l'attention de bien couvrir les angles; ce qui vous donnera une double croix avec la premiere, d'où réſulte la double Capeline: on paſſera enſuite ſous l'aiſſelle oppoſée, & l'on reviendra ſur le moignon de l'épaule, en deſcendant par un rem-

pant jusqu'à l'extrémité du moignon. Là, recommencez par deux circulaires un peu serrés, montez de nouveau par des petits doloires, jusqu'à l'épaule. S'il vous reste de la bande, vous retournerez passer sous l'aisselle opposée, pour revenir à la partie supérieure du bras y terminer la bande du côté externe. La même chose se fait pour l'avant-bras, excepté qu'on ne fait point passer la bande autour du corps.

LXXXII. BANDAGE,

Et Appareil pour l'Amputation de la Cuisse & celle de la Jambe.

Les piéces de l'Appareil qu'on employe pour l'Amputation de la Cuisse & de la Jambe, sont à peu près les mêmes, que celles des extrémités supérieures. La différence consiste dans les proportions de la largeur & de la longueur de chacune de ces piéces, qui doivent être augmentées plus ou moins selon le volume du membre. L'ordre de l'application de toutes ces piéces sera le même que

nous l'avons décrit dans l'Appareil précédent.

Quant à la Capeline, soit simple soit double, lorsqu'elle est destinée pour la jambe, après avoir couvert le moignon, & formé une double croix, comme il a été dit ci-dessus, on donnera un circulaire au-dessus du genou pour arrêter les renversés de la bande, puis vous descendrez sur le bord du moignon autour duquel vous ferez deux circulaires un peu serrés ; après quoi il faudra monter par des petits doloires, pour terminer la bande à la partie inférieure externe de la cuisse. Si, au contraire l'Appareil étoit destiné à l'amputation de la cuisse, quoique l'ordre de l'application en soit à peu près le même que dans les cas précédens, vous observerez néanmoins que pendant l'application des huit jets de bande le long du moignon pour former la Capeline, lorsque vous serez arrivé au pli de l'aîne, au lieu de descendre sur l'extrémité du moignon pour y former des doloires, vous porterez la bande autour du corps deux fois de suite, & reviendrez en descendant, croiser de dehors

en dedans, paſſer ſur le pli de l'aîne, & de-là ſur le bord du moignon, où vous ferez deux circulaires, pour monter de ſuite par doloires, juſqu'au pli de la cuiſſe, & derechef aller autour du corps, revenir en devant pour terminer la bande à la partie ſupérieure externe de la cuiſſe.

Nota: Que cette bande aura trois aunes de plus que celle qui eſt pour l'amputation de la jambe, d'ailleurs toute proportion égale. La partie ſera miſe ſur un oreiller dans une ſituation commode & ſure.

LXXXIII. BANDAGE.

De la Capeline à deux chefs pour les mêmes opérations dont nous venons de parler.

On eſt actuellement peu dans l'uſage d'employer la Capeline à deux chefs pour l'amputation d'un membre dans ſa continuité. Ce Bandage étant plus embarraſſant dans l'application, que la Capeline à un chef, on l'a preſque entiérement abandonné. Cependant je crois qu'on ne doit pas le rejetter abſolument, attendu qu'il y a des cas, où il doit être préféré à la Capeline à un chef, comme lorſqu'on eſt obligé de faire tranſporter le malade fort loin, immédiatement après l'amputation, & ſur-tout celle de la cuiſſe. Car, dans cette occaſion on ne ſçauroit trop prendre de précautions pour empêcher que l'Appareil ne ſe dérange, ou par le cahotement des voitures ou par d'autres circonſtances qui peuvent ſe rencontrer; ce qui arrive ſouvent à la ſuite d'une bataille ou d'un ſiége.

Pour faire cette Capeline, on aura une bande de huit aunes de long, & de quatre travers de doigts de large, roulée en deux globes, dont l'un contiendra trois aunes, & l'autre cinq : après avoir appliqué l'Appareil, vous prenez un des globes de chaque main, & commencez d'appliquer le plein de la bande à l'extrémité du membre coupé ; puis vous montez en déroulant les globes, sur les parties latérales, jusqu'à l'épaule, si c'est le bras ; & si c'est la cuisse, jusqu'au pli de l'aîne. Vous les engagez l'un sous l'autre, observant qu'au bras, on doit faire passer le globe sous l'aisselle opposée ; & dans la cuisse le globe le plus grand fera le tour du corps, tandis que vous ferez des renversés alternatifs sur le moignon, montant & descendant avec le petit globe. Après que vous aurez fait une double croix par les renversés sur le moignon, vous ferez deux circulaires au bord du moignon même avec le petit globe, ensuite vous monterez par doloires, & l'arrêterez avec une épingle du côté externe : l'autre chef sera employé autour du corps. Remarquez que pour bien faire ce Bandage il faut donner à un Aide

Chirurgien le ſoin de faire les circulaires autour du corps, tandis que vous, avec le petit globe, ſerez occupé à faire les renverſés & doloires néceſſaires ſur la partie.

LXXXIV. BANDAGE,

Et Appareil pour l'Extirpation du Bras, ou l'Amputation dans l'Article.

Comme il y a des cas où il n'eſt pas toujours poſſible de mettre en pratique l'amputation du Bras dans ſa continuité, ſoit parce que l'artère brachiale eſt ouverte dans ſa partie ſupérieure, ſoit à cauſe de quelqu'autre accident, on eſt obligé de couper le membre dans ſon articulation avec l'omoplatte. Cette opération ſe pratique en deux manieres : quelques-uns commencent par faire une forte ligature aux vaiſſeaux, avant de faire aucune inciſion; d'autres commencent à faire les inciſions néceſſaires, afin de pouvoir faire ſortir la tête de l'os hors de ſa cavité, & enſuite font la ligature convenable. Cette derniere méthode

méthode eſt ſans doute la meilleure & la plus généralement ſuivie par les Maîtres de l'Art (*a*). Après qu'on a achevé l'opération, par l'une ou l'autre méthode, on approche les lambeaux l'un de l'autre, en les appliquant ſur la cavité glénoïde, & l'on met par-deſſus la playe quelques plumaceaux, ou de la charpie brute, deux ou trois bonnes compreſſes carrées, une demi-croix de Malte, le tout aſſuré par la Capeline à deux chefs. Elle s'exécute avec une bande, de ſept à huit aunes de long & trois de large, roulée en deux globes, dont l'un ſera d'environ deux aunes & demie, & l'autre, du reſte de la bande; on fera l'application du plein de la bande ſur le milieu de l'Appareil, après quoi vous conduirez les deux chefs ſous l'aiſſelle oppoſée, y croiſer, pour revenir ſur le moignon. Là, vous y engagerez la portion de la bande qui répond au petit globe ſous le chef du grand. Cela fait, vous renverſez de bas en haut le jet qui répond au petit globe, &

(*a*) Voy. Mém. de l'Acad. Roy. de Chir. pag.

le conduiſez juſqu'au-deſſus de l'épaule, tout près du col, pendant qu'avec le grand globe, un Aide Chirurgien fait le tour du corps, & conduit alternativement la bande tantôt ſous l'aiſſelle oppoſée, pour revenir paſſer ſur le bord de l'épaule malade le plus près du col que faire ſe peut, & là, y engager le chef qui répond au petit globe, ſous le grand : dans laquelle poſition, vous renverſez ſur le champ le jet de bande que vous tenez, tandis que l'Aide continue d'aller & de venir ; tantôt ſur le moignon du côté malade. Vous continuez toujours de même juſqu'à ce que tout le petit globe ſoit employé, obſervant de ranger les renverſés tant en montant qu'en deſcendant, de ſorte qu'ils ſoient rangés en forme de doloires ou en côte de melon. L'autre globe ſera terminé autour du corps, par des doloires placés de façon que les renverſés que vous avez faits avec le petit globe, ſe trouvent recouverts en entier par les jets qui ſont produits par ce dernier globe.

LXXXV. BANDAGE,

Et Appareil pour les Femmes nouvellement accouchées.

COMME un Chirurgien ne doit rien ignorer de ce qui regarde ſon Art ; il n'eſt pas indifférent qu'il ait une connoiſſance des piéces qui doivent compoſer l'Appareil qu'on employe immédiatement après les couches, & la maniere dont elles doivent être appliquées. 1°. On met d'abord au-devant de la vulve, un linge doux plié en ſix ou huit doubles, pour s'oppoſer à l'impreſſion de l'air. 2°. On lui met un petit oreiller ſous chaque jarret afin de l'appuyer, parce qu'on ſitue la femme comme moitié aſſiſe dans ſon lit, & on lui fait approcher les cuiſſes & les jambes l'une contre l'autre. 3°. Quelques-uns conſeillent d'appliquer ſur la partie un cataplaſme fait avec l'huile d'amandes douces & un œuf frais (*a*) pour calmer la douleur. 4°. On met un linge plié en

(*a*) App. Commod. par le Clerc, p. 290.

quatre doubles, en carré sur le ventre ; 5°, une grande serviette pour entourer tout le corps ; 6°, après, un demi-drap plié suivant sa longueur en quatre ou six doubles, qu'on nomme *Alaise*, qui doit être roulé par ses deux bouts, qu'on déroulera autant qu'il sera nécessaire pour couvrir tout le ventre, en les faisant croiser l'un sur l'autre ; 7°, un grand linge simple qu'on tourne autour du ventre de l'Accouchée, qui tient lieu de chemise ; 8°, un autre grand linge qu'on met autour de la poitrine ; 9°, une chemise échancrée & ouverte par-devant qu'on met sur le linge ; 10°, un petit corset que l'on met sur la chemise qu'on fait croiser sur les mammelles.

LXXXVI. BANDAGE,

Et Appareil pour un Enfant nouveau-né.

IMMÉDIATEMENT après que l'Enfant à vû le jour, la premiere choſe à laquelle l'Accoucheur doit s'attacher, c'eſt de faire la ligature du cordon umbilical, ce qu'il fera avec pluſieurs brins de fil de chanvre ciré, de la longueur de douze à quinze pouces, qu'il faudra nouer à chaque extrémité. On fera la ligature du cordon à la diſtance environ d'un pouce & demi. Vous ferez deux tours autour du cordon, & enſuite un double nœud, puis vous donnerez encore un autre tour, & le terminerez par un autre double nœud. Cela fait, il faudra faire une autre ligature à trois travers de doigts de la premiere, afin que pendant qu'on eſt occupé à délivrer la femme, le ſang ne coule pas par le cordon, enſuite vous le coupez à un pouce au-deſſus de la premiere ligature du côté du placenta; il faut bien prendre gar-

de, de ne pas trop ſerrer la premiere ligature; de même auſſi il y auroit du danger de la laiſſer trop lâche. Le cordon étant lié, on enveloppe l'umbilic avec un linge ſimple & molet avec lequel on fait deux ou trois tours. On peut le tremper dans l'huile d'amandes douces, ou l'huile rozat; on prend enſuite un linge double, large d'environ quatre à cinq travers de doigts, avec lequel vous entourez le corps de l'enfant dans la région du ventre, ſur lequel vous renverſez l'umbilic, & l'on met par-deſſus, une autre compreſſe, qui ſera ſoutenue par un petit Bandage de corps. Il faut laiſſer l'umbilic dans cet état pendant ſix à ſept jours, ou plus. Après ce tems, pour l'ordinaire, l'umbilic ſe ſépare de lui-même.

On nettoye enſuite le corps de l'enfant avec du vin chaud, ou avec un mêlange d'eau & d'eau de-vie. On y trempe une éponge fine ou du linge doux. La tête de l'enfant ſera couverte avec un béguin de toile, & ſur ce béguin, à l'endroit de la fontanelle, on pourra mettre une compreſſe carrée en trois ou quatre doubles, & par-deſ-

ſus, un petit bonnet de laine. Autour des oreilles, on place des petits morceaux de linge, on fait la même choſe entre les cuiſſes & les parties génitales & ſous les aiſſelles. Après, on enveloppera l'enfant dans ſes langes, puis on le couchera de maniere qu'il ne puiſſe vaciller d'un côté ni d'autre.

Outre les Bandages & les Appareils dont nous venons de traiter, il y en a encore un grand nombre d'autres qu'on ne ſçauroit décrire, attendu qu'il y a certaines maladies qui ſe trouvent quelquefois ſituées dans des parties où le Bandage méthodique ne ſçauroit être employé. Il faut alors que le Chirurgien invente, pour ainſi dire, un Bandage nouveau, ſelon que la ſituation du mal & les circonſtances pourront lui ſuggérer. C'eſt pour cela que celui qui aura une bonne connoiſſance des Bandages & des Appareils, aura bien plus d'aptitude dans des cas extraordinaires, à trouver un Appareil convenable à la partie bleſſée, que celui qui ne les aura jamais pratiqués avec méthode ; c'eſt dans ces occaſions que le Chirurgien qui a été inſtruit, trouve dans ſon

génie & ſon adreſſe les reſſources dont il a beſoin pour parvenir à la guériſon de certaines maladies.

DES APPAREILS *IRREGULIERS.*

SUIVANT la deſcription qui vient d'être faite des Bandages & des Appareils qui nous ont paru les plus utiles, on voit qu'il y a peu de maladies du reſſort de la Chirurgie, qui ne trouvent ici les Bandages & les Appareils qui leur conviennent. Malgré cela, il eſt des maladies auxquelles, à cauſe de leur ſituation, ou par des circonſtances particulieres, on ne ſçauroit aſſigner un Appareil fixe qu'on puiſſe réduire à des principes.

Il eſt très-difficile de les pouvoir décrire. Ces conſidérations nous ont déterminé à faire ſeulement mention de quelques-uns de ceux qu'on nomme *Irréguliers*, & qui pourront, pour ainſi dire, ſervir de modéle à pluſieurs autres.

Nous ſuivrons en cela à peu près l'idée de M. le Clerc (*a*), qui les a renfermés en deux régles générales, ſçavoir ceux qu'on doit rapporter, autant qu'il eſt poſſible, aux Bandages & Appareils réguliers, & d'autres dont l'application puiſſe s'accommoder à la figure de la partie, à la ſituation du mal & aux circonſtances particulieres qui peuvent l'accompagner. Ces choſes ne ſeront bien exécutées qu'autant que le Chirurgien ſera muni de connoiſſances qui lui viennent de ſon Art, & plus encore des reſſources de ſon génie.

(*a*) Ap. Commod. pag. 303.

I. APPAREIL,

pour une grande Playe à la tête ſuivie de Pourriture & de Carie.

QUOIQUE nous nous ſoyons attachés à décrire exactement les Bandages & Appareils qui conviennent à preſque toutes les maladies de la tête, il arrive des affections extraordinaires dans cette partie, qui exigent de la part de l'Artiſte des attentions particulieres dans tous les points de l'art de guérir: par exemple, dans une playe fort conſidérable à la tête avec pourriture & carie, on ſçait qu'on ne ſçauroit obtenir guériſon ſans auparavant avoir détruit la pourriture & la partie de l'os qui eſt altérée. Cela ſe fait par l'exfoliation, ou par le moyen de la rugine. Si l'on fait exfolier l'os, on mettra par-deſſus un ou pluſieurs plumaceaux trempés dans une liqueur ſpiritueuſe, capable de détruire les portions d'os altérées. Enſuite, on placera par-deſſus des plumaceaux, qui ſeront couverts d'un

digeſtif annexé pour s'oppoſer au progrès de la pourriture. Un emplâtre de ſtirax ou autre, de grandeur convenable, ſera mis par-deſſus ; des compreſſes trempées dans l'eau-de-vie camphrée couvriront le tout, ſoutenu par un Bandage approprié.

II. APPAREIL,

pour les Maladies du Sinus Maxillaire.

Les Maladies du Sinus Maxillaire ſont ordinairement difficiles à traiter. Il ne faut pas moins que toute la ſagacité & les lumieres d'un habile Chirurgien pour les conduire à une heureuſe fin. Elles peuvent varier dans le caractere qu'elles prennent, enſorte que tantôt, c'eſt une tumeur qui ſe termine par ſuppuration, d'autres fois par induration, &c. Ces circonſtances doivent déterminer le Chirurgien à porter ſon pronoſtic, & à prendre ſon parti. Si la tumeur ſe termine par la ſuppuration, la matiere purulente ſe fait jour quelquefois du côté de la bouche. Dans ce cas, on

ne peut parvenir à la guériſon ſi on n'établit une communication libre par le bord alvéolaire, en ôtant une ou deux dents molaires qui répondent au fond du Sinus, & en détruiſant la ſubſtance ſpongieuſe qui faiſoit les cloiſons des dents, pour faciliter l'écoulement du pus, & afin de pouvoir porter dans le fond du Sinus l'Appareil convenable, qui conſiſte d'abord en un ou deux petits bourdonets liés, trempés dans quelque liqueur, ou couverts d'un digeſtif, ſi on le juge à propos. Les injections ſeront employées, & l'on peut ſoutenir cet Appareil avec un tampon de cire, & en maintenant la mâchoire inférieure rapprochée de la ſupérieure.

III. APPAREIL,

pour ſervir à la ſuite d'un Abſcès, ou d'une Carie à la Mâchoire inférieure.

LA Mâchoire inférieure peut être attaquée de carie, d'exoſtoſe ou d'abſcès qui ſe trouve quelquefois entre les deux lames de cette partie. Dans une pareille circonſtance, le Chirur-

gien ne ſçauroit entreprendre la cure, qu'il n'ait, avant toute choſe, fait ôter deux ou trois des dents molaires, qui répondent au centre de la tumeur; après quoi on a un poinçon avec lequel on détruit la ſubſtance cellulaire qui faiſoit leur ſéparation, pour faire une ouverture aſſez conſidérable, afin de porter dans le fond de la maladie les médicamens néceſſaires, tels que des injections déterſives, le cautère actuel, ſi on le croit utile, des bourdonets imbibés dans quelque liqueur appropriée, ou couverts de digeſtif; obſervant que, ſi l'on met pluſieurs bourdonets, le premier au moins, doit être lié.

IV. APPAREIL,

Pour l'application du Cautère.

On entend par Cautere une opération de Chirurgie par laquelle quelque partie molle ou dure ſe trouve brulée ou cautériſée. Afin que l'action du cauſtique ſe paſſe ſur le lieu que l'on a choiſi, & qu'elle ne faſſe pas ſon impreſſion ailleurs. Il y a des précautions à prendre. 1°. Il faut avoir un em-

plâtre agglutinatif fort large, & long à proportion, pour garantir les parties de l'impreſſion du cauſtique, au milieu duquel vous ferez une ouverture proportionnée à l'étendue du cautere que vous vous propoſez de faire. 2°. La place deſtinée pour le cautere ſera humectée avant l'application de la pierre, avec de l'eau tiéde ou du vinaigre. 3°. La pierre ſera priſe avec des pinces ou avec un linge pour l'appliquer ſur la partie; par-deſſus la pierre, on met une petite compreſſe carrée, trempée dans l'eau tiéde; ſur cette compreſſe, on applique un ſecond emplâtre aſſez grand pour que la pierre venant à fondre ne faſſe pas impreſſion ailleurs; on met une grande compreſſe qui couvre le tout, & qui eſt ſoutenue par un Bandage circulaire (*a*). On doit auſſi prendre quelques précautions dans l'application des veſſicatoires, afin qu'elles nagiſſent pas ailleurs que ſur le lieu déſigné. Le reſte de l'Appareil eſt à peu près de même que pour le Cautere (*b*).

(*a* Voyez mes Elémens de Chir. pag. 433. & ſuiv.

(*b*) Voyez mes Elémens de Chir. pag. 130. & ſuiv.

DES BANDAGES OU BRAYERS,

Et de plusieurs Machines propres à contenir quelque Partie.

DES BANDAGES OU BRAYERS,

Et de plusieurs Machines propres à contenir quelque Partie.

Les Brayers ou Bandages qu'on employe pour les Hernies, de même que nombre de Machines dont on se sert dans la Pratique Chirurgicale, sont très-différens de ceux que nous venons de décrire.

Comme ils sont d'une très-grande utilité, & que, relativement à leurs usages, ils ont beaucoup de rapport ensemble; nous avons pensé qu'une description abrégée des meilleurs Bandages ou Brayers & des Machines les plus usitées dans les Hernies,

ſeroit très-inſtructive pour les jeunes Chirurgiens. Elle leur évitera un grand nombre de recherches qui leur ſeroient abſolument néceſſaires pour acquérir les connoiſſances indiſpenſables ſur cette matiere.

Ce Traité ſera diviſé en quatre parties.

Dans la premiere, on parlera des Bandages ou Brayers.

Dans la ſeconde, on expoſera les moyens dont on uſe pour retenir l'urine dans la veſſie, ou pour la recevoir, pour maintenir la Matrice ou le Rectum dans leur place.

Dans la troiſieme, il ſera fait mention de pluſieurs Machines de différente nature.

Dans la quatrieme, il ſera traité des différens corps, corſets & bottines deſtinés à rétablir ou prévenir la mauvaiſe conformation des Parties.

CHAPITRE I.

§. I.

Des Bandages ou Brayers en général.

LES *Bandages* ou *Brayers* ſont des liens, qui par leur compreſſion toujours égale, bouchent exactement les ouvertures qui avoient donné paſſage aux parties du bas-ventre, & les empêchent de ſortir, lorſqu'elles ſont rentrées. Définition.

Il y a dans les Bandages des différences qui viennent. 1°. de leur grandeur. 2°. de leur figure. 3°. de la matiere dont ils ſont compoſés. 4°. des parties ſur leſquelles ils s'appliquent. 5°. de l'indication curative qu'on ſe propoſe de remplir. Différence générale.

La grandeur des Bandages eſt différente. Il y en a de grands, de moyens & de petits. Différence dans la grandeur.

Les Bandages ſont figurés différemment, à raiſon de la nature, de l'eſpéce de la deſcente & des circonſtances particulieres dont elle peut être accompagnée. Différence dans la figure.

Différence dans la matiere.

Ce qui met de la différence dans la matiere d'un Bandage, c'eſt, 1°. l'état du ſujet ; 2°, ſon âge ; 3°, les différentes eſpéces d'Hernies ; 4°, quelquefois, le choix que fait lui-même l'Artiſte, d'une matiere qu'il juge plus convenable. Par rapport à ces différences, on voit des Bandages, les uns ſimplement de toile ou de futaine ; d'autres, de peau. Les uns n'ont qu'une plaque de fer & une courroie ; d'autres, ſont en partie de fer & en partie d'acier. Quelques-uns ſont en partie d'acier, d'yvoire ou de bois. Il y en a dont la piéce eſſentielle eſt toute d'acier.

Différence venant des parties ſur leſquelles les Bandages s'appliquent.

Relativement aux parties ſur leſquelles les Bandages s'appliquent, on en voit qui n'ont beſoin que d'une pelote avec la ceinture ; d'autres où il faut deux pelottes.

Différence venant de l'indication

Suivant les indications qu'on ſe propoſe de remplir, on fait des Bandages ſimples, des doubles, des compoſés, des forts, des foibles, des convexes, des concaves, &c.

Différence particuliere par rapport à l'écuſſon.

La grandeur & la figure de l'écuſſon, dans les Bandages, y forme encore une différence. Les uns ſont

par rapport à cela ovales ; les autres, ronds, larges, étroits, mobiles, immobiles, durs, mols, à reſſort ou ſans reſſort.

Les uſages des Bandages ſont généraux & particuliers. Les généraux ſont de maintenir en place les parties qui s'étoient échappées, ou d'empêcher la ſortie d'un plus grand nombre en ſoutenant ſimplement celles qui ſont déja ſorties, lorſque la réduction n'a pu ſe faire. Uſages des Bandages. Uſages généraux.

Les uſages particuliers ſont différens ſuivant les parties ſur leſquelles on les applique, ſelon l'eſpéce de la Hernie & relativement à pluſieurs circonſtances particulieres qui peuvent ſe rencontrer. Uſages particuliers.

Les Bandages qui ne ſont faits que de toile ou de futaine, ſont communément pour les enfans du premier âge.

Ceux qui ſont conſtruits de cuir, garnis de peau, ſont quelquefois utiles pour les perſonnes qui ne peuvent ſupporter un Bandage d'acier.

Les Brayers dont l'écuſſon eſt d'yvoire, ſont dans certains cas plus contentifs que les autres.

Les Bandages dont le corps eſt de fer, me paroiſſent ne pouvoir remplir dans beaucoup de cas, l'indication qu'on ſe propoſe.

Les Bandages briſés par le moyen de pluſieurs charniéres, ne ſont pas de grande utilité.

Il y a des Bandages dont la pelote ſe meut par le moyen d'un cric. Ils peuvent convenir dans certains cas.

Les Brayers qui ſont compoſés de bon acier & bien élaſtique, ſoit ſimples, ſoit compoſés, méritent preſque toujours la préférence.

Comme on a fort perfectionné dans la Chirurgie, la partie des Bandages; la diverſité de ceux qu'on a imaginés juſqu'ici, eſt très-grande. Ne nous étant permis qu'un abrégé, nous ne pouvons pas entrer dans un grand détail ſur cette matiere.

§. II.

De la maniere de prendre la mesure pour un Bandage.

Il est très-important de prendre la mesure juste d'un Bandage, sur la personne qui est attaquée d'une Hernie, soit que le Chirurgien fasse lui-même le Bandage, soit qu'il le fasse exécuter.

N'y ayant guéres que les grandes villes où la science des Bandages soit cultivée, les petites villes de Province & les campagnes n'ont ordinairement d'autre moyen pour se procurer des Bandages nécessaires, que d'en envoyer la mesure, pour constater la grosseur du corps & celle de la Hernie.

Le Chirurgien appellé pour prendre la mesure du corps du malade, doit se faire instruire, sur les causes qui ont produit la Hernie. Il faut qu'il sçache si elle est ancienne ou récente; quelle est sa situation, & son volume, si elle rentre facilement, ou non. Il

ne doit point ignorer quelle eſt la dilatation de l'anneau ; s'il y a deux Hernies, ou s'il n'y en a qu'une ; ſi elles ſont de la même groſſeur ou de groſſeur différente ; quel eſt l'état actuel du malade, la nature de la Hernie, & s'il ne ſe trouve pas quelque vice de conformation dans les os du baſſin.

Pour prendre la meſure d'une deſcente, on peut ſe ſervir d'une petite bande de papier d'un demi-pouce de large, ou ſi l'on veut d'un petit ruban, d'un gros fil, ou de ficelle (*a*), dont la longueur ſoit ſuffiſante pour faire le tour du corps. Vous portez la meſure par derriere immédiatement au-deſſus de la raye des feſſes, la conduiſant des deux bouts par-devant, vis-à-vis la racine de la verge, ou au-deſſus de la vulve dans les femmes. On coupera juſte cette meſure : enſuite, vous aurez le ſoin de marquer ſur le papier, avec de l'encre la diſtance qu'il y a de la ſimphiſe des os Pubis à l'épine ſupérieure & antérieure de l'os des Iſles, du même côté que la

(*a*) Voy. Trait. des Hern. par M. Arnaud. pag. 197.

Hernie,

Hernie ; & celle de cette même épine jusqu'aux apophises épineuses des dernieres vertèbres.

Si, au lieu d'une mesure de papier, vous vous servez d'un fil, ou d'un brin de ficelle, pour marquer les endroits indiqués, vous ferez des nœuds, au lieu de marquer avec de l'encre.

S'il s'agit de prendre la mesure d'une exomphale, il faut faire attention à quelle distance elle est de l'umbilic, si elle est du côté droit ou gauche, ou exactement dans le milieu, quelle est la grosseur du ventre, celle de la Hernie, & la dilatation de l'anneau. Toutes ces choses observées, on posera la mesure vis-à-vis l'umbilic, en la réuniſſant par les deux bouts à l'endroit de la Hernie. Ensuite, on marquera sur la mesure par écrit ou par des lettres indicatives, les distances, & les proportions nécessaires.

§. III.

De la maniere d'appliquer les Bandages.

QUELQU'INSTRUIT qu'on ſoit des conditions d'un Bandage, il faut encore ſçavoir le bien appliquer. Sans cela, les Bandages les mieux faits deviendroient peut-être inutiles & même dangereux.

Les regles générales d'une juſte application, ſont; 1°, que le malade ſoit couché ſur le dos; 2°, que les parties ſoient entiérement rentrées, à moins qu'il n'y ait adhérence; 3°, que l'écuſſon du Bandage porte préciſément ſur l'ouverture de l'anneau; 4°, que le Bandage ſoit ſerré ſuffiſamment pour que la Hernie ne puiſſe ſortir; 5°, qu'il ne porte point à faux; 6°, qu'il faut avoir égard à l'état du malade: s'il eſt dans l'embonpoint, on doit ſerrer davantage & par degrés; au lieu que, pour une perſonne maigre, il faudra moins ſerrer.

§. IV.

De ce qui doit être observé après l'application du Bandage.

L'APPLICATION du Bandage étant faite, on examinera si elle est bien, prenant garde qu'il ne soit placé ni trop haut, ni trop bas. Vous le connoîtrez en portant la main autour du corps, pour vous assurer que ce Bandage porte également par-tout & qu'il n'y ait point de vuide. S'il s'en trouvoit, il faudroit conclure que le Bandage n'est pas juste. S'il n'est pas assez serré, il faut le serrer davantage, mais avec précaution, c'est-à-dire, qu'on doit tirer successivement le Bandage, en glissant la main tout le long de la ceinture, tandis que de l'autre, vous tenez la pelote, en l'appuyant sur le lieu de la Hernie, prenant bien garde que le bord de la ceinture se trouve placé précisément au-dessus de la raye, afin que la pelote se trouve entiérement sur l'ouverture.

Nota: S'il ſe trouve des perſonnes à qui la ceinture de la culotte porte au-deſſus du Bandage & qu'elle le faſſe deſcendre trop bas, le malade s'en trouve bleſſé. Pour obvier à cet inconvénient, on lui fait porter des bretelles, à moins qu'il ne s'accoutume peu à peu à porter la culotte au-deſſous du Bandage.

Il eſt à propos de remarquer que lorſqu'on eſt obligé de faire porter un Bandage à un Enfant à la mammelle, & qui n'eſt pas encore net, on doit avoir le ſoin de le changer de Bandage tous les jours, ſans quoi la malpropreté pourroit l'incommoder beaucoup. Pour prévenir cela, on ſera muni de deux ou trois Bandages, pour les nettoyer, les faire ſécher & les changer tour à tour.

Pour connoître ſur les enfans, ſi le Bandage qu'on leur aura appliqué eſt dans une juſte poſition, on examinera ſi la pelote eſt placée à un demi-travers de doigt au-deſſus & à côté de la verge, & par derriere, ſi la ceinture du Bandage eſt à un travers de doigt au-deſſus de la raye.

De plus, ſi l'Enfant eſt en nour-

rice, on recommande à la Nourrice, que chaque fois qu'elle aura à changer de linge à l'enfant, elle prenne bien garde si la descente ne sort pas & si le Bandage n'est pas trop lâche : en cas qu'il le fût, on le serreroit suffisamment pour empêcher la Hernie de sortir.

§. V.

Des Bandages ou Brayers en particulier.

SUIVANT le plan que nous nous ſommes preſcrit, nous nous renfermerons encore ici dans une idée générale, ſur la conſtruction des Bandages les plus uſités & que nous croyons les meilleurs. Nous commencerons par ceux qui ſervent aux Hernies crurales ou inguinales.

Les meilleurs Bandages pour ces ſortes de deſcentes, ſont les Bandages élaſtiques ou à reſſort. Ils doivent avoir plus ou moins de force, ſelon la réſiſtance qu'on a à contre-balancer ; ce qui dépend non-ſeulement de l'épaiſſeur qu'on leur donne en les forgeant, mais encore du degré de trempe.

Pour donner une trempe douce à un reſſort, empêcher qu'il ne caſſe, il faut qu'il ſoit trempé dans l'huile. Selon les trempes différentes qu'on veut faire, on peut uſer de différentes huiles.

Il eſt bon d'avertir ceux qui voudront faire des Bandages d'acier eux-mêmes, qu'il faut, avant de les tremper, leur donner la tournure qu'ils veulent avoir: après, on ne pourroit y parvenir.

§. VI.

Du Bandage ſimple élaſtique.

LORSQUE vous voulez uſer du Bandage ſimple, après avoir donné au corps du Bandage la tournure néceſſaire, vous obſervez de placer à l'extrémité, une plaque de fer un peu ovale, plus ou moins grande, rivée, légerement convexe en-dehors & concave en-dedans.

Du côté de la face convexe on place deux petits crochets. Le premier doit être ſitué à la partie ſupérieure & moyenne de la plaque, & l'autre à ſa partie inférieure.

Toute l'étendue de la bande d'acier, & la plaque doivent être garnies d'une liſiere de drap fin. La pelote doit l'être de coton ou de crin,

de façon qu'elle forme une saillie assez ferme. Le tout doit être couvert de peau de mouton passée à l'huile.

A l'extrémité postérieure de la bande d'acier, on adapte une courroye de fort cuir, dans laquelle se pratiquent plusieurs petits trous à quelque distance les uns des autres, qui servent à recevoir le petit crochet supérieur de la plaque & à assujettir le Bandage. De plus, le dessus de la pelotte sera garni de deux brides de fil pour passer le bout de la courroye.

Lorsqu'on est dans la nécessité de se servir de la sous-cuisse, on ajoute une petite courroye mobile du côté de la partie moyenne & postérieure du corps du Bandage, qu'on fait passer sous la cuisse de derriere en-devant, & qu'on vient arrêter au petit crochet qui se trouve à la partie inférieure de la plaque.

Il est encore à observer qu'afin que les crochets n'incommodent point, on coud à la partie supérieure de la pelote une languette de peau flotante, qui couvre tout son extérieur.

§. VII.

Du double Bandage élaſtique.

Il eſt rare qu'on trouve deux Hernies dans le même ſujet; mais, comme cela arrive quelquefois, on doit obſerver que les deux Hernies ne ſont pas toujours les mêmes. Quelquefois elles ſont du même côté : alors, il y a une Hernie inguinale & crurale. D'autres fois, on trouve deux deſcentes inguinales ou crurales, c'eſt-à-dire, une de chaque côté. Dans ces cas particuliers, il faut néceſſairement que le Bandage ait deux pelotes, ou qu'on employe deux Bandages à la fois.

Si les deux Hernies ſe trouvent du même côté, un Bandage à deux pelotes peut ſuffire, ayant l'attention de les faire porter ſur l'une & l'autre deſcente. Si les deux deſcentes ſont, l'une d'un côté, l'autre de l'autre; comme le degré de preſſion doit être égal, il s'enſuit qu'au lieu d'un ſeul Bandage, il convient d'en employer deux.

Le premier de ces Bandages ſera fait pour la Hernie du côté droit, & l'autre pour celle qui eſt à gauche. Ces deux Bandages ſeront unis par derriere avec une courroye de cuir, percée de pluſieurs petits trous, qui tiendra à l'un des deux, & s'adaptera à l'autre, à la faveur des petits trous, au petit crochet qu'on aura eu ſoin de placer à ſon extrémité poſtérieure. Pour que cette courroye ne ſe dérange pas, on la fera paſſer ſous deux petites brides de peau, pratiquées à l'extrémité de chaque Bandage.

L'union de ces Bandages ſe fera encore par-devant à la faveur d'une autre courroye de cuir beaucoup plus large que la premiere. Sa longueur ſera de ſept à huit pouces. Elle ſera percée à ſes extrémités de pluſieurs petits trous qui s'arrêteront aux pelotes, par leſquels les deux Bandages ſe trouveront unis; & l'on aura la facilité de les éloigner ou de les rapprocher ſelon le beſoin.

De cette façon, on conçoit aiſément qu'à raiſon de l'éloignement de la ſimphiſe, qui n'eſt pas toujours le même, & du degré de force qu'il faut

employer relativement aux circonſtances différentes qui peuvent ſe rencontrer, on peut éloigner ou rapprocher de la ſimphiſe, l'un plus que l'autre, ſi le cas l'exige, ou les laiſſer à égale diſtance.

D'ailleurs, en conſidérant ici l'action de chaque Bandage en particulier, chacun agit vis-à-vis de ſa Hernie, comme s'il étoit ſeul, & néanmoins par leur union réciproque, ils ſe communiquent des forces reſpectives. Ces deux Bandages me paroiſſent d'autant mieux remplir l'indication, qu'il me ſemble très difficile pour bien contenir deux deſcentes à la fois des deux côtés, de pouvoir les contenir parfaitement avec un ſeul Bandage. Car la compreſſion de la part des pelotes ne ſe trouvera jamais égale, & la plus grande force de compreſſion portera preſque en entier ſur la Hernie qui ſe trouve du même côté où le corps du Bandage ſera poſé. Au contraire, la derniere pelote portera à faux dans certains mouvemens, & laiſſera échapper les parties, d'où il peut s'enſuivre de grands accidens. Conſéquemment, dans ces ſortes de

cas, on doit donner la préférence au double Bandage. M. Tiphaine en eſt l'Inventeur.

§. VIII.

Bandage de la Hernie par le trou ovalaire.

QUOIQU'ON trouve rarement cette eſpéce de Hernie, il eſt cependant néceſſaire que les jeunes Chirurgiens aient une idée de la maniere dont le Bandage qui doit la contenir doit être conſtruit.

On ſçait que le trou ovalaire répond extérieurement à la partie ſupérieure antérieure un peu interne de la cuiſſe : il ſe trouve beaucoup plus bas que les anneaux & les arcades crurales ; d'où l'on conçoit qu'un Bandage ordinaire, tel que celui qui ſert pour la Hernie inguinale, n'eſt pas propre à la contenir.

Il faut ; 1°, que le Bandage ait non-ſeulement ſon point d'appui au-deſſus des os des hanches ; mais encore que la pelote porte préciſément

ſur le bord inférieur du trou ovalaire ; 2°, que le corps du Bandage ſoit beaucoup plus fort que celui d'une Hernie inguinale, & garni à l'ordinaire ; 3°, on ſoudera au corps du Bandage une forte bande d'acier élaſtique, un peu recourbée, à l'extrémité de laquelle ſe trouvera la pelote, de maniere qu'elle puiſſe s'accommoder à la partie. La face externe de la pelote ſera garnie de deux crochets, dont l'un ſervira à fixer la ſous-cuiſſe, & l'autre à fixer un des chefs des courroyes, qui partira de la ceinture. L'autre chef de la même courroye ſera fixé à l'extrémité du corps du Bandage. M. Piplet le jeune a fait un Bandage de cette eſpéce, dans lequel il a placé un double reſſort ſur la petite bande d'acier qui répond à la pelote, de façon que par le moyen d'une vis, on approche la pelote des parties, autant & ſi peu qu'on le juge néceſſaire.

§. IX.

Bandage pour la Hernie au Périnée.

COMME nous avons peu d'exemples de la Hernie du Périnée ; il y a peu de perſonnes qui aient eu occaſion d'en voir, c'eſt ſans doute ce qui a donné lieu à quelques uns d'en nier la poſſibilité. J'ai cependant entendu dire à M. Duverney que dans le cours de ſa Pratique, il en avoit vu deux. M. Piplet le jeune vient de m'aſſurer auſſi, qu'actuellement même il en traite une de cette eſpéce. Pour contenir cette deſcente, il faut un Bandage particulier.

On peut d'abord ſe ſervir de la ceinture d'acier pour le Bandage ordinaire, à l'extrémité antérieure de laquelle on ajoute une autre lame d'acier courbe & très-forte, & légérement cambrée qui deſcende un peu obliquement, & parvienne juſques ſous les bourſes. Cette lame s'élargira ſuffiſamment à pouvoir y fixer une pelote d'yvoire plus ou moins ovale & proportionnée à l'ouverture.

On peut employer encore un autre Bandage, compoſé de deux lames d'acier, miſes en ſautoir, au milieu deſquelles on placera l'écuſſon d'yvoire. A l'extrémité de cette croix de S. André ſont quatre courroyes, dont deux ſe fixent par-devant à la ceinture, & les deux autres par derriere.

§. X.

Des Bandages pour l'Exomphale en général.

POUR peu qu'on ſoit inſtruit de la ſtructure des parties environnantes de l'Abdomen & de leurs fonctions méchaniques, on conçoit aiſément qu'un Bandage d'acier ne ſçauroit convenir dans la Hernie de l'umbilic. Car, la preſſion ne pouvant ſe faire ſur les parties molles, faute d'un point d'appui aſſez étendu, on ſe trouve dans l'impoſſibilité de ſe ſervir d'une ceinture de fer ni d'acier. Cependant M. Arnaud dit (*a*), que dans certains

(*a*) Traité des Deſcentes, pag. 172.

cas, on peut retenir ces ſortes d'Hernies ſans profiter du ſeul point d'appui qu'offre l'épine, & qu'alors on employe une double ceinture de fer ou d'acier. Mais, ſi l'on fait attention aux incommodités que peut cauſer cette ceinture, & à ſon peu de ſtabilité on n'aura pas peu de peine à l'abandonner.

Les Bandages qui me paroiſſent mériter la préférence dans ces ſortes de deſcentes, & dont l'expérience même autoriſe l'uſage, ſont ceux qui n'ont dans leur ceinture, ni fer ni acier. Il faut en excepter l'endroit de la pelote dont la baſe eſt une plaque plus ou moins grande, plus ou moins forte, & garnie d'une pelote, qui, tantôt eſt ſolide, tantôt mobile, ſelon les indications qu'on a à remplir; enſorte qu'on peut regarder les Bandages de l'Exomphale, les uns comme ſimples, & les autres comme compoſés.

§. XI.

Du Bandage ſimple pour l'Exomphale.

CEUX qui connoiſſent les différences des Hernies, eû égard à leur eſſence, ſçavent que les ſimples ſe contiennent ordinairement avec plus de facilité que les autres, ſur-tout lorſqu'il n'y a pas un grand nombre de parties de ſorties. De plus, le Bandage ſimple eſt ſuffiſant lorſque le ventre du ſujet n'eſt pas fort ſaillant.

On fait ce Bandage avec une bonne ceinture de cuir, doublée d'une liſiere de drap fin, ou d'une bande de toile neuve, garnie avec du coton bien fin. La pelote ſera plus ou moins grande & garnie de même. Après qu'elle aura été placée ſur la deſcente, on l'arrêtera aux petits crochets qu'on aura poſés ſur la face externe de la pelote. On peut auſſi ſe ſervir d'une ou de deux boucles pour fixer la double courroye.

§. XII.

Du Bandage composé pour l'Exomphale, avec un ressort à Boudin.

LA premiere piéce de ce Bandage est une plaque de fer, un peu ovale, plus ou moins grande, aux extrémités de laquelle sont soudées deux petites bandes de fer ou d'acier, de la longueur de quatre travers de doigts, ou environ ; ensorte que la plaque & les petites bandes forment ensemble une convexité en dehors, & une concavité en-dedans. Au milieu de la plaque où il y a un trou pour laisser passer une vis, & du côté externe, un ou deux petits crochets, pour servir à fixer la ceinture qui est la seconde piéce de ce Bandage.

Son commencement est à l'extrémité de la bande d'acier, qui est à droite. Elle est composée d'une double bande de toile forte, d'une lisiere de fin drap, & d'une courroye de cuir. A son extrémité gauche, les deux courroyes qui la terminent sont mu-

nies de plusieurs petits trous propres à recevoir les crochets dont il a été fait mention. Le tout, excepté les courroyes, doit être couvert d'une peau bien douce.

La troisieme piéce de ce Bandage est un ressort à boudin, fait avec un fil d'acier trempé, de la grosseur à peu près de celle d'une petite plume à écrire, & quelquefois plus gros, tourné en spiral, dont les tours sont plus ou moins multipliés, à raison de la saillie qu'on veut donner à la pelote. Ce ressort a son point d'appui à une vis assez forte qui est dans son centre, & qu'on passe dans le trou de la plaque du dedans au-dehors, pour y être fixé par le moyen d'un écrou. Ce ressort est couvert de peau, & représente alors une pelote plus ou moins saillante & mobile; en sorte que par la grosseur du fil d'acier & le degré de trempe qu'on lui donne, elle peut résister à différens degrés de force, comme depuis une jusqu'à quinze & vingt livres. L'Inventeur de cette machine (*a*) m'a assuré avoir plusieurs fois éprouvé ces différens de-

(*a*) M. Tiphaine.

grés de force dans ces Bandages. On peut dire que ce Bandage eſt très-recommandable & par ſa ſimplicité, & parce qu'il ſe prête aux différens mouvemens des muſcles épigaſtriques.

§. XIII.

Du Bandage pour l'Exomphale, compoſé de pluſieurs reſſorts.

La premiere piéce de ce Bandage eſt une plaque de fer, un peu ovale, légérement convexe extérieurement. Sa longueur eſt de quatre pouces ſur trois de large. Elle a un trou dans ſon milieu d'une ligne de diamétre, & ſur les côtés quatre fentes d'un pouce de long chacune, dont la direction répond aux extrémités de la plaque. Dans le milieu de la face interne de cette plaque, ſont huit pivots de ſix lignes de hauteur, placés de deux en deux, à la diſtance de ſix lignes l'un de l'autre. Entre chacun de ces pivots eſt placé un petit cylindre qui ſoutient un *Roché* & un reſſort en ſpirale. Dans

l'engrénement de chaque *Roché* répond l'extrémité d'une petite lame à reſſort, pour empêcher la détente du reſſort en ſpirale. A l'extrémité de chaque reſſort ſpiral, ſe trouve rivé un petit pivot à bouton qui ſort par la fente, & qui eſt diſpoſé de maniere qu'il puiſſe par le moyen de la détenſion, parcourir les fentes d'une extrémité à l'autre.

Dans le trou que j'ai dit ſe trouver au milieu de la plaque, on place un petit cylindre qui ſe termine par une vis: il y eſt fixé par un écrou. Ce cylindre ſoutient un reſſort tourné en boudin, dont la baſe a trois pouces de diamétre, & un pouce & demi à ſa pointe; ce qui produit une petite pelote mobile, à peu-près comme celle du Bandage précédent. La plaque & les reſſorts ſont recouverts d'une peau bien douce.

La ſeconde piéce de ce Bandage eſt une double ceinture de cuir, de deux pouces de large, très-ſouple, garnie intérieurement d'une autre bande de cuir, & recouverte de peau. Ces deux ceintures ſont unies par leur partie poſtérieure de l'étendue de

deux pouces. Ses extrémités vont en diminuant & ſe trouvent garnies de pluſieurs petits trous, pour recevoir les petits pivots mobiles qui répondent aux extrémités des reſſorts. On peut dire que le méchaniſme de ce Bandage fort ſolide d'ailleurs, eſt fort bien imaginé, & fait honneur à celui qui l'a compoſé. (*a*)

Je ne décrirai point celui que M. Suret a communiqué à l'Académie Royale de Chirurgie : ceux qui voudront le connoître, pourront lire les 2. vol. des Mémoires de cette Académie.

(*a*) M. Couſin, Expert pour les Deſcente

§. XIV.

Bandage pour la Hernie Ventrale.

LES Muſcles épigaſtriques ne conſervent pas toujours leur puiſſance motrice. Ils ſe relâchent quelquefois à un tel point qu'ils ſont hors d'état de s'oppoſer au déplacement des viſcères contenus dans le bas-ventre, d'où ſuit cette eſpece de Hernie qu'on nomme *Ventrale*. Il arrive auſſi, qu'aux perſonnes qui ont le tiſſu cellulaire fort lâche, la peau s'allonge & deſcend quelquefois ſur les cuiſſes. Cet état les fait beaucoup ſouffrir & les expoſe à des accidens, ſi l'Art ne les prévient par un Bandage qu'on nomme la *Ventriere*.

Ce Bandage eſt compoſé de pluſieurs piéces. La premiere & la principale eſt tantôt une grande plaque de tole très-mince & couverte de peau. Pour rendre ce Bandage plus léger, on le fait avec deux bandes de tole, d'un pouce de large, ceintrées, légérement convexes en-dehors, gar-

nies de quatre petits crochets, deux ſupérieurs, deux inférieurs. Ces deux demi-cercles ſont recouverts d'une peau forte, ils ſont diſpoſés de maniere que leurs extrémités ſupérieures ſoient à un pouce de diſtance, & que les extrémités inférieures ſe trouvent écartées d'environ deux pouces; d'où il réſulte que la peau ſert de charniere avec deux bandes de fer. Par-là, la Ventriere devient mobile & s'accommode aiſément à la ſaillie du ventre, ſans que le malade ſoit expoſé à être bleſſé.

La ſeconde piéce eſt une double ceinture qui eſt unie par ſa partie poſtérieure. Elle eſt faite de deux courroyes de cuir, larges de trois ou quatre travers de doigts, garnies en dedans, comme en-dehors. Des quatre chefs qui terminent antérieurement cette ceinture, les deux ſupérieurs viennent ſe fixer aux crochets ſupérieurs de la Ventriere: les autres à ſa partie moyenne & inférieure.

La troiſieme piéce de ce Bandage eſt une ſeconde ceinture, large de deux pouces, fixée à l'extrémité inférieure, garnie intérieurement d'une forte

forte toile & couverte d'une peau très-douce. Comme cette bande ne fait point corps avec la Ventriere, elle peut aiſément s'accommoder avec les parties qui ſont au bas du ventre & les embraſſer, formant une eſpéce de poche; ce qui contribue beaucoup à ſoutenir les viſceres du bas-ventre.

Cette ceinture doit être plus ou moins longue, ſelon la groſſeur du ventre. Elle ſe termine par quatre bouts de ruban de fil, qui ſert à les fixer à la double ceinture.

§. XV.

La Ventriere & la Pelote élaſtique.

LORSQUE la Hernie Ventrale eſt compliquée de l'exomphale, il faut que non-ſeulement les muſcles & les viſceres du bas-ventre ſoient contenus; mais encore, que l'exomphale le ſoit auſſi par la Ventriere en même tems, qui néanmoins doit être faite différemment, de celle qui vient d'être décrite.

La premiere piéce de ce Bandage eſt une plaque de tole bien mince,

de sept à huit pouces de long & de six à sept de large. Dans le milieu de sa partie supérieure, on pratiquera une ouverture ou fente d'un pouce de long & deux ou trois lignes de large : cette fente est destinée à recevoir une vis, par laquelle la pelote pourra être assujettie à la plaque, & au moyen d'un écrou se monter ou se descendre, plus ou moins, selon que les circonstances l'exigeront.

La figure de cette plaque doit être variée relativement à la disposition des parties qui environnent le ventre. En général, elle approchera d'un triangle tronqué par ses angles, dont la base est supérieure. Sur ces parties latérales sont placés quatre petits crochets, deux supérieurs & deux inférieurs, propres à fixer la double ceinture qui doit être la même que celle du Bandage précédent. Je ferai remarquer, que dans certains sujets, & sur-tout dans les femmes, les hanches sont plus élevées, & que le nombril descend beaucoup plus bas à proportion que le ventre est plus saillant. Et comme le centre de la plaque doit à peu près porter sur l'exomphale, on

eſt obligé pour que les bords ne portent pas ſur la crête des os des hanches, de pratiquer deux grandes échancrures ſur les parties latérales de la plaque. La pelote doit être plus ou moins grande, ſelon le volume de la tumeur & la dilatation de l'anneau. Elle ſera compoſée d'un reſſort ſpiral, dont le point fixe portera ſur une tige de fer cylindrique terminée par une vis, qui, en paſſant par l'ouverture ou fente de la plaque, y ſera fixée à la faveur d'un écrou, à l'endroit qu'on jugera le plus convenable pour ſoutenir la deſcente.

CHAPITRE II.

Des moyens pour s'oppoſer à l'incontinence de l'Urine, à la chute du Rectum & à celle de la Matrice.

On ſçait que l'incontinence de l'urine eſt très-incommode pour ceux qui en ſont affectés. Le malade devient en quelque façon incommode à lui-même, non tant parce qu'il eſt mouillé ſans ceſſe ; mais parce que ſouvent il eſt infecté par la mauvaiſe odeur que l'urine répand en peu de tems autour de lui.

Malgré toute l'attention de ceux qui ſe ſont entiérement dévoués à cette partie de l'art de guérir, pour empêcher les incommodités de cette fâcheuſe maladie, ou du moins pour diminuer ſes mauvais effets, les moyens qu'on a mis en uſage juſqu'ici, n'ont pas rempli exactement l'indication qu'on avoit lieu d'en attendre. Ce défaut de perfection vient ſans doute de

la grande difficulté qu'on trouve à exécuter une machine assez parfaite pour s'opposer exactement à la sortie involontaire de l'urine.

Nous espérons cependant, que si l'on veut mettre en pratique ceux que nous allons décrire, les malades s'en trouveront beaucoup mieux. De plus, en partant des principes méchaniques sur lesquels ils ont été construits, on a lieu d'espérer que les personnes qui font leur principale occupation de la partie des Bandages, pourront les rendre encore plus parfaits, ou peut-être même qu'il leur viendra de nouvelles idées pour en imaginer de nouveaux,& de plus certains encore; ce qui produira un plus plus grand bien pour l'humanité. Deux indications se présentent naturellement dans l'incontinence de l'urine. La premiere est d'empêcher que cette liqueur ne coule sans cesse; & la seconde, que le malade ait la liberté de la laisser sortir quand il lui plaît.

Les Bandages dont je vais donner la description me paroissent très-propres à remplir ces deux objets; l'un pour l'homme, & l'autre pour la femme.

§. I.

Bandage pour l'Incontinence de l'Urine dans l'Homme.

A FIN que ce Bandage puiſſe remplir l'indication propoſée ; il faut d'abord une bande d'acier élaſtique garnie de peau, & diſpoſée à peu près de même que celles qu'on employe pour la Hernie inguinale.

L'extrémité antérieure de cette bande d'acier ſe termine en rond, de la longueur de deux à trois travers de doigts ; enſuite s'élargit en s'applatiſſant de cinq ou ſix lignes. C'eſt dans cet endroit qu'on place un ou deux crochets pour ſervir à arrêter une partie de la courroye qui répond à la ceinture. La portion arrondie de ce Bandage eſt garnie d'un pignon, à côté duquel ſont placés deux reſſorts ſpiraux, & qui ſont preſque renfermés dans une boëte de fer, de figure pyramidale. Deux petits reſſorts de quinze lignes de long, ſont fixés dans la partie inférieure de la demi-

boëte par une de leurs extrémités; & de l'autre, ils s'engrénent dans les dentelures du pignon. Ces reſſorts peuvent être ſoulevés & éloïgnés du pignon par le moyen d'une eſpéce de demi-anneau, d'où réſulte la détente des reſſorts ſpiraux. A la partie inférieure de la demi-boëte eſt rivée une tige recourbée & légérement cambrée, de quatre à cinq pouces de long, ſe portant de haut en bas & de devant en arriere. Son extrémité inférieure ſe termine par une vis de deux pas & demi pour recevoir un petit écuſſon d'yvoire creux & viſſé, afin de faire une compreſſion ſuffiſante ſur le commencement du canal de l'urètre, c'eſt-à-dire, immédiatement ſous la ſymphiſe des os pubis. A la partie ſupérieure & inférieure de la demi-boëte, on doit placer deux petits crochets. Le ſupérieur ſervira à fixer un des bouts de la ceinture, & l'autre pour la ſous-cuiſſe, s'il en eſt beſoin. Tout l'extérieur de la demi-boëte, ainſi que l'extrémité du Bandage, doit être garni de peau, comme dans les autres Bandages.

Nota: Que pour la plus grande

propreté, il faudroit que la tige fût d'argent. La commodité de ce Bandage consiste à comprimer le canal de l'urètre autant & si peu que l'on veut, & à le relâcher en entier lorsque le malade a besoin d'uriner.

§. II.

Bandage compressif pour l'incontinence de l'Urine des Femmes.

Si l'incontinence de l'urine est une grande incommodité aux hommes, elle l'est encore d'autant plus aux femmes qui en sont attaquées, que la sortie de cette liqueur est chez elles, plus fréquente, & qu'il est plus difficile d'y remédier ; je ne sçache aucune machine qu'on ait proposée pour obvier à cette incommodité, quoiqu'elle ne laisse pas d'être commune. Celle que je vais proposer me paroît très-propre à remplir cette indication. Elle consiste, 1°, en une bande d'acier élastique à l'ordinaire, à la différence que son extrémité antérieure sera un peu coudée de haut en bas ; 2°, sur

cette extrémité on rivera une plaque de fer ou d'argent, légérement convexe en-dehors, d'environ trois pouces, sur trois & demi de long. Cette plaque doit s'accommoder au Mont de Vénus. Sa figure approche de celle d'un cône tronqué dont la base est inverse, où l'on place deux petits crochets pour fixer la ceinture ; 3°, dans le milieu de l'extrémité inférieure de cette plaque, sont deux petits montans de trois ou quatre lignes, placés à la distance de deux lignes, l'un de l'autre, qui soutiennent une tige d'argent, courbée plus ou moins selon les sujets, dont l'extrémité supérieure est garnie d'un petit roché en acier qui est arrêté sur les deux montans par une goupille, de façon que la tige peut faire le demi tour de l'axe ; 4°, six lignes au-dessus, se trouvent deux autres montans qui reçoivent une bascule qui y est fixée par une autre goupille. L'extrémité inférieure de cette bascule s'engréne dans les dentelures du roché, & par son extrémité supérieure, elle peut s'élever ou s'abbaisser par le moyen d'un petit ressort placé derriere la

baſcule à côté de laquelle eſt un petit pivot mobile & un peu recourbé, qui ſe termine par une petite tête en carré, au milieu de laquelle eſt pratiqué une auche dans laquelle s'engréne l'extrémité de la baſcule, pour la fixer; 5°, la tige d'argent eſt large de trois ou quatre lignes, garnie d'une petite vis ſur laquelle on pourra adapter un petit bouton d'yvoire un peu ovale, qui fera l'office de pelote en comprimant le conduit de l'urètre à l'entrée ſupérieure du vagin.

6°. On garnit la ceinture & la plaque du Bandage, à l'ordinaire. Elle ſera terminée par une double courroye, avec pluſieurs trous, pour l'aſſujettir aux crochets dont j'ai parlé. Pour aſſurer encore mieux ce Bandage, on peut uſer de la ſous-cuiſſe. En faiſant attention au méchaniſme de ce Bandage, on voit qu'il peut remplir toutes les indications qui ſe préſentent, & donner une grande facilité à la malade, de vaquer à ſes affaires, puiſque l'on peut donner un degré de preſſion plus ou moins grand, ſelon l'exigence des cas. De plus, la commodité de ce Bandage eſt de pou-

voir baiſſer la baſcule par la détente de la tige, & laiſſer couler l'urine quand on le juge néceſſaire, & on la remet ſur le champ comme elle étoit auparavant, ſans rien déranger.

Nota : Qu'on pourroit ſe ſervir du même Bandage pour l'incontinence de l'urine dans l'homme, en changeant quelque choſe dans la tige d'argent.

§. III.

De l'Urinal portatif.

JUSQU'A ce jour, on s'eſt contenté de différens réſervoirs pour recevoir l'urine. Les uns ſe ſont ſimplement ſervi d'une veſſie, dont le col étoit garni d'un orifice aſſez ſolide & aſſez large, pour s'adapter au corps de la verge ; d'autres ont mis en uſage un réſervoir de cuir bouilli dans l'huile. Tandis que certains ont employé une eſpéce de bouteille de verre applatie & couverte de peau. Comme ces différens réſervoirs ne laiſſent pas d'avoir bien des inconvéniens, M. Tiphaine en a donné un de ſon inven-

tion, très-propre à remplir cet objet.

La premiere piéce eſt une ceinture de cuir revêtue de chamois qui ſe boutonne ou s'agraffe, comme le ceinturon d'une épée. Cette premiere piéce eſt ſuperflue aux perſonnes qui pour raiſon de Hernie, portent un Bandage, parce que celui-ci porte ſa ceinture, & que la ceinture de l'urinal, n'a rien qui doive la faire préférer.

A la partie antérieure de la ceinture pendent deux bandes de cuir, de deux doigts de large, couſues à une platine d'yvoire, de la forme d'un croiſſant, de maniere que la platine avec ſes deux attaches, forment une eſpéce de fer à cheval qu'on peut allonger ou raccourcir à ſon gré, donnant plus ou moins de longueur aux bandes de cuir, depuis la ceinture juſqu'au croiſſant. Le milieu de ce croiſſant eſt percé d'un trou d'environ deux pouces de diametre. Ce trou porte un rebord ſaillant de deux lignes. Cette ſaillie a trois pas de vis en dehors, à quoi s'adapte une virole, auſſi d'yvoire, viſſée en creux. Cette virole ſert de collet & de ſoutien à un

canal de cuir, bien foûlé de gras, courbe en genou, & terminé par un entonnoir d'yvoire avec qui il ſert comme d'étui au Pénis, qui n'y eſt pas gêné, parce que l'étui, tournant cylindriquement ſe prête aiſément aux différentes ſituations.

Pour aſſujettir juſte ſur le Pubis la platine d'yvoire, à laquelle tient l'étui de la verge, il pend à la ceinture, vers les hanches, deux lanieres étroites qu'on ramene par-deſſous les cuiſſes pour les attacher à deux crochets ſortant de la platine en-dehors à droite & à gauche de ſon trou. Le Pénis ainſi logé ; l'urine qui s'échappe de l'urètre, tombe néceſſairement au fond de l'entonnoir d'yvoire, auquel s'adapte, par une virole auſſi d'yvoire, d'environ trois lignes de diametre un tuyau de quinze ou dix-huit pouces de long, conſtruit en maniere de trachée, de cuir & d'yvoire alternativement, de huit lignes en huit lignes. Moyennant cela, en même tems que ce tuyau eſt flexible, il eſt incapable d'une compreſſion totale qui intercepteroit l'écoulement des urines.

Le tuyau eſt terminé par une virole de métal qui ſe viſſe dans l'orifice du collet de l'urinal, qui eſt une eſpéce de bouteille ronde, platte, auſſi de métal, de la contenance d'une chopine & plus. Ce collet qui a deux pouces de diametre eſt auſſi amovible, ſe viſſe au corps de la bouteille & peut s'en déviſſer lorſqu'on veut la nettoyer. On a pratiqué dans l'épaiſſeur de ce même collet, un trou, ou canal ſpiral, qui prenant en-dedans, à la partie inférieure du collet, va déboucher au bord d'en haut, après avoir fait un peu plus d'un tour; & cela, afin que l'air contenu dans l'urinal puiſſe s'échapper, & faire place à l'urine, à meſure qu'elle arrive, ſans que cependant l'urine ſe perde.

La machine, telle que nous venons de la décrire, ajuſtée ſur le malade, il faut qu'il mette ſes chauſſes, faites à l'aiſe, & placées un peu haut.

La trachée ou tuyau annelé s'enferme dans les chauſſes comme les autres piéces: mais elle ſort en-dehors par la partie poſtérieure moyenne d'une des cuiſſes, par un trou pratiqué à cet effet, dans un des deux canons de

la culote, & le bout du tuyau ſortant s'adapte à la bouteille qui ſert de réceptacle à l'urine. Cet urinal ſe cache & s'enferme dans une poche pratiquée exprès en-deſſous & parmi les plis de l'habit : moyennant quoi, le malade va, vient, marche & ſe promene ſans inquiétude de ce que deviennent ſes urines ; parce que dans quelque poſture qu'il ſoit, l'urine a toujours aſſez de pente pour deſcendre dans le réſervoir.

Si le malade étoit dans le cas de monter à cheval, il faudroit qu'il fît paſſer le tuyau annelé par la partie antérieure moyenne d'un des canons de la culote ; auquel cas on pourroit pratiquer une poche pour loger l'urinal à la partie externe inférieure des chauſſes, au lieu de la placer aux plis de l'habit : par ce moyen on éviteroit la compreſſion incommode du tuyau entre la cuiſſe du Cavalier & la ſelle.

De plus, il eſt bon de faire remarquer que ſi le malade eſt couché dans ſon lit, il n'a pas beſoin d'urinal, la trachée n'aura que huit à dix pouces, qu'on ajuſte au bas de l'entonnoir,

& on visse à sa partie inférieure un tuyau de bouis ou de métal, aussi long qu'il faut pour passer à travers tous les matelas percés à cet effet, & aboutir à un vase de nuit, placé sous le lit. Pour empêcher que la trachée ne s'enfonce elle-même dans les trous des matelas, ce qui gêneroit les mouvemens du malade, on la retiendra avec une machine d'yvoire de deux piéces, ou demi-ronds, échancrées vers leur centre de la profondeur de deux lignes; ces piéces seront unies par leurs extrémités au moyen d'une charniere. La trachée sera prise entre les deux échancrures de ces piéces ou demi-ronds, lesquels rapprochés par les extrémités opposées à la charniere, seront retenus l'un près de l'autre par une agraffe. De cette maniere, le malade étant le maître de placer cette platine à plus ou moins de distance de la partie supérieure du tuyau, se donnera autant d'aisance & de facilité qu'il voudra pour prendre dans son lit telle attitude qu'il lui plaira.

§. IV.

Bandage pour la chûte du Rectum.

ON ſçait que la membrane interne du Rectum ſe relâche quelquefois, ce qui ſe nomme communément *Chûte du fondement.* Si la réduction en eſt quelquefois difficile, il ne l'eſt pas moins de le maintenir en place & de faciliter ſes fonctions.

Lorſque cette chûte n'eſt pas conſidérable, comme on le voit ſouvent aux enfans, on peut ſe ſervir d'une ou deux compreſſes longuettes, trempées dans quelque liqueur aſtringente, ou autre remede convenable, & ſoutenues par la Fronde, ou le Bandage en T. (*a*)

Si ce moyen n'a pas lieu, on uſera du Bandage ſuivant. Il ſera compoſé d'une ceinture garnie, d'environ trois ou quatre pieds de long, ou plus, s'il eſt néceſſaire. A la partie moyenne & poſtérieure eſt placée une

(*a*) Voy. ci-devant pag. 97. Band. pour la Fiſtule à l'Anus.

piéce de fort cuir, de figure pyramidale, de trois pouces environ de baſe, & longue de quatre. Elle doit être garnie & matelaſſée du côté qui porte ſur la chair.

Sur cette piéce de cuir eſt adaptée une eſpéce de petite boëte de fer, de figure un peu octogone, d'environ un pouce & demi de diametre, & recouverte ſimplement de peau. Cette petite boëte renferme un reſſort ſpiral, où répondent deux cordes à boyau qui aboutiſſent à une petite laniere de cuir, qui ſe trouve renfermée dans une eſpéce de canal formé par la piéce antérieure de fort cuir, & la peau qui couvre la partie poſtérieure. L'extrémité inférieure de la laniere eſt couſue à une tige d'acier élaſtique un peu recourbée, d'environ quatre à cinq pouces. Cette bande d'acier eſt garnie & revêtue de peau; à ſon extrémité inférieure, à la diſtance d'un demi-pouce, eſt adaptée une piéce d'yvoire, creuſe, dont le rebord ſaillant, de deux lignes, eſt garni de deux pas de vis en dehors, pour recevoir une autre piéce d'yvoire auſſi creuſe, de figure ovale,

longue d'environ un pouce, & d'un demi pouce de diametre qui doit entrer dans l'anus & le soutenir. Cette seconde piéce d'yvoire doit être trouée dans le milieu de sa partie supérieure & dans sa circonférence pour le passage libre des vents. A l'extrémité inférieure de la tige sont cousues deux lanieres de fort cuir, garnies de peau, qui font l'office des sous-cuisses, & vont se fixer, l'une d'un côté, l'autre de l'autre à deux boucles, qui, pour cet effet ont été placées vers la partie moyenne droite & gauche de la ceinture, qui sera elle-même fixée par une courroye à une boucle qu'on aura placée dans l'extrémité qui répond au côté gauche.

§. V.

Des Peſſaires.

Si nous faiſons ici mention des Peſſaires ; c'eſt afin que les jeunes Eleves en aient d'abord une idée.

Les Peſſaires ſont des inſtrumens percés dans le milieu, propres à maintenir la matrice ou le vagin dans leur place, ſans néanmoins s'oppoſer au paſſage des humeurs qui doivent s'écouler de ces mêmes parties.

Ils différent les uns des autres, tant par leur figure & grandeur, que par la matiere dont ils ſont compoſés.

Il y en a de ronds, d'ovales, de carrés, de triangulaires, de creux, de pleins, de convexes, de pyramidaux, &c.

La grandeur des Peſſaires ne ſçauroit être déterminée ; en ſorte que les proportions ſeront à raiſon de la diſpoſition du ſujet, & de celle des parties auxquelles ils doivent être appliqués.

La matiere avec laquelle on conſ-

truit les Peſſaires varie beaucoup. Il y en a d'or, d'argent, d'yvoire, de bois, de liége; & ſouvent ils ſont faits de l'aſſemblage de pluſieurs matieres.

Les Peſſaires, qui ſont conſtruits avec de l'or, ont beaucoup d'avantage ſur les autres, mais comme ils deviennent fort chers, il y a peu de perſonnes qui veuillent en faire uſage.

Ceux qui ſont faits d'yvoire, lorſqu'ils ſont conſtruits d'une certaine façon, deviennent très-recommandables, & fort utiles. Quelques-uns ont propoſé d'en faire en argent. Mais ils ſeroient nuiſibles, parce qu'ils ſont ſuſceptibles d'une eſpéce de verd-de-gris qui pourroit attirer des accidens.

Les Peſſaires qui ſont compoſés en partie de liége, de filaſſe & de cire rempliſſent aſſez ſouvent les indications. Ce qui donne encore lieu dans bien des cas, d'en uſer; c'eſt qu'on peut les procurer à peu de frais, & conſéquemment les renouveller plus ſouvent. Ils ſont preſque tous applatis des deux côtés, ayant tout au plus ſept à huit lignes d'épaiſſeur. On ne ſçauroit déterminer leur dia-

metre. Les uns sont plus grands, les autres plus petits, relativement à la largeur du vagin. On en voit qui s'insinuent librement & qui rempliſſent bien leur objet : d'autres au contraire, qu'il faut faire entrer de force, ſans quoi ils ſont inutiles.

On voit certains Peſſaires qui ſont ſoutenus par dehors au moyen d'une tige de fer mobile, ou il s'en trouve qui répondent à des reſſorts qui leur permettent d'entrer librement dans le vagin & qui s'écartent enſuite & le maintiennent par leur écartement. On doit obſerver que les Peſſaires qui entrent avec force, ne preſſent pas trop le paroi interne du vagin, parce que ſi la preſſion étoit trop forte, elle pourroit occaſionner quelque inflammation ou quelque autre accident.

Il y a des Peſſaires qu'on peut garder le jour ſeulement, & ôter pendant le tems du repos : la principale piéce de cette eſpéce de Peſſaire eſt d'yvoire creux : ſa figure eſt conique ; ſa baſe eſt fixée à quatre lanieres ou courroyes, dont deux ſeront attachées à une ceinture, à cet effet, de même que les deux autres, qui paſſeront vers la partie poſtérieure.

BANDAGE COMPRESSIF

pour l'Incontinence de l'Urine aux Femmes, accompagné d'un Peſſaire.

On ſçait que l'incontinence de l'urine peut être produite par différentes cauſes ; comme la paralyſie du col de la veſſie, la ſuite de l'extraction de la pierre aux femmes, un accouchement laborieux, &c. Cette derniere cauſe produit auſſi quelquefois une chûte de la matrice. Dans ces deux maladies, il faut que le Chirurgien s'oppoſe d'un côté à la ſortie de l'urine, & de l'autre, ſoutienne la matrice dans ſa place.

Le Bandage qui ſuit peut remplir tout à la fois ces deux indications. Il eſt compoſé d'une bande d'acier élaſtique, de ſix à ſept pouces de long & un pouce de large, garnie & revêtue de peau, avec une ceinture à l'ordinaire. Dans le milieu de cette bande, eſt unie par charniere une petite plaque pyramidale légérement convexe, de deux pouces de long & d'un

pouce de large. A ſon extrémité inférieure, eſt ſoudée une tige d'argent, longue de deux pouces, un peu courbe, qui s'unit par charniere à une autre tige d'argent, plus courbée que la précédente. Cette derniere tige par le moyen d'une vis & d'un écrou qui traverſent la premiere, peut ſe rapprocher de celle-ci autant & ſi peu qu'on le juge néceſſaire, à un pouce de diſtance de la charniere. Cette ſeconde tige ſe termine par une face d'environ ſix lignes, qu'on garnit de cire pour comprimer l'urèthre. Vers le milieu de la partie convexe de cette tige eſt attachée auſſi par charniere une troiſiéme tige d'argent de la groſſeur d'une petite plume à écrire, d'un pouce & demi de long, qui ſe termine par un petit bouton, ſur lequel on aſſujettit une piéce d'yvoire, creuſe & viſſée extérieurement, ſur laquelle on peut viſſer un Peſſaire de figure conoïde, rond par ſa partie ſupérieure & percé d'une aſſez grande ouverture. La baſe de ce Peſſaire eſt ſoutenue par deux branches, enſorte que ſa figure repréſente, à la rondeur près, un étrier renverſé. On conçoit

que

que ce Bandage par ſon méchaniſme, peut fort bien comprimer le canal de l'urètre, & maintenir la matrice dans la ſituation naturelle (*a*).

(*a*) M. Vaſſelet, Chirurgien à Paris, m'a communiqué ce Bandage.

CHAPITRE III.

De pluſieurs Machines propres à différens uſages.

DES Machines dont je vais donner ſommairement la deſcription; il en eſt qui ne ſont pas toujours à portée d'être connues des jeunes Chirurgiens, parce que ſouvent ils n'ont pas la facilité de ſe procurer les ouvrages qui traitent de ces matieres. Les autres n'ayant pas été décrites par aucun Auteurs; les Commençans ne ſeront pas fâchés d'avoir une idée de leur conſtruction, de leur action méchanique, de la maniere de les employer & de leurs uſages.

§. I.

De l'Abbat-jour pour s'oppoſer à la trop grande lumiere.

L'ABBAT-JOUR eſt une Machine bien ſimple. Elle eſt fort utile pour ceux qui ont la vue foible, qui ne ſçauroient ſupporter l'impreſſion trop vive de la lumiere, & ſur-tout pour ceux qui ſont obligés de travailler à la bougie, à la chandelle, &c. L'Abbat-jour eſt encore plus néceſſaire & même indiſpenſable à ceux qui ont ſouffert l'opération de la cataracte, qui a été ſuivie d'un heureux ſuccès, parce que dans le premier tems qu'on permet au malade de voir le jour, l'impreſſion que la lumiere fait ſur l'organe eſt ſi vive qu'il ne ſçauroit la ſupporter. Il faut donc, pour accoutumer la vue à recevoir peu à peu cette impreſſion, une machine qui ne permette à la lumiere de parvenir ſur l'organe que par degré. Rien n'eſt plus propre à cet effet que l'Abbat-jour. Celui que je fais faire pour mes

malades après que je leur ai fait l'opération de la cataracte, eſt très-commode. Voici comme on le conſtruit.

On fait un petit chaſſis preſque carré, de cuivre, ou ſi l'on veut d'argent: ſa largeur & ſa hauteur ſera différente relativement au viſage de la perſonne. La grandeur ordinaire eſt d'environ quatre pouces de haut & ſix pouces de large par ſa partie ſupérieure, ſur ſept vers ſa partie inférieure. La portion du chaſſis ou la bande de cuivre qui répond immédiatement au front, doit être au moins une fois plus large que les autres parties du chaſſis, qui n'auront tout au plus qu'une ou deux lignes. Aux extrémités de cette bande eſt continue une autre bande d'acier élaſtique de trois ou quatre lignes de large, qui fera le tour de la tête. Dans l'une de ces extrémités, on placera un petit bouton d'acier, & dans l'autre, pluſieurs petits trous, pour recevoir ce même bouton, afin d'aſſujettir l'Abbat-jour. Comme il y a des perſonnes qui ne ſe ſoucient point de la bande circulaire, on peut y ſuppléer en fixant dans le milieu de la partie ſupérieure

du chaſſis, une portion de lame de reſſort de pendule, aſſez longue pour pouvoir la gliſſer ſous la perruque ou ſous le bonnet. Le ceintre du chaſſis ſera garni proprement d'une piéce de taffetas verd ou noir, de même que la bande circulaire, excepté dans la portion où l'on aura pratiqué pluſieurs trous pour la fixer au bouton dont il a été fait mention.

Nota: Quelques-uns uſent d'un eſpéce d'Abbat-jour de fer blanc peint en verd, mais qui eſt fort peſant en comparaiſon du nôtre, & moins commode.

§. II.

Bandage compreſſif pour la Dilatation du Sac Lacrymal.

On voit aſſez communément des perſonnes incommodées d'une petite tumeur ſituée vers le grand angle de l'œil, cauſée par le ſéjour de l'humeur lacrymale dans le réſervoir lacrymal, qu'on pourroit nommer *Hydropiſie du ſal lacrymal.* A meſure que cette humeur s'accumule dans ce réſervoir, elle le dilate & lui fait perdre une grande partie de ſon action ; de maniere que les larmes n'étant point chaſſées, ne peuvent deſcendre que très-difficilement dans le nez.

Si dans le commencement on y fait attention, l'on peut prévenir le progrès du mal & même la Fiſtule lacrymale qui en eſt preſque toujours la ſuite. Pour rendre l'uſage du Bandage que nous propoſons, plus efficace, on doit d'abord s'attacher à rendre la lymphe plus fluide, ou la corriger, ſi elle eſt vitiée, tant par

les remedes généraux que particuliers. Tandis qu'on met en uſage tous les remedes, on doit faire enſorte d'empêcher que les larmes ne croupiſſent dans le ſac, ſoit par les injections, ſoit par la compreſſion du Bandage que nous allons décrire. Il eſt compoſé d'une petite bande d'acier élaſtique aſſez longue pour entourer la tête, de quatre lignes de large, garnie dans toute ſa circonférence & revêtue de taffetas, ou d'un ruban noir; obſervant que la portion du cercle de cette bande, par un coude qu'on lui fait faire, qui répond ſur le frontal doit deſcendre plus bas que le reſte du cercle, d'environ un demi-pouce. Dans l'une des extrémités de ce cercle, on voit deux petits pivots à bouton, & dans l'autre, pluſieurs petits trous propres à recevoir les pivots & à fixer derriere la tête le Bandage. On peut encore ſe ſervir d'un reſſort à l'Angloiſe.

A peu près vers le milieu de la partie antérieure du Bandage, un peu du côté de la maladie, eſt fixée en forme de charniere une tige d'argent, par le moyen d'une goupille, diſpoſée

de maniere qu'elle peut ſe mouvoir en baſcule. Cette tige eſt légérement courbée, un peu de biais; ſa longueur eſt de cinq à ſix travers de doigts, & ſe termine par une petite éminence arrondie, qui doit appuyer préciſément ſur le ſac lacrymal. La mobilité de la tige eſt rendue fixe par une petite lame à reſſort d'un pouce de long, qui eſt arrêtée par une de ſes extrémités au Bandage, & qu'on peut gliſſer entre la tige & le Bandage même. Par cette méchanique, l'extrémité inférieure de la tige porte exactement ſur le ſac lacrymal, le comprime autant qu'il eſt néceſſaire, pour empêcher le ſéjour des larmes. En ôtant le petit reſſort du lieu de ſa deſtination, la compreſſion ceſſe.

La ſimplicité de ce Bandage nous le fait regarder comme le meilleur en ce genre, qu'on ait imaginé (*a*).

(*a*) M. Couſin, Expert pour les Deſcentes en eſt l'Auteur.

§. III.

Bandage compreſſif pour l'Anévriſme vrai.

En général, on connoit deux ſortes d'Anévriſmes, l'un vrai & l'autre faux. Le premier eſt fait par la dilatation des tuniques d'une artère, qui n'exige pas l'opération auſſi prompte que le dernier. Bien plus ; c'eſt que l'on peut guérir l'Anévriſme vrai par la compreſſion, lorſque la diviſion n'eſt que dans les tuniques extérieures, & que les intérieures ont produit une eſpéce d'Hernie. Comme il y a dans ce cas des ſuites fâcheuſes à craindre ; pour les prévenir, on doit faire un Bandage convenable, tel que celui que nous avons décrit dans notre Traité des Bandages. (*a*) Mais, ſouvent ce Bandage eſt inſuffiſant : d'ailleurs la tumeur peut augmenter au point d'exiger l'opération ; pour prévenir cet accident, on a imaginé différentes Machines ou Bandages.

(*a*) Voy. pag. 129.

Celui que M. l'Abbé Bourdelot a inventé pour lui-même, consiste dans un petit écusson d'acier rond, garni de coton & revêtu de peau qu'on nomme *Ponton* (*a*). Ce petit écusson a des attaches qui passent au-dessus & au-dessous du coude, qu'on vient arrêter au-dedans du bras, vers la partie moyenne & platte de l'écusson. Il y a des petits trous, pour que ces attaches puissent le serrer ou le relâcher quand on veut. Quoique cet écusson soit fait pour comprimer la tumeur, on y observe une canelure, pour laisser la liberté au sang de l'artère de passer; c'est ce qui lui a fait donner le nom de *Ponton*. M. l'Abbé Bourdelot le porta l'espace d'une année au bout de laquelle il fut parfaitement guéri.

(*a*) Voy. Trait. des Op. Dionis IV. Edit. pag. 697.

※※※※※※※
※※※※※※
※※※※※
※※※※
※※※
※※
※

§. IV.

Autre Bandage compreſſif pour l'Anévriſme.

Si le Bandage qui vient d'être décrit a eu un heureux ſuccès ſur ſon Auteur même ; celui dont il va être queſtion nous paroît avoir bien plus de perfections, ſur-tout dans l'Anévriſme conſécutif. Sa compoſition eſt d'abord un cercle de fer un peu ovale. D'un côté, il y a une plaque garnie d'un couſſinet, & de l'autre, on a pratiqué un trou dans ſon épaiſſeur, par où paſſe une pyramide à vis qui porte à ſon extrémité un autre couſſinet, plus ou moins gros & large, ſelon le diametre de la playe & le volume de la partie qui doit être comprimée. Le plus grand diametre de ce cercle ovale eſt très-utile afin que les côtés du membre ne ſoient point comprimés, que la circulation ait toute ſa liberté. Ce Bandage non-ſeulement peut être très-bon pour l'Anévriſme du bras ; il peut encore ſervir pour celui de

la cuisse & de la jambe. M. Foubert célebre Chirurgien de Paris en est l'Auteur, & l'a communiqué à l'Académie Royale de Chirurgie. (*a*)

§. V.

Machine pour le transport & le pansement de ceux qui ont la Cuisse ou la Jambe fracturée.

La description de la Machine que nous allons donner, est insérée dans le second Volume des Mémoires de l'Académie Royale de Chirurgie. M. de la Faye, célebre Chirurgien en est l'Auteur. Cet habile Praticien a fait sentir combien elle peut avoir d'utilité dans le transport & le pansement de ceux qui ont eu la jambe ou la cuisse fracturée. Cette machine est composée de quatre piéces de fer blanc; la premiere est en forme de semelle, & répond au pied; la seconde à la jambe; la troisieme au genou; & la quatrieme à la cuisse. Les trois dernieres piéces sont composées de plusieurs morceaux coupés en

(*a*) Voy. II. vol. des Mémoires de l'Acad. Roy. de Chir. pag. 403.

long, joints les uns aux autres par des charnieres & courbés dans leur largeur, ces morceaux ſont garnis intérieurement de petits couſſins attachés avec des fils qui paſſent par des trous placés de diſtance à autre. Chacune de ces trois parties eſt couverte d'un petit matelas poſé ſur les couſſins, obſervant que ces matelas doivent être plus épais en certains endroits qu'en d'autres, afin de remplir plus exactement les vuides qui ſe trouvent entre la partie & la machine: ce qui la rend encore plus recommandable, c'eſt que par la maniere dont elle eſt conſtruite, on peut l'ajuſter à la différente groſſeur & longueur du membre. De plus, les trois piéces qui compoſent eſſentiellement cette machine, ſont diſpoſées de façon qu'on peut employer une partie ſans l'autre, ſuivant les cas & la partie fracturée. Si, par exemple, la jambe eſt caſſée ſeule, on ne ſe ſert que de la piéce inférieure, y compris la ſemelle. Si le mal eſt au genou, on y ajoute la ſeconde piéce; & enfin ſi la fracture eſt à la cuiſſe, on uſe de toute la machine. Par la multiplicité des piéces de fer blanc

qui compoſent la machine, on les a rendues mobiles par de petites charnieres au moyen deſquelles elle peut s'ouvrir & ſe fermer, s'allonger & ſe raccourcir ſelon les indications qui ſe préſentent ; & l'on peut panſer aiſément une playe ſans quon ſoit dans le cas d'ôter la machine. En un mot, elle tient lieu d'attelles, de longuettes, de cartons, &c. Ce ne ſont pas encore-là tous les avantages que l'on retire de cette machine : on peut gliſſer commodément & plus ſurement, eû égard à la partie bleſſée, le baſſin ſous le malade pour les beſoins auxquels la nature aſſujettit tous les hommes, & placer des oreillers derriere le dos du malade pour le ſoulager s'il en eſt beſoin.

§. VI.

Machine pour tenir un membre en extenſion dans une fracture oblique.

DES fractures qui arrivent aux extrémités, toutes choſes d'ailleurs égales, celle qui affecte l'os de la cuiſſe, & ſur-tout lorſqu'elle eſt oblique avec perte de ſubſtance, eſt des plus difficiles à retenir & même des plus dangereuſes. On lit dans les Mémoires de l'Académie Royale de Chirurgie la deſcription d'une machine qui lui a été communiquée par un de ſes Membres (*a*). Ce Chirurgien a ſenti de quelle importance il étoit de trouver une machine propre à maintenir les piéces fracturées dans une poſition convenable, lorſqu'il y a perte de ſubſtance, ou que la fracture eſt oblique. Cette machine eſt très-ſimple, une planche longue de quatre pieds & d'un pied de large ſur deux pouces d'épaiſſeur eſt la premiere piéce; cette

(*a*) M. Coutanvos, Chir. très-diſtingué. II. vol. pag. 408. pl. XXI.

planche doit être assujetie avec des clous à la barre de traverse du pied du lit. Au haut de cette planche, on pratique une échancrure large de quatre pouces sur un pied & demi de longueur, d'où résultent deux jumelles, dans la longueur desquelles on perce plusieurs trous d'environ un pouce de distance, l'un de l'autre : on fait ensuite une roue pleine, de quatre pouces de diametre, percée dans toute sa circonférence de plusieurs trous, chacun à un demi-pouce de distance. Cette roue doit être encore percée dans son milieu, pour recevoir un axe cylindrique, long d'un pied, & d'un pouce de diametre. Ce cylindre doit être carré par son extrémité opposée à la roue, pour recevoir une manivelle avec laquelle on peut faire tourner la roue du côté qu'on le juge nécessaire. Par l'exposé de cette machine, on voit qu'en la mettant en usage, on peut tenir le membre fracturé dans une extension convenable, & empêcher qu'il ne soit difforme, &c.

§. VII.

Boëte pour la fracture compliquée de la Jambe.

POUR faciliter la réunion des os fracturés, on ſçait qu'il eſt néceſſaire que les piéces des os caſſées ſoient jointes, de maniere à ſe toucher exactement par toutes les ſurfaces. M. Petit (*a*), ce grand Chirurgien, toujours attentif au progrès de l'Art, a imaginé une machine fort utile pour empêcher le déplacement des piéces fracturées, & rendre les panſemens plus aiſés. Elle eſt compoſée de deux chaſſis, dont le premier eſt une eſpéce de lit de ſangle, formé par un coutil cloué ſur deux jumelles ceintrées à l'endroit du pli du genou, & de deux traverſes, dont la droite eſt plus courte & joint les jumelles du côté du pied; l'autre plus longue eſt ceintrée & les joint du côté du genou. Le ſecond chaſſis eſt compoſé auſſi de deux jumelles & de deux traverſes; le tout paralléle au chaſſis

(*a*) Voy. Malad. des Os, T. II. p. 279.

du deſſous, excepté que les jumelles de ce dernier chaſſis ſont toutes droites, & que celles du chaſſis ſupérieur ſont ceintrées. Les jumelles de l'un & de l'autre chaſſis, par le bout qui regarde la cuiſſe, ſont jointes enſemble par deux charnieres; ce qui permet de les écarter & rapprocher plus ou moins, & de les maintenir au degré de proximité ou d'éloignement qui convient: il y a une eſpece de palette jointe par deux gonds de bois reçus dans deux fiches attachées aux extrémités des jumelles du chaſſis ſupérieur. Cette palette ſe plie contre les jumelles du chaſſis inférieur du côté du pied, de maniere que l'on peut lever plus ou moins, & baiſſer de même le chaſſis ſur lequel ſe trouve la jambe. Telle eſt la conſtruction de cette machine, qui, ſans avoir les défauts de la boëte ordinaire, dit l'Auteur, en a tous les avantages, avec beaucoup d'autres encore plus conſidérables (*a*).

(*b*) Voy. la ſuite dans ſon Traité des Malad. des Os, Tom. II. pag. 286.

CHAPITRE IV.

Des moyens propres à corriger la mauvaise conformation des Os.

LA solidité des os est différente suivant les usages auxquels la nature les a destinés. Cette solidité leur est nécessaire pour qu'ils puissent servir d'appui aux autres parties, tant pour faciliter leurs fonctions, que pour maintenir le corps dans l'attitude qui lui convient. Mais, malgré cette admirable disposition des os, il arrive très-souvent dans leur texture un dérangement qui pervertit leur direction ou conformation naturelle, d'où s'ensuit aussi une difformité dans la rectitude de presque toute l'habitude du corps (*a*). Ces difformités sont le déjettement de l'épine, la courbure des os des extrémités, &c. Elles sont produites par différentes causes. En général, les unes viennent d'une mauvaise disposition des sucs, ou de quelque cause externe.

(*a*) Voy. l'Ortopédie par M. Andry, T. I.

Nous n'entrerons dans aucun détail sur ce qui concerne l'historique de ces sortes de maladies, non plus que des moyens intérieurs & les topiques qu'on met en usage pour combattre cette fâcheuse maladie. Notre but n'est seulement que de parler ici des principaux moyens ou machines dont on use en pareils cas. Les Auteurs qui l'ont décrit lorsqu'il a été question de parler des machines, se sont contentés de les indiquer, sans entrer dans aucun détail sur la maniere dont elles sont composées, & les conditions requises qu'elles doivent avoir. Or, pour peu que l'on y fasse attention, on concevra qu'il ne suffit pas de sçavoir que telle ou telle machine convient à telle maladie; il faut encore, autant qu'il est possible, que le Chirurgien ait une bonne idée de leur composition & de leur action méchanique, afin qu'il soit en état de juger si elle pourra produire l'effet qu'on a droit d'en attendre. Fondés sur ce principe, nous nous bornerons dans ce Chapitre à décrire les machines les plus propres, & relatives à l'objet dont il est question.

§. I.

Des Corps, pour ceux qui ont la taille difforme.

Si un Enfant ou une grande perſonne a le malheur d'avoir quelque partie de l'épine dérangée, une omoplate mal conformée, ou quelqu'autre partie oſſeuſe du thorax mal diſpoſée; on ne doit pas différer, d'empêcher, autant qu'il ſera poſſible, le progrès de ces vices, tant par les remedes internes, que par les moyens extérieurs qu'on peut mettre en uſage. Un des meilleurs, eſt un Corps fait par une perſonne intelligente; ou du moins, que le Tailleur qui eſt prépoſé pour le faire, ſoit guidé en quelque façon par le Chirurgien. Celui-ci doit faire prendre garde à tout ce que le Tailleur doit obſerver pour que les parties du corps portent préciſément ſur celles qui doivent être comprimées & que les autres ne le ſoient que peu ou point du tout, ſelon l'état des parties dérangées. M.

d'Offemont (*a*) a imaginé des Corps de baleine pour les enfans de tout âge, qu'il nomme *Corps de jour*. Voici comment il s'explique. « On ne doit » point ſuivre exactement la tournure » de leur taille, (*les enfans*). Si elle » ſe trouve dérangée à un certain » degré, ſans quoi on entretiendroit » le vice de conformation & le mau- » vais penchant où elle pourroit ten- » dre, quoique dans certains cas on » doive habiller la taille pour la ſanté, » ſans chercher à ſatisfaire les yeux. » Mes Corps de jour étant droits dans » toutes leurs parties, ſoutiennent & » conſervent la taille dans ſa ſtructure » naturelle; s'oppoſent à la plus gran- » de partie des inconvéniens qui » peuvent arriver, & dérobent aux » yeux la difformité qui peut ſe trou- » ver, ſoit à la région de l'omoplate, » ſoit à celle de l'épine du dos, ſoit » enfin à celle des hanches.

» Les Corps de M. d'Offemont ſont » compoſés de quatre ſoupattes * qui

(*a*) Maître, Tailleur à Paris, s'eſt appliqué particuliérement à cette partie. *Voy. un petit Ouvrage qui a pour titre : Avis important au Public*, pag. 2.

* On appelle *Soupattes* des Appendices, larges de 3 ou 4 travers de doigts.

» s'entrelaſſent deſſus & deſſous, ſans
» qu'elles ſe nuiſent entre elles, & ſans
» qu'on puiſſe les appercevoir. Ces
» Corps ſont ornés de ſix bandes d'œil-
» lets. Ils maîtriſent & contiennent
» convenablement l'épaule qui eſt dé-
» rangée, au lieu que celle qui eſt dans
» ſon état naturel peut ſe mouvoir li-
» brement, & ſe mettre par-là dans le
» cas de correſpondance à l'épaule
» qui eſt aſſujettie. Ces Corps ſont en-
» core garnis des fauſſes hanches pro-
» prement dites, & j'empêche que
» les Corps ne tombent dans la cavité
» ſupérieure de la hanche par le
» moyen des buſques * qui y ſont ar-
» tiſtement poſés; d'où il ſuit qu'on
» ne s'apperçoit nullement des dé-
» fauts qui ſe rencontrent en cette
» partie. Lorſqu'on retourne le corps,
» l'épaule qui eſt la plus ſaillante
» trouve toujours une réſiſtance gra-
» duée qui ne la gêne nullement. Il en
» eſt de même du reſte de la taille.
» On doit retourner les corps tous les
» jours, afin qu'ils ne prennent pas
» la forme des tailles dérangées, ou

* On appelle *Buſques* des piéces de baleine plus ou moins épaiſſes & longues.

» qui pourroient le devenir, des per-
» ſonnes qui en font uſage: par ce
» moyen, la taille prend néceſſaire-
» ment la forme du corps qui eſt droit
» en toutes ſes parties. On vient à
» bout d'empêcher l'accroiſſement
» des difformités qui ne peuvent être
» en général que très-préjudiciables
» à la ſanté, puiſqu'elles cauſent une
» gêne plus ou moins grande aux viſ-
» ceres qui répondent aux parties qui
» ſont attaquées. »

Cet Artiſte fait encore obſerver, que, malgré qu'il ait éprouvé la bonté de ces Corps, il ſe trouve obligé de convenir qu'ils ne ſuffiſent pas ſeuls pour faire prendre aux os la direction qu'ils doivent avoir, & conſeille de porter dans la nuit une autre eſpéce de Corps qu'il nomme *Corps de nuit.*

Ces Corps de nuit ſe lacent par-devant. Ils ſont compoſés de petites bandes de baleines placées tranſverſalement à la partie ſupérieure interne: il y en a encore d'autres de baleines poſées de même tranſverſalement à leur partie inférieure & externe. Ces Corps peuvent ſe retourner comme ceux de jour, & néanmoins les ba-

leines se trouvent toujours dans la même direction par rapport à la partie affectée.

§. II.

Demi-Corps ou Corset pour soutenir le ventre de ceux qui ont l'Abdomen fort gros & saillant.

On voit des personnes qui très-souvent par leur peu de sobriété ou d'exercice deviennent fort puissantes ; d'autres, qui naturellement sont replétes,& à qui malgré l'attention qu'elles peuvent avoir sur le régime de vie, le ventre grossit beaucoup,& sur tout les viscéres,qui par leur volume & le poids presque continuel sur les parties contenantes occasionnent des tiraillemens, des mal aise, &c. Cette pression permanente des viscères sur les parties contenantes oblige le ventre de s'étendre de plus en plus,& le sujet se trouve souvent fort incommodé & même exposé à avoir une exomphale ou une Hernie ventrale. On peut prévenir tous ces inconvéniens par le moyen d'un demi-Corps, qui n'embrassera que la région du ventre. Ce

Ce corps eſt compoſé de trois parties garnies de petites baleines piquées entre deux toiles; les deux principales parties deſtinées à envelopper la partie poſtérieure des lombes & les côtés, ſont unies par derriere au moyen d'un lacet. La troiſieme piéce eſt la plus petite; & ſoutient le devant du ventre; cette piéce doit être un peu recourbée de dehors en-dedans par ſa partie inférieure, afin d'embraſſer la partie inférieure du ventre. Dans la partie moyenne de cette piéce, il y a une cavité pour s'accommoder à la ſaillie de l'Abdomen. Son union avec les deux premieres piéces ſe fait également au moyen de pluſieurs œillets traverſés par un lacet. Ce corps peut ſe retourner tous les jours, en conſervant ſa même forme.

Nota: On remarquera que quand une perſonne dans cet état a une exomphale, on voit ſouvent que le Bandage dont nous avons parlé pour cette partie, page 235. ne ſçauroit ſe tenir en place par la grande ſaillie du ventre, qui le fait monter ou deſcendre

au moindre mouvement; dans ce cas, le demi-Corps peut y ſuppléer par le moyen d'une pelote convenable que l'on place au milieu de la troiſiéme piéce, préciſément où répond la Hernie; & alors on contient parfaitement la Hernie avec le reſte du ventre. J'ai vû des perſonnes de grande conſidération, qui étant dans ce cas, & après avoir fait uſage de différens Bandages pour l'exomphale, les Hernies n'ont pû être contenues que par le moyen du Corps & de la pelote que je propoſe. Obſervez que ſi la piéce antérieure du Corps n'étoit pas aſſez forte pour contenir le ventre & la Hernie, on y ajouteroit pluſieurs bandes de baleines placées en travers, & qui plus eſt, un ou deux buſques auſſi de baleine. Le demi-Corps peut être fort utile, non-ſeulement pour ceux dont je viens de parler, mais même pour les perſonnes ventrues qui montent ſouvent à cheval.

§. III.

De différentes Bottines pour remédier à la difformité des Jambes.

PERSONNE n'ignore que les Enfans ſont fort ſujets à différens vices de conformation aux extrémités inférieures. Les uns ont les cuiſſes & les genoux en-dehors ; d'autres en-devant ; ceux-ci, en-dedans ; ceux-là, ont des courbures le long des os des jambes ; pluſieurs enfin, ont les pieds déjettés en-dehors ou en-dedans. Ces défectuoſités occaſionnent une marche pénible pour le ſujet, & très-déſagréable à la vue. Comme notre plan n'eſt pas d'entrer dans aucun détail ſur les particularités de cette maladie, nous nous contenterons de donner une deſcription ſimple des Bottines pour redreſſer, autant qu'il eſt poſſible, les os.

§. IV.

Premiere eſpéce de Bottines.

Les Bottines dont je vais parler, ne conviennent qu'aux Enfans du premier âge, ou à ceux dont la courbure commence à ſe manifeſter. La matiere qui entre dans leur compoſition les rend douces, ſans néanmoins rien perdre de leur ſolidité. Elles ſont faites avec une double toile forte, piquée ; entre ſes piquûres ſe trouve des brins de baleine, plus ou moins forts. Dans la partie ſupérieure de chaque Bottine eſt une petite charniere à laquelle eſt jointe une ſeconde piéce qu'on nomme *Genouilliere*, pour faciliter le mouvement du genou ; & du côté du pied, on voit un petit étrier qui s'arrête avec une boucle ſur le côté externe du pied, qui eſt accompagné d'une autre piéce de rapport qui s'avance ſur le pied, ſans en gêner le mouvement.

Les parties latérales de chacune

de ces Bottines, ſe trouvent garnies dans toute leur longueur d'un eſpace en forme de canal, aſſez grand pour pouvoir y inſinuer des piéces de baleine aſſez fortes pour comprimer & ſoutenir les os. On peut quelquefois ſe ſervir de lames d'acier ; l'intérieur eſt garni ou matelaſſé avec du crin ou du coton, plus ou moins ſelon les endroits. Avant de les appliquer, on met d'abord à l'Enfant une chauſſette ; enſuite la Bottine, & on l'aſſujettit ſur la partie antérieure de la jambe ou ſur un des côtés, par le moyen d'un lacet. Par-deſſus, on met un bas qui ſoit aſſez grand : Paré conſeille de faire les Bottines avec du cuir bouilli (*a*).

(*a*) Chap. XI. pag. 900.

§. V.

Des Bottines ordinaires.

LA deſcription que nous allons donner, eſt celle des Bottines dont on ſe ſert le plus communément, quoiqu'elles ne ſoient peut-être pas les meilleures. Elles ſont compoſées de trois parties. La principale eſt faite de deux lames jumelles d'acier, d'environ un travers de doigt de large & ſept à huit pouces de long, plus ou moins, ſelon la grandeur du ſujet. Elles ſont unies par-devant l'une à l'autre par deux autres bandes auſſi d'acier de quatre à cinq pouces de long, dont chacune décrit la moitié d'un cercle, & éloignées l'une de l'autre à la diſtance de quatre à cinq travers de doigts. Les jumelles & les bandes demi-circulaires, ſont garnies & revêtues de peau. Sur la jumelle qui répond au Péroné vis-à-vis les bandes demi-circulaires, ſont couſuës deux larges courroyes de fort cuir, qui viennent s'arrêter à deux crochets placés

à la jumelle oppoſée. La ſeconde piéce ou la ſupérieure, eſt auſſi compoſée de deux autres bandes d'acier, dont l'une eſt plus longue de deux travers de doigts que l'autre. Celle-ci répond à la face interne de la cuiſſe. Ces deux jumelles ſont unies avec les premieres par une eſpéce d'articulation par genou ; elles ſont unies auſſi par-devant au moyen de deux autres lames d'acier demi-circulaires, dont la ſupérieure eſt placée un peu obliquement. Le tout garni & recouvert de peau; obſervant qu'à l'endroit où la piéce ſupérieure eſt jointe avec la piéce moyenne qui ſe trouve préciſément vis à-vis des condiles intérieurement, ſoit mollement matelaſſée. Dans la partie poſtérieure de la jumelle externe, ſont couſuës deux larges courroyes, qui en paſſant par derriere la cuiſſe, vont ſe fixer à deux crochets qui ſont ſur la face externe de la grande jumelle. La troiſieme piéce eſt inférieure : elle eſt très-petite, & repréſente une eſpéce d'étrier. Sa deſtination eſt de fixer le pied en embraſſant le deſſous de cette partie, ſon union avec la partie inférieure de la premiere

piéce eſt une eſpéce de charniere ; enſorte qu'en fixant, pour ainſi dire, le pied, elle n'empêche pas les petits mouvemens que l'Enfant peut faire de ce côté-là.

§. VI.

Des Bottines compoſées, pour la courbure des Os de la Jambe, & pour le Pied, tourné en-dedans ou en-dehors.

LA mauvaiſe conformation des os des extrémités inférieures ne ſe borne pas toujours à ceux de la Jambe ; quelquefois on voit que le Pied n'a pas ſa rectitude naturelle, & que tantôt il ſe trouve tout-à-fait tourné en-dedans, & d'autres fois, en-dehors. Cela arrive rarement de cauſe externe ; mais c'eſt preſque toujours une ſuite d'un vice de conformation. Or, quand ces deux parties ſont affectées, on doit tout à la fois travailler à les redreſſer enſemble, ce qui ne peut ſe faire que par le moyen d'une Bottine propre à cet effet. Cette Bottine ſera

accompagnée d'un ſoulier ajuſté, & fait de maniere qu'il puiſſe tourner avec le pied, par degré du côté oppoſé à celui où le pied incline le plus.

On ſe ſervira ſeulement d'une Bottine s'il n'y a qu'une Jambe & un Pied malade, & on employera deux Bottines ſi les deux extrémités ſont attaquées.

Voici de quelle maniere ces Bottines doivent être conſtruites. Premiérement, on aura deux bandes jumelles de fer ou d'acier, de la longueur de la jambe de l'Enfant; la largeur de ces bandes ſera d'un pouce ou environ, & légérement garnies de coton en-dedans, revêtues en total de peau. Sur la face externe de la jumelle qui répond au Péroné, on place deux crochets de fer; l'un, vers la partie moyenne inférieure; & l'autre, ſur la partie moyenne ſupérieure.

Dans le bord antérieur de la partie moyenne un peu ſupérieure de deux jumelles, on coud une bande de cuir de deux ou trois pouces de long, & d'un pouce de large, qui unit les deux bandes de fer enſemble; la partie ſu-

périeure de ces bandes ſont percées pour recevoir une goupille rivée qui ſert à unir deux autres bandes d'acier auſſi percées & de même largeur que les premieres ; d'où réſulte un mouvement de charniere. De ces deux piéces, l'une n'a que deux ou trois pouces de long ; l'autre qui répond à la face externe de la cuiſſe, a quatre à cinq pouces de longueur. Elles ſont également garnies en-dedans avec du coton, & recouvertes de peau. Une troiſieme bande d'acier d'environ quatre pouces en demi-circulaire joint ces deux jumelles par leur partie ſupérieure. A l'extrémité ſupérieure de la jumelle interne eſt couſuë une courroye qui eſt percée de pluſieurs trous deſtinés à fixer la Bottine par ſa partie ſupérieure & poſtérieure, à un crochet qui eſt placé pour cet effet, à la partie moyenne externe de la jumelle du même côté.

La partie inférieure des deux premieres bandes d'acier qui répondent à la jambe ſe trouvent auſſi unies avec une autre bande de fer, en forme de talonniere, qui traverſe & embraſſe le milieu du talon du ſoulier. Cette

bande eſt unie avec les deux jumelles, de maniere que les mouvemens du pied peuvent ſe faire aiſément. Du côté oppoſé où le pied s'eſt déjetté, le lieu de la jonction peut être raccourci par degré en conſervant toujours ſon mouvement à meſure que le pied reviendra dans ſon état naturel; & afin de tenir le pied dans une extenſion continuelle oppoſée à ſon inclinaiſon, par le moyen d'une petite lame d'acier poli qui ſera placée ſur la grande jumelle oppoſée à l'inclinaiſon du pied; c'eſt ſur la partie inférieure de cette lame que la talonniere ſera jointe. La lame d'acier ſera placée ſur une des grandes jumelles, en couliſſe, de maniere qu'elle pourra monter ou deſcendre à volonté, & être fixée ſur la premiere, par le moyen d'une ou de deux vis mobiles. On obſervera que dans cette lame ſeront fixées deux ou trois courroyes de fort cuir, qui s'attacheront au ſoulier, afin de tirer le pied continuellement de ce côté-là. On aura encore l'attention, lorſqu'on fera faire le ſoulier, que le talon ſoit plus haut du côté oppoſé, où le pied eſt tourné,

afin de contribuer à le rejetter de l'autre côté. J'ai vû des enfans dont les uns avoient les pieds extrémement tournés en-dedans, d'autres en-dehors, ſe trouver parfaitement guéris au bout de huit à dix mois, par l'uſage de ces Bottines. D'ailleurs elles ſont peu incommodes par leur légéreté.

Nota : Que ſi le pied, au lieu d'être tourné en-dedans, ſe trouvoit déjetté en-dehors, alors, la lame qui eſt en couliſſe doit être placée & ajuſtée comme nous l'avons dit du côté interne de la Jambe.

FIN.

Belle cour. Argent le 22 juillet 1820 1'E

3-

Bandag